

p 12

Le Pâquier Litige pour l'épuration

La station d'épuration du Pâquier et ses canalisations sont au centre d'un litige civil mettant aux prises la commune et un consortium d'entreprises. photo Leuenberger



p 16

Fêtes Les atours de Neuchâtel

Année après année, la ville de Neuchâtel se fait toujours plus belle à l'occasion des fêtes. Le millésime 1998 n'échappe pas à la règle, à l'image de la rue des Fausses-Brayes désormais ornée de décorations lumineuses. photo Marchon

Hôpitaux Restructurer pour conserver la santé



p 3

Autour de Monika Dusong (photo), le Conseil d'Etat neuchâtelais au grand complet a réaffirmé hier que la réorganisation des hôpitaux est «une nécessité». Il se rallie à la plus douce des trois variantes envisagées mais exige davantage d'économies et une mise en place plus rapide. photo Leuenberger

Fleurier Police locale sur la sellette



p 12

Remous au pied du Chapeau de Napoléon: le législatif n'a pas apprécié le rapport des agents. photo De Cristofano

Neuchâtel Les secours en chiffres

Rapport d'activité, promotions et distinctions (le commandant Willy Gattolliat, à droite, félicite ici un sapeur-pompier): tout savoir sur le Service d'incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel, version 1998. photo Marchon



p 5

La Neuveville Le rapport restera secret jusqu'en février



p 7

Qui est responsable de la contamination de la nappe phréatique neuvevilloise à la station de pompage? La commission d'enquête le sait, mais les personnes mises en cause en auront la pimeur. photo Di Lenardo

D'avantage qu'un ultimatum, c'est un appel solennel à la responsabilité que le Conseil d'Etat a lancé hier aux Neuchâtelais. Soit on réorganise le système de santé par la planification, soit on s'enferme dans l'immobilisme en s'exposant à terme à des amputations à la tronçonneuse.

Opinion Hôpitaux: osons!

A une époque où la mobilité était sans rapport avec celle d'aujourd'hui, le canton a pu se permettre d'équiper huit hôpitaux de soins physiques et deux hôpitaux psychiatriques. La réalité financière montre que ce temps-là est révolu. En dépit des hausses de primes, les caisses-maladie assument une part décroissante des déficits hospitaliers. Du coup, des charges de plus en plus lourdes pèsent sur les collectivités publiques. Or avec le vieillissement de la population, l'activité globale des hôpitaux n'est pas près de se ralentir.

Le canton ne pourrait pas préserver le système actuel à tout prix. S'il ne remettait en cause aucune structure, il serait amené à réduire chaque année l'en-

veloppe budgétaire de chaque hôpital. Avec pour corollaire des conséquences aussi sournaises que néfastes. Le manque de moyens tétaniserait partout le renouvellement des équipements de pointe. On ne pourrait rénover qu'au goutte-à-goutte. La population se retrouverait avec des hôpitaux non seulement disséminés mais vieillots et dévalués. Pour ne pas dire des lazarets qui n'attireraient ni les médecins les mieux formés ni la relève.

C'est pour se prémunir contre ce lent déclin que le Conseil d'Etat propose aujourd'hui la potion légèrement amère de la planification. Si des opposants dénoncent aujourd'hui un «démantèlement», le gouvernement rétorque qu'il assure la pérennité du système. Parce que les entités régionales n'ont pas démerité, il ne réclame la mort d'aucun hôpital. Il réoriente les affectations en fonction des besoins de demain.

C'est tout autant au peuple qu'au personnel médical qu'il lance son appel: pour maintenir une santé de qualité dans des centres de compétences reconnus mais distincts, il faut oser avoir le courage de certains renoncements.

Christian Georges

PUBLICITÉ

Ericsson GF 768

499.-

au lieu de Fr. 649.-

1 mois d'abonnement offert pour chaque nouvel abonné

Chez le spécialiste

ECS

MISE EN SERVICE IMMÉDIATE!

179745-301

Seyon 17 • NE • 032 / 725 00 00

OFFRE CHOC!

Actualité cantonale p 2-3
Régions p 5-13
Horizons p 15
Suisse p 16
Monde p 17
Economie p 19
Bourse p 19

Société p 20
Sports p 21-26
Magazine p 31-34
Radio/TV p 36-37
Memento p 38
Carnet p 39
La Der/Météo p 40

L'EXPRESS sur Internet

<http://www.lexpress.ch>

Rubriques du journal - Sports - Loisirs

Neuchâtel - Paris Etude pour améliorer la ligne TGV

Deux lignes ferroviaires permettent aux Suisses romands de rejoindre Paris: la ligne Genève - Mâcon et la ligne Lausanne (resp. Berne - Neuchâtel) - Dole. Les cantons jurassiens et les régions françaises de Franche-Comté défendent évidemment le second tracé. Une récente étude technique les conforte dans leur choix.

Une étude technique des chemins de fer suisses et français vient d'être publiée à propos d'une amélioration possible des lignes transfrontalières occidentales qui relient la Suisse au réseau français du TGV. Cette étude, entièrement financée par les régies ferroviaires suisse et française, renforce la détermination des can-

tons jurassiens et des Francs-Comtois à défendre la ligne qui conduit à Paris via Dole. Qu'elle parte de Lausanne ou de Berne (via Neuchâtel).

Cette étude a examiné deux aspects: la réhabilitation de la ligne actuellement abandonnée du Haut-Bugey (sur l'axe Genève - Mâcon), appelée aussi ligne des Carpatas, et le renforcement de l'alimentation électrique sur les liaisons Lausanne - Vallorbe - Frasné - Dole, et Berne - Neuchâtel - Frasné - Dole. Pour chaque ligne, l'étude a pris en compte l'utilisation de TGV classiques et de TGV dits pendulaires (inclinaison dans les courbes).

Des gains et des coûts

La CTJ (Communauté de travail du Jura) a récemment rendu public quelques aspects

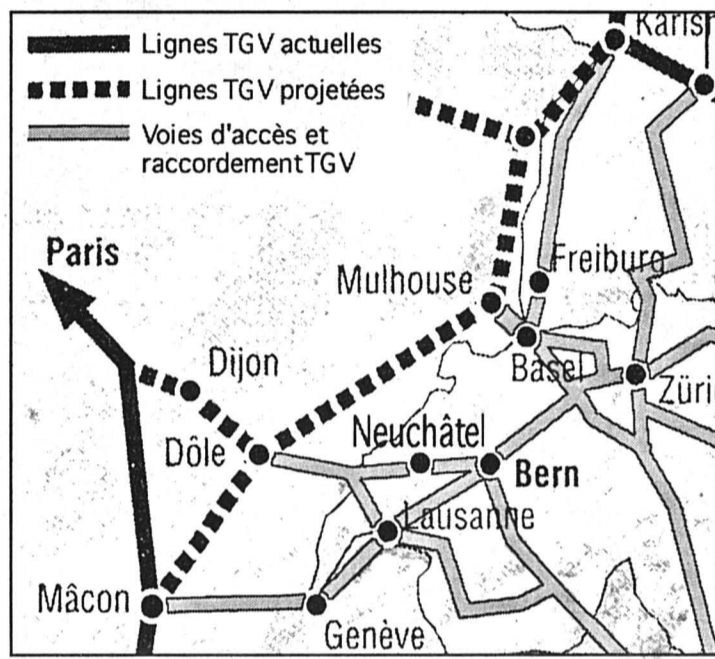
de cette étude (voir notre édition du 11 décembre). Les améliorations, pour les lignes passant par Dole, permettraient de gagner 12 minutes entre Lausanne et Dole, pour un coût de 106 millions de francs, et 24 minutes entre Berne et Dole (même coût). Pour la ligne du Haut-Bugey, un investissement de 266 millions apporterait un gain de 31 minutes. Evidemment qu'en adaptant les lignes à des trains pendulaires, les gains de temps seraient plus importants. Mais les coûts aussi...

La CTJ considère ces résultats comme «réjouissants pour la ligne Lausanne/Berne - Dole, car ils montrent que cette ligne peut être améliorée rapidement de manière significative avec trois avantages par rapport à la ligne du Haut-Bu-

gey: coût moindre, taux de rentabilité économique supérieur, et conditions de faisabilité technique et financière n'existant pas sur l'autre ligne.» Objective, la CTJ note néanmoins que le gain de trafic potentiel serait inférieur sur la ligne transjurassienne.

Les cantons jurassiens souhaitent vivement que les travaux d'amélioration soient entrepris au moins en même temps sur les deux lignes, mais de préférence d'abord sur la ligne Lausanne/Berne - Dole. Car la seule amélioration de la ligne des Carpatas provoquerait une aspiration du trafic empruntant normalement la ligne de Dole, car elle permettrait de relier Genève à Paris en moins de trois heures.

Rémy Gogniat



Il faut renforcer Dole

Lors de la récente réunion au Locle du Conseil de la CTJ (Communauté de travail du Jura), les Français se sont fait l'écho de voix suisses qui réclamaient la suppression de l'arrêt de Dole sur la ligne TGV Lausanne/Berne - Paris. Ceci pour être plus rapidement dans la capitale française. «Attention!» a souligné Yves-Marie Lehmann, vice-président du Conseil régional de Franche-Comté. Il a expliqué l'importance de cette ville sur le tracé du projet de TGV Rhin-Rhône. «Nous, Francs-Comtois, nous en avons besoin pour notre accès vers Paris. Si Dole, n'est pas sur la

branche ouest ou sud du projet, nous ne serons pas seuls à y perdre. Vous, Jurassiens suisses, verrez alors votre axe Lausanne/Berne - Dole dévalorisé. Nous devons donc proposer un front commun!»

Le Conseil régional de Franche-Comté doit en principe se prononcer les 17 et 18 décembre sur la première branche du TGV Rhin-Rhône, à savoir le tronçon Mulhouse - Besançon, et celle de Besançon - Dijon, incorporant d'une manière ou d'une autre la ville de Dole.

RG

Gansa Ça ne gaze pas vraiment

La société Gaz neuchâtelois SA (Gansa) ne pète pas le feu! Le président du conseil d'administration Pierre Hirschy dément toutefois la perspective d'un proche dépôt de bilan évoquée par certains observateurs. En février, il colmatait déjà des fuites sur une prétendue vente de Gansa.

Mais le conseiller d'Etat ne cache pas les «difficultés» de cette société détenue à 29% par l'Etat, à 54% par les trois grandes villes du canton, à 7% par d'autres communes et à 10% par les Forces motrices neuchâteloises. En effet, face à un mazout très bon marché, le gaz voit ses ventes reculer (la consommation avait déjà baissé de 5% l'an dernier dans le canton) alors que son prix stagne. Dans le même temps, Gansa doit assumer les coûts du gazoduc venant d'Altavilla (FR) et irriguant Neuchâtel, les Montagnes et le Val-de-Travers. De plus, il doit se contenter de modestes rede-

vances de villages qui ont un gros réseau pour un nombre modeste de raccordements. En résumé, le canton est «un peu petit» pour de telles infrastructures.

Des partenariats sont donc recherchés, en particulier avec Gaznat et GVM (Gaz Verband Mittelland), les deux fournisseurs de Gansa qui assume ensuite la distribution pour tout le canton, explique Pierre Hirschy. Par ailleurs, il table sur une meilleure promotion de cette source de chauffage (l'utilisation pour les cuisinières est marginale) moins polluante que l'huile, dont l'approvisionnement est simple et qui utilise des chaudières peu encombrantes.

Pierre Hirschy croit aux chances de redresser Gansa, une société qu'il juge importante si le canton veut une palette énergétique diversifiée et ne pas dépendre d'un seul agent de chauffage.

AXB

Socio-pédagogie Nouveaux professionnels

La cérémonie de clôture de l'année 1997-98 de l'Ecole d'études sociales et pédagogiques s'est récemment déroulée à Lausanne. Parmi les 140 nouveaux diplômés félicités par la directrice Paola Richard-De Paolis figurent des lauréats de la région. /comm-réd

Educatrices de la petite enfance: Natacha Mury, Sarah Loutenbach, Jocelyne Rubin. **Educateurs et éducatrices spécialisés:** Alain Bie-

ler, Myriam Gentil, Cordélia Held, Catherine Kaspi, Chloé Prada. **Assistant(e)s sociaux et animateurs/trices:** Johny Amos, Véronique Jobin, Valérie Meignez, Anne Roquier, Céline Sandoz, Marie-Noëlle Siffringer Spichiger. **Ergothérapeutes:** Brigitte Schranz, Réjane Martin, Claire Wermeille. **Praticiens formateurs:** Jean Audenis, Bernard Bula, Anne-Marie Burckel, Eric Hartmann, Michel Sandoz, Yvan Sjöstedt.

Constitution Soutien large des radicaux, avec bémols

Le Parti radical neuchâtelois a réservé hier soir un accueil positif à la nouvelle Constitution neuchâteloise. Mais avec quelques propositions de corrections et de vives discussions sur les mandats sociaux et le vote des étrangers.

Au terme d'une large consultation interne, l'assemblée générale du Parti radical-démocratique neuchâtelois (PRDN), réunie hier soir au château de Boudry, est entrée en matière sans opposition sur l'avant-projet de nouvelle Constitution cantonale. Celui-ci a été qualifié de «moderne, novateur et bien ficelé» par le secrétaire du parti, Damien Cottier. Mais des points ont été très discutés.

Gauche ou droite?

Ainsi, par 34 voix contre 27, l'assemblée a refusé une proposition d'amendement de Claude Frey visant à suppri-

mer la nouvelle notion de mandats sociaux de l'Etat et des communes. Contrairement aux buts sociaux, a estimé le conseiller national, il s'agit de garanties offertes par une Constitution «déséquilibrée à gauche». Il ne s'agit pas de droits, mais d'objectifs auxquels il faut tendre dans la mesure des moyens, ont notam-

Oui net à l'ONU

Par 56 voix contre 7, le Parti radical neuchâtelois a soutenu hier soir l'initiative populaire fédérale récemment lancée pour demander l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations-Unies (ONU).

La neutralité n'est pas un obstacle à l'adhésion, a souligné le secrétaire cantonal Damien Cottier, et il est nécessaire que la Suisse puisse se faire entendre directement dans ce lieu de rencontre international destiné à servir la

paix internationale et à soutenir le développement. Certes, le peuple suisse avait dit non à l'ONU en 1986, a reconnu Damien Cottier, mais «le Monde et l'ONU ont changé depuis lors».

Côté opposants, Bernard Zumsteg s'est demandé si notre pays, au vu des mandats de bons offices qu'il a obtenus, ne garderait pas davantage de représentations diplomatiques en restant hors de l'ONU.

AXB

ment répliqué la députée Lise Berthet et l'ancien juge fédéral Jean-François Egli. «Claude Frey est tellement à droite qu'il voit de la gauche où il n'y en a pas», a lancé Maurice Favre. Sur recommandation du comité cantonal via Huguette Tschoumy, le PRDN a accepté par 45 voix contre 15 l'introduction du droit de vote canto-

Signatures: taux différencié

Les radicaux ont rejeté l'abaissement à 3000 (6000 actuellement) des signatures nécessaires à une initiative et à un référendum cantonal. A une large majorité, le parti propose un taux différencié de 5% des électeurs (environ 6000 signatures selon le corps électoral actuel) pour l'initiative et de 2,5% (environ 3000 signatures aujourd'hui) pour le référendum.

Le PRDN a encore demandé que les autres formes de vie commune que le mariage, qui doit rester prioritaire avec la famille, ne soient

pas garanties constitutionnellement mais seulement reconues. Selon lui, la définition du droit de grève doit être reprise de la nouvelle Constitution fédérale, qui va moins loin que l'avant-projet neuchâtelois. Enfin, les radicaux

ont refusé de rallonger les législatures politiques de 4 à 6 ans (accepté pour les autorités judiciaires) et se sont opposés à l'élection des Conseils communaux par la population.

AXB



La Constitution a été présentée par les Jeunes radicaux Simon Stöckli, Marie-Laure Béguin, Gilles Simon et Damien Cottier, et par la présidente Huguette Tschoumy (de gauche à droite). photo Leuenberger

175320-311

Action spéciale valable jusqu'au 31 janvier 1999

Jacques Villeneuve
FIA Formula One 1997 Drivers World Champion

LUNETTES DE LECTURE

offre comprenant:

- une monture métallique
- 2 verres organiques antireflet (groupe 6/2)
- un examen de la vue
- un an de garantie contre la casse

Fr. 200.-



OPTOMETRISTES • RUE DE L'HÔPITAL 17 • CH-2004 NEUCHÂTEL

CASE POSTALE 159 • TÉL. 032 / 725 18 91 • FAX 032 / 724 20 01

LITTORAL CENTRE CORTAILLOD • TÉL. 032 / 842 32 32 • FAX 032 / 842 63 32



Hôpitaux Le Conseil d'Etat n'ira pas trop loin, mais il ira plus vite

Le Conseil d'Etat se rallie à la plus douce des trois variantes envisagées en matière de planification sanitaire. Il réclame néanmoins des économies supplémentaires et une mise en œuvre dans les cinq ans à venir.

Christian Georges

«Le Conseil d'Etat ne veut pas que les hôpitaux neuchâtelois soient déclassés, disqualifiés, parce que nous n'avons pas osé concentrer les investissements techniques nécessaires à leur maintien dans la qualité à laquelle le peuple a droit». Entouré de ses collègues au grand complet, le président du gouvernement Francis Matthey a eu recours à un langage volontaire et solennel hier au Château. Il devait définir les intentions de l'Etat en matière de planification sanitaire.

Le Conseil d'Etat avait au départ l'envie de retenir la deuxième des trois variantes du rapport de la Santé publique, qui «effaçait» l'hôpital de La Béroche. (lire notre édition du 5 décembre). Il se rallie finale-

ment à la première variante (voir encadré), «dans le but d'assurer un maximum de chances à une réforme nécessaire». Mais le gouvernement demande que soit affinée cette option «qui représente un minimum».

Accélérer le mouvement

Le gouvernement exige que la réorganisation envisagée à l'échelon cantonal diminue encore le nombre de lits B (transition, réadaptation, moyen séjour). «Il ne faut pas seulement maîtriser les coûts à terme mais les réduire», a insisté Francis Matthey.

Deuxièmement, le Conseil d'Etat réclame une clarification des rôles et une intensification des collaborations entre les futurs centres hospitaliers principaux des Montagnes et de Neuchâtel. Il demande aussi qu'on examine la création d'un organisme de gestion cantonal des hôpitaux.

Enfin, le gouvernement entend accélérer la mise en œuvre de la planification sanitaire. Celle-ci ne devra pas se dérouler en huit ans, «mais dans les

quatre à cinq ans qui viennent».

Esprit constructif

«Il est devenu impossible pour l'Etat, les communes et les assurés de supporter les coûts d'un système hospitalier qui a certes fait ses preuves, mais que nous devons rénover, reconstruire, restructurer», a plaidé Francis Matthey. Il a remercié tous ceux qui ont pris part aux études préalables. Par leur «esprit constructif de partenariat», ils ont permis d'aboutir à une planification qui n'est «pas technocratique» mais établie avec les gens au front.

Pour le Conseil d'Etat, renoncer à certaines maternités et à certains blocs opératoires est «indispensable». Car la collectivité ne pourrait pas assumer le coût du maintien et de la modernisation de tous les plateaux médico-techniques. Il invite le peuple à «prendre en considération l'ensemble des arguments». «Si l'on s'enferme dans une voie sans issue, nous aurons l'obligation de prendre des décisions beaucoup plus dures», a prêté Francis Matthey. **CHG**



Autour de son président Francis Matthey, le Conseil d'Etat au complet a dit vouloir «assurer un maximum de chances à une réforme qui est une nécessité». photo Leuenberger

«Mettre en place un système qui dure»

Chef du Département de la santé, Monika Dusong conteste la mort à terme des hôpitaux régionaux. «Nous cherchons à mettre en place un système qui dure», répond-elle aux oiseaux de mauvais augure qui agitent la menace d'une deuxième vague d'économies dans le futur.

Les institutions existantes vivront leur nouvelle vie «tant qu'on pourra construire ensemble». Si la variante retenue ne prévoit pour l'instant «que» 12 millions d'économies annuelles, c'est qu'elle prévoit un certain nombre de réinvestissements. «Nous n'injecterions pas cinq ou six millions au Locle si nous n'avions pas l'intention de maintenir l'hôpital», dit Monika Dusong. Chaque année qui s'écoule sans que soit construit le Nouvel hôpital Pourtalès coûte 5 millions de

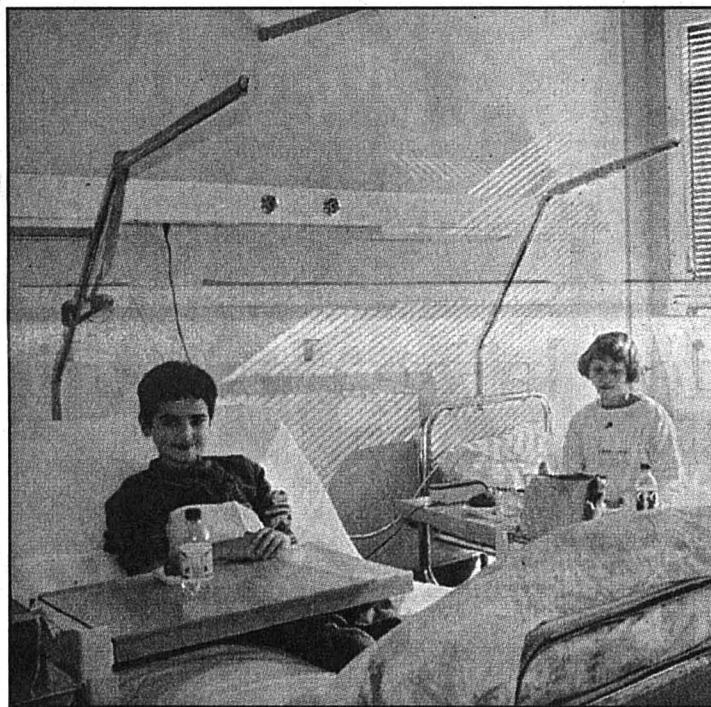
francs à la collectivité, insiste encore la conseillère d'Etat.

Appui sollicité

Aujourd'hui, le gouvernement sollicite le soutien de l'autorité médicale pour entreprendre une restructuration nécessaire, qu'il ne lance pas de gaité de cœur. Pour Pierre Hirschy, les suppressions annoncées de maternités et autres blocs opératoires paraissent raisonnables, dans la mesure où le canton a de «bonnes voies de communication».

Le Conseil d'Etat ne veut pas attendre de voir le succès que rencontrent les initiatives des opposants pour aller de l'avant. A leur sujet, Francis Matthey estime que «le blocage des investissements poserait de très gros problèmes à l'ensemble du système de santé».

CHG



Service de pédiatrie de l'hôpital Pourtalès: à quand une nouvelle vie? photo a

Rappel des principes

Pour rappel, voici les principes majeurs de la variante 1. La réorganisation entraîne la suppression à terme de 112 lits et de 204 postes de travail et permet d'économiser 12 millions par an. Le Conseil d'Etat ne sous-estime pas l'impact social, mais insiste sur le chômage inexistant dans le secteur des soins et la forte rotation du personnel. A ses yeux, «un redimensionnement par paliers permettra d'absorber le choc, même si la question du personnel administratif est plus épineuse».

Missions spécifiques

La médecine lourde se concentrera à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel. Le centre hospitalier des Montagnes devient un établissement unique sur deux sites avec une association de gestion. Au chef-lieu, une même association chapeaute l'entité

Nouvel hôpital Pourtalès-Providence. Ces deux centres hospitaliers principaux reçoivent des missions spécifiques.

On supprimera la chirurgie et la maternité autant au Locle qu'à Landeyeux et à La Béroche. Ces entités pourront toujours accueillir des patients dont les affections sont connues dans un nombre confortable de lits, mais elles reçoivent des missions nouvelles.

Le Locle se voue en particulier à la psychiatrie gériatrique. Landeyeux maintient sa polyclinique et devient un centre de réadaptation. La Béroche met en place un réseau de santé régional, assure la médecine de base et la réadaptation tout en offrant des services spécialisés. Enfin, l'hôpital du Val-de-Travers conserve sa maternité, un centre d'urgence et son service de chirurgie. **CHG**

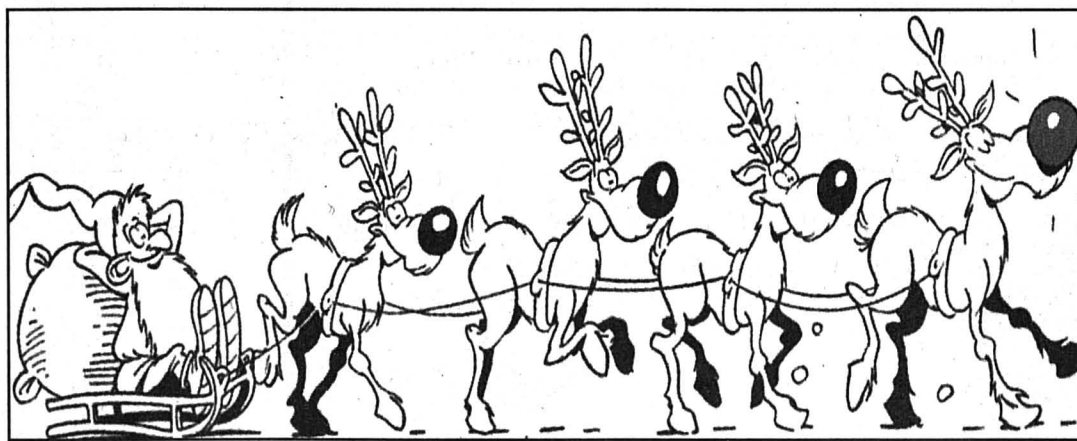
Nez rouge Des retours en toute sécurité pendant la période des fêtes

Un Nez rouge contre la griserie des fêtes! Dès demain, les automobilistes rechi-gnant à prendre le volant en fin de soirée n'auront qu'à composer le 0800 802 208. Nez rouge les ramènera à bon port et dans leur propre véhicule.

«Allô, 0800 802 208?». L'opération Nez rouge démarre demain! On ne présente plus ces nombreux bénévoles qui, pendant la période des fêtes (du 18 décembre au 3 janvier), se tiennent à la disposition des automobilistes ne s'estimant pas en état de conduire. Fatigué? Trop bu? Il suffit de composer ce numéro de téléphone gratuit et une équipe Nez rouge vous ramènera chez vous, dans votre propre voiture. Ce service est gratuit, mais les pourboires sont les bienvenus.

Jusqu'au petit matin

«Ce sont surtout des jeunes qui nous contactent»,



Un retour en toute sécurité.

illustration sp

explique Claude Gaberel, le président de la section neuchâteloise. Plus de 25.000 sets de tables ont été distribués dans des établissements publics, ainsi que de nombreuses affiches. «Mais il arrive aussi que des familles fassent appel à nos services». Sans condamner, ni juger, le message de la fondation Nez rouge est: «Ne conduisez pas si vos facultés sont affaiblies». Présent depuis 1993 dans le canton, Nez rouge a, comme l'année passée, regroupé

toute l'action aux Hauts-Genèveys. «Plus de 60 bénévoles se sont déjà engagés dans des disponibilités qui vont de une à quatre nuits», explique Claude Gaberel. Du monde, il en faut! Car trois personnes font, à chaque fois, partie du voyage: «Le conducteur du véhicule Nez rouge, la personne qui ramènera dans sa propre voiture celui qui a sollicité de l'aide, et enfin un accompagnant pour veiller à ce que tout se passe bien». La permanence sera

assurée de 22h à 4h du matin, sauf le 31 décembre, «où la permanence est assurée jusqu'à 6 heures du matin!» L'année passée, «102 personnes et 58 véhicules ont été rapatriés. La distance moyenne des trajets était de 52 km, et mis bout à bout cela représente 5350 kilomètres».

Le bénéfice ira à la fondation Théodora, qui cherche à égayer les enfants hospitalisés pendant cette période de Noël.

MAD

Télécommunications Que libéralisation rime aussi avec régions

Face à la très rapide évolution des télécoms et leur libéralisation, la Communauté neuchâteloise d'intérêt pour le développement des télécommunications (CNIDT) se doit d'être «un observatoire» de toutes les nouveautés présentant un intérêt pour la région. C'est ce qu'a déclaré le président de la CNIDT, le conseiller communal et national Daniel Vogel, lors de la récente assemblée générale annuelle de cette association.

bièra au printemps prochain, à l'attention du public et des autorités, une étude sur la situation de la région en matière de télécommunications.

Daniel Vogel a également annoncé la décision d'ouvrir prochainement un site Internet. Outre une présentation de la mission de la CNIDT, ce site devrait être un carrefour des sources d'information dans le domaine des télécoms. Bref, un lieu virtuel de... communication.

AXB

Veiller à la qualité

Par ailleurs, l'apparition d'entreprises privées de télécommunications implique aussi pour la CNIDT de «veiller activement à ce que les régions décentralisées du pays ne soient pas marginalisées par les grands courants, mais puissent continuer à mettre une information aussi performante que possible à disposition de l'économie».

La communauté d'intérêts est donc attentive à la qualité des performances offertes sur le territoire neuchâtelois et ses environs. En outre, elle pu-

PUBLICITÉ

BEAU-RIVAGE HOTEL

Chambre avec SMART

179024-339

1, ESPLANADE DU MONT-BLANC, 2001 NEUCHÂTEL • TEL. 032/ 723 15 15

VOTRE ÉCONOMIE

Action jusqu'au 2 janvier 1999

Dinde fraîche

de France, pièces de 2,5 à 8 kg environ

kg ~~9.50~~

5.80

VOUS ÉCONOMISEZ
38%

Action jusqu'au 19 décembre

Fondue bourguignonne

de boeuf, 1er choix, du pays sur plat de 450 g environ

kg ~~34.-~~

23.50

VOUS ÉCONOMISEZ
30%

Action jusqu'au 2 janvier 1999

Darnes de saumon frais

de Norvège

kg ~~17.-~~

12.-

VOUS ÉCONOMISEZ
29%

Action jusqu'au 19 décembre

Broccoli

d'Espagne et d'Italie

kg ~~3.80~~

2.50

VOUS ÉCONOMISEZ
34%



Action
MIGROS

VENTE SPÉCIALE

VTT tout-suspendus avec v-brake et Gripshift Shimano 21-vitesses
Fr. 399.- (a.l.d. 798.- prix indicatif)
(26" pour adulte et 24" pour junior)
Fr. 299.- (a.l.d. 598.-)
(20" pour enfant)



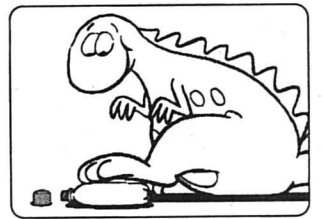
VTT-Cadre Alu poll avec Gripshift/ Shimano 21-vitesses
Fr. 399.-

Snowboard VISION avec noyau bols, construction Cap Fr. 299.- (120-130 cm), Fr. 349.- (140 cm), Fr. 399.- (145-162 cm) (a.l.d. 798.-, prix indicatif)

Snowboards: tous les Santa Cruz 399.- (a.l.d. 798.-), divers boards 199.- (a.l.d. 398.-), Airwalk Softboots 79.- (a.l.d. 158.-), hardboots EXTREM 99.- (a.l.d. 398.-) Raichle softboots 149.- (a.l.d. 298.-), fixations Fritschl 99.- (a.l.d. 198.-), fixations Nidecker 129.- (a.l.d. 259.-) **Addas & Vans:** 50% de rabais sur les habits **textile pour vélo:** 50% sur KHS et Gonso **Inlineskates:** tous les Rollerblade à 99.- (a.l.d. 248.-), divers inline 49.-, **chaussures de marche et de loisir:** 40-50% sur Raichle **Lunettes de soleil:** UVA/UVB 29.- (a.l.d. 99.-), Ray Ban 49.- (a.l.d. 198.-) **Mountain-bikes, citybikes et vélos de course:** 40% sur les prix catalogue, grand choix de marques avec Shimano Alivio, STX, LX, XT et XTR. Pour dames, homme et enfant dès 199.- avec garantie.

Chaque semaine des nouvelles actions et des nouveaux produits. Tout doit disparaître rapidement!

EXTREM bikes et boards: Peseux, Tombet 29, Ouvert du mardi au vendredi de 13 à 19 h et le samedi de 10 à 17 h. 032 730 18 18



L'air dehors,
la capsule dessus!



4006-110

PET-Recycling:

Informations gratuites 0800 555 700

MOTS CROISÉS

Horizontalement: 1. On la dit simple, mais elle est parfois bien compliquée... 2. Chant de soliste - Refuge. 3. Dans certains cas, il vaut mieux qu'il soit vierge - Dépouillé. 4. Possessif. 5. On le fait travailler en cuisine. 6. Rôti à l'ancienne - Mesure orientale. 7. Pâles, pâlots, pâlichons... 8. On peut y écouter entre deux portes. 9. Débris de fiole - Quelle purge! 10. Mélange parfait - Un mot au choix. 11. L'homme de barre.

Verticalement: 1. Un bon moment, pour le commerçant. 2. Propos de célébrant - Risqua le coup. 3. Premiers sourires - Lettre grecque. 4. Territoire américain - Chalet suisse. 5. Gros problèmes... - Sigle alémanique. 6. Monnaies - Sou asiatique. 7. Pronom personnel - Poisson d'eau douce. 8. Le bon fait très élégant - Mauvaise gorgee - Un homme dans le déluge. 9. Travail de recherche - Parente très proche.

Solution demain.

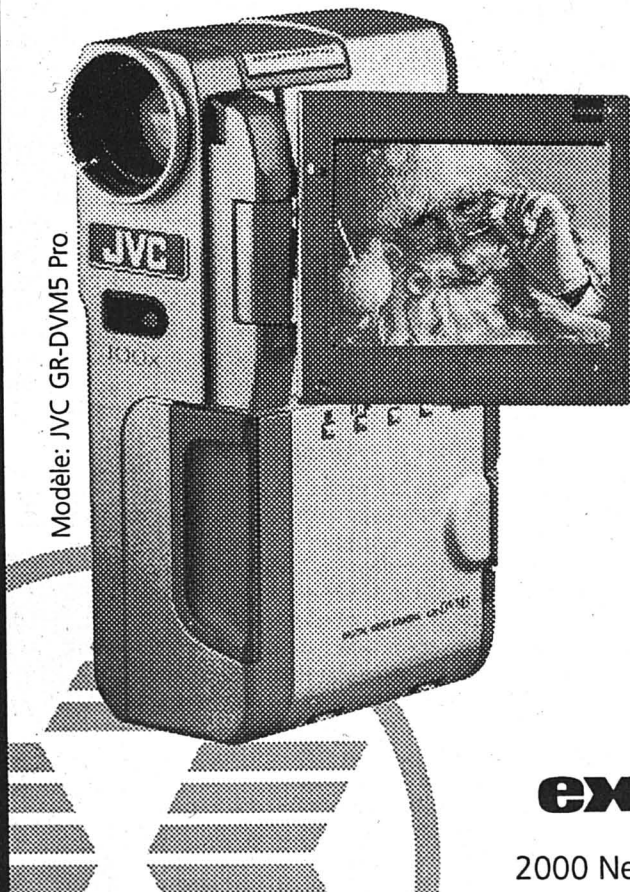
SOLUTION D'HIER

Horizontalement: 1. Poudrierie. 2. Nougats. 3. Laïc - Ec. 4. Proton - Ma. 5. Innover. 6. Ti - Usé. 7. Accessit. 8. Ta - Soin. 9. Astre. 10. Orné - Ai. 11. Nie - Epine.

Verticalement: 1. Palpitation. 2. Arnica - Ri. 3. Union - Ane. 4. Doctoresse. 5. Ru - Ov - Sot. 6. Eglise - Sirop. 7. Ra - Ruiné. 8. Item - St - An. 9. Escale - Raie.

Offrir avec plaisir.

JVC



Modèle: JVC GR-DVMS Pro

Camcorder digital • Moniteur couleurs LCD orientable, chip 2,5" • Viseur couleurs • Zoom motorisé 10x • Zoom digital 100x • Fonction photo • Son stéréo PCM digital • Longplay • Télécommande • Unité GV-CB3 JLIP Video Capture pour le retravail et le traitement de l'image piloté par ordinateur comprise

2998.-

expert Jeanneret

2000 Neuchâtel, Rue du Seyon 26, Tél. 032/724 57 77

177538-599

SIS En moyenne, plus de sept interventions par jour

En 1998, le Service d'incendie et de secours de Neuchâtel est intervenu près de 2700 fois. Pourquoi? Comment? Extraits choisis du rapport d'activité.

Pascal Hofer

Le Service d'incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel, cette année, a procédé à la destruction de 32 nids de guêpes ou frelons... mais est aussi intervenu 599 fois pour une urgence médicale. Mardi soir, en présence notamment de la conseillère communale Violaine Barrelet, directrice de la Police du feu, le personnel du SIS a pris connaissance du rapport d'activité 1998. Présenté par le major Willy Gattolliat, commandant du service, ce rapport témoigne d'un accroissement des interventions: 2663 sorties en 1998 (2397 l'année dernière), soit 7,39 interventions quotidiennes en moyenne (contre 6,65 en 1997 et 6,25 en 1996).

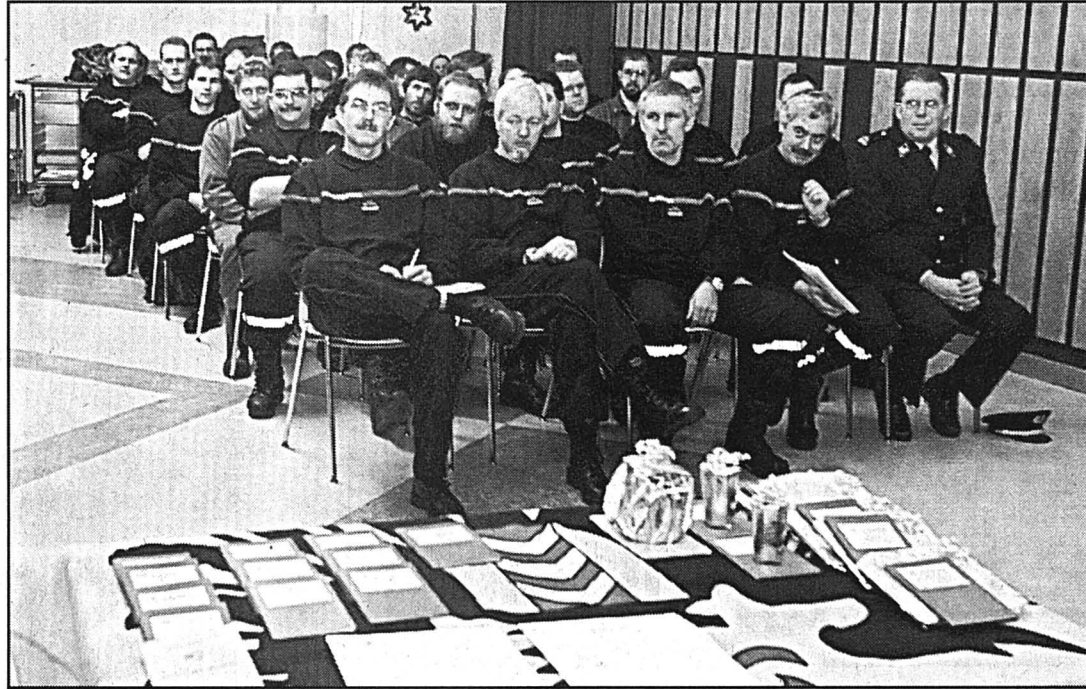
Le SIS remplit trois missions principales, le service du feu, le service sanitaire (ambu-

lances) et le service de sauvetage sur le lac. Dans les deux premiers cas, une convention lie la Ville de Neuchâtel à respectivement neuf et vingt autres communes, pour la plupart situées sur le Littoral.

Service du feu. En 1998, ce service est intervenu à 617 reprises, contre 607 en 1997 et 568 l'année précédente. Les sept causes principales sont les suivantes: alarmes automatiques dans les entreprises (134 interventions), désincarcérations (118, dont 14 effectives), hydrocarbures (84), feux d'immeubles (54), inondations (46), alarmes erronées (29), enfin feux de véhicules (25). Pour l'anecdote, on signalera encore 16 feux de cuisine, 11 sauvetages d'animaux et 9 dépannages d'ascenseur.

Sur ces 617 sorties, 430 ont eu lieu à Neuchâtel, 123 dans les communes membres de la convention, 64 dans des communes non membres. Les cinq groupes de piquet et de renfort ont été mobilisés à 40 reprises.

Effectif: à l'heure actuelle, le SIS peut compter sur 41 sapeurs-pompiers professionnels et 149 volontaires.



Une partie de l'assistance. Au premier plan, sur une table, les documents relatifs aux diverses promotions et distinctions. photo Marchon

Service sanitaire. Les quatre ambulances du service ont parcouru plus de 29.000 kilomètres en 1998 (25.900 en 1997), répartis entre 1980 sorties, soit 238 de plus que l'année dernière. Lieux d'in-

tervention: 1114 à Neuchâtel, 821 dans les communes membres de la convention, 45 dans des communes non membres.

Les six principales causes d'intervention ont été, dans

l'ordre, les urgences médicales (599), les difficultés respiratoires et malaises (322), les accidents de la circulation (211), les cas relevant de l'ivresse et de la psychiatrie (138), les accidents domestiques (126), à quoi il faut ajouter les sorties sans transport de personnes (287).

Sauvetage sur le lac. «L'Oriette», le bateau du SIS, est intervenu 66 fois en 1998 (48 en 1997), notamment pour 16 recherches de personnes, 12 recherches diverses et 16 remorquages ou renflouages.

PHO

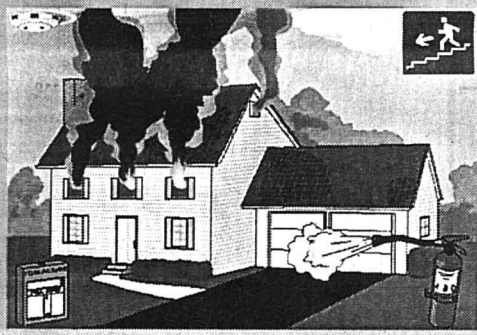
Promotions

Au sein du SIS, les promotions suivantes interviendront au 1er janvier 1999.

Promus au grade de lieutenant: Maxime Franchi, William Schiro, Thierry Wasserfallen, Eduardo Martin, Jean-Marc Vaucher. Au grade de sergent: Alain Froidevaux, Olivier Fortis, Christian Mäder, Michael Schmitt. Au grade de caporal: Cédric Eschler, Yanis Callandret, Stéphane Chammartin, Fred Vils. /réd

Prévention: les enfants d'abord

INFORMATION DANS LES ECOLES PRIMAIRES



La prévention des incendies

Cette illustration figure sur la couverture de la brochure et de la cassette vidéo réalisées pour l'occasion. document sp

La présentation du rapport d'activité 1998 a été l'occasion d'évoquer l'instruction de prévention dans les écoles, instruction instaurée durant l'année scolaire 1997-1998 et réalisée conjointement par le SIS (Jean-Marc Colin) et le Service communal d'hygiène et de prévention du feu (Eric Leuba).

Tous les élèves de 5e année primaire de Neuchâtel - soit 420 enfants pour cette volée - ont pris part à une leçon d'environ 40 minutes. Objectif: les sensibiliser aux risques inhérents au feu, ainsi qu'au comportement à adopter lors d'un incendie. Il s'agit également de leur expliquer comment éviter les problèmes lors de l'évacuation d'une école ou d'un lieu public, en démontrant, sur une maquette, les réactions et la

procédure à suivre. Par ailleurs, les élèves peuvent voir et toucher des objets récupérés après un incendie.

Dans chaque classe visitée, les enfants ont en outre participé à un petit concours. Après correction, les lauréats de chaque collège, ainsi que la meilleure classe de la ville, ont été reçus à la caserne du SIS, où, après une visite guidée, ils ont été récompensés par un petit cadeau. «Devant le succès rencontré tant auprès des élèves que des enseignants, cette expérience sera reconduite à l'avenir chaque année», a annoncé Eric Leuba, chef du Service d'hygiène et de prévention du feu. De surcroît, le tout a débouché sur la fabrication d'une cassette vidéo et d'un CD-Rom. PHO

Solidarité L'Eglise adventiste de la partie

Demain, la Chaîne du bonheur récoltera des fonds en faveur des Suisses en situation de précarité. A cette occasion, de 17 à 19 heures, l'Eglise adventiste de Neuchâtel ouvrira spécialement son vestiaire, ainsi que sa banque alimentaire, dans ses locaux du 39, faubourg de l'Hôpital. Chaque personne dans le besoin sera la bienvenue et recevra, gratuitement et en fonction des circonstances, des habits homme, femme et enfant, ainsi que de la nourriture.

En temps normal, ce vestiaire et cette banque alimentaire sont ouverts tous les mardis de 14 à 17 heures.

Pour mémoire, les promesses de don pour l'opération «Ça n'arrive pas qu'aux autres» sont à adresser à: tél. 0800 87 07 07, fax 0800 87 07 08, e-mail info@bonheur.ch, internet www.bonheur.ch, CCP Chaîne du bonheur 10-15000-6. PHO

Rubrique
Ville de Neuchâtel

Tél. (032) 725 65 01
Fax: (032) 725 00 39

Tribunal correctionnel Des polices d'assurance vie hors normes

Un témoin a décrit hier au Tribunal correctionnel de Neuchâtel les étranges caractéristiques des polices d'assurance vie par le biais desquelles l'ex-notaire L.W. espérait refinancer son parc immobilier.

«Vous me pardonnerez de ne pas pouvoir vous verser une indemnité à la hauteur de votre prestation.» Au troisième jour du procès de l'ex-notaire L.W. (nos éditions de lundi et d'hier), la présidente du Tribunal correctionnel de Neuchâtel Geneviève Calpini Calame a, comme le reste de l'assistance, écouté avec un intérêt mêlé d'effarement le témoignage d'un juriste qui avait travaillé pendant six ans pour la compagnie d'assurances allemande dont des polices-vie devaient notamment permettre au prévenu de réduire les intérêts dus sur certains de ses immeubles et d'obtenir une commission à placer ensuite dans le «trading» d'instruments bancaires.

Selon ce témoin, la hauteur des commissions servies au

courtier dans ce type de police - 20% - explique largement pourquoi elles n'offrent une valeur de rachat qu'après deux ou trois ans de paiement des primes: il faut d'abord payer le courtier. Or aucune des polices conclues dans le cadre de l'affaire traitée lundi n'a été payée assez longtemps pour qu'elles permettent aujourd'hui de rembourser le moindre sou au financier allemand qui avait fourni la mise de fonds.

En fait, selon la description du témoin, ces polices «fictives» s'écartent sensiblement de ce que le commun des mortels croit savoir en matière d'assurances. Par exemple, elles ne prévoient pas de réalisation du risque, en l'occurrence le décès du preneur. Dans un tel cas, le preneur est remplacé, et on ne verse rien.

Un caractère «fonceur»

Ce qui est en tout cas contraire aux lois allemandes en la matière. Ces lois interdisent par ailleurs de servir une commission au preneur. Pour le témoin, le fait que la société du Liechtenstein avec laquelle

L.W. était entré en affaires ait alors joué simultanément les rôles du courtier et du preneur équivaut donc à «contourner la loi».

Si le prévenu s'y est lancé, c'est peut-être à cause de son caractère «fonceur», décrit hier par un de ses amis d'enfance. Ce témoin a aussi relevé que si l'ex-notaire ne cultivait pas «un appât du gain démesuré», il était poussé «par une

volonté de réussite, le désir de bâtir quelque chose».

Pour sa part, l'ancien chef du Département de la justice Pierre Dubois a relevé la qualité de la coopération du prévenu avec l'autorité de surveillance des notaires. Et a estimé que si L.W. avait fait «de la mauvaise gestion», il n'aurait pas délibérément cherché à mal se conduire. Réquisitoire cet après-midi. JMP

Entêtement aveugle

La poursuite de l'interrogatoire du prévenu a confirmé, à travers l'examen de nouvelles affaires, à quel point la volonté de s'en sortir avait fait perdre à L.W. la capacité d'apprécier la signification des événements. Une banque de Madrid lui refuse un crédit sur une «promissory note» de 70 millions de dollars et prévient même la police? Il ne s'en émeut pas et tente un peu plus tard de négocier un autre titre douteux auprès d'une banque de

Neuchâtel, dont les employés appellent également la police.

Pareillement, les curieux agissements de certains des jongleurs financiers auprès de qui il place l'argent de particuliers ou de sociétés ne le dissuadent pas de changer de méthode: persuadé de la réalité de ces placements à 20, 60 ou 100% d'intérêts annuels, il est, à cette époque, «prêt à essayer jusqu'à trouver la bonne personne». Une quête à laquelle mettra fin son arrestation. JMP

Tour OFS Le Parlement donne son aval

Dans notre édition d'hier, nous nous sommes fait l'écho de la décision, par le Conseil des Etats, d'approuver un crédit de 26,5 millions de francs pour l'agrandissement du bâtiment de l'Office fédéral de la statistique (OFS), à Neuchâtel. Dans le même temps, nous indiquions qu'une divergence de vue entre le Conseil des Etats et le Conseil national remettait en cause l'ensemble du paquet destiné à financer diverses constructions fédérales, dont l'extension de l'OFS.

Hier, cette divergence a été effacée. Et, dans la foulée, le Parlement (réunion des deux Chambres) a approuvé le crédit relatif à cette extension.

PHO

AGENDA

Marché L'esplanade Léopold-Robert accueille un marché artisanal, samedi de 9 à 18 heures.

Concert A la flûte et au piano, Laure Fraussen et Manon Gertsch interprètent des œuvres de Hindemith, Messiaen, Takemitsu, Fukushima et Poulenc, samedi à 18 heures au Salon de musique du haut de la ville, rue Léon-Berthoud 8. /réd

AVIS TARDIFS

la veille de parution jusqu'à 21 h 00
Remise des textes: jusqu'à 17 h 00: dès 17 h 00:
PUBLICITAS L'EXPRESS
tél. 032 / 729 42 42 tél. 032 / 725 65 01
fax 032 / 729 42 43 fax 032 / 725 00 39

meubles
MEVER

Neuchâtel fbg de l'Hôpital

Ce soir, jeudi
**OUVERT
JUSQU'À 22H**

175196-376

La Passade, Boudry
Rue Louis-Favre 20

Roulin

Peintures - Sculptures - Tapisseries
Dernier jour: ce jeudi 17 décembre, de 17 à 19h.

Restaurant Beauregard

Les Hauts-Geneveys

est fermé aujourd'hui jeudi,
toute la journée,
pour cause de deuil

179953-376

Auberge de L'Aubier

Montezillon - 730 30 10

Aujourd'hui à 20h00

Dîner Concert avec

Roland Hug

et ses

New Orleans all Stars

Dixie Christmas

180228-376

L'artisan du foie gras

et

Le Caveau de Bel-Cour

vous invitent à une

dégustation de foie gras

à Neuchâtel

Promenade-Noire 6

(anciennement Rossetti

meubles)

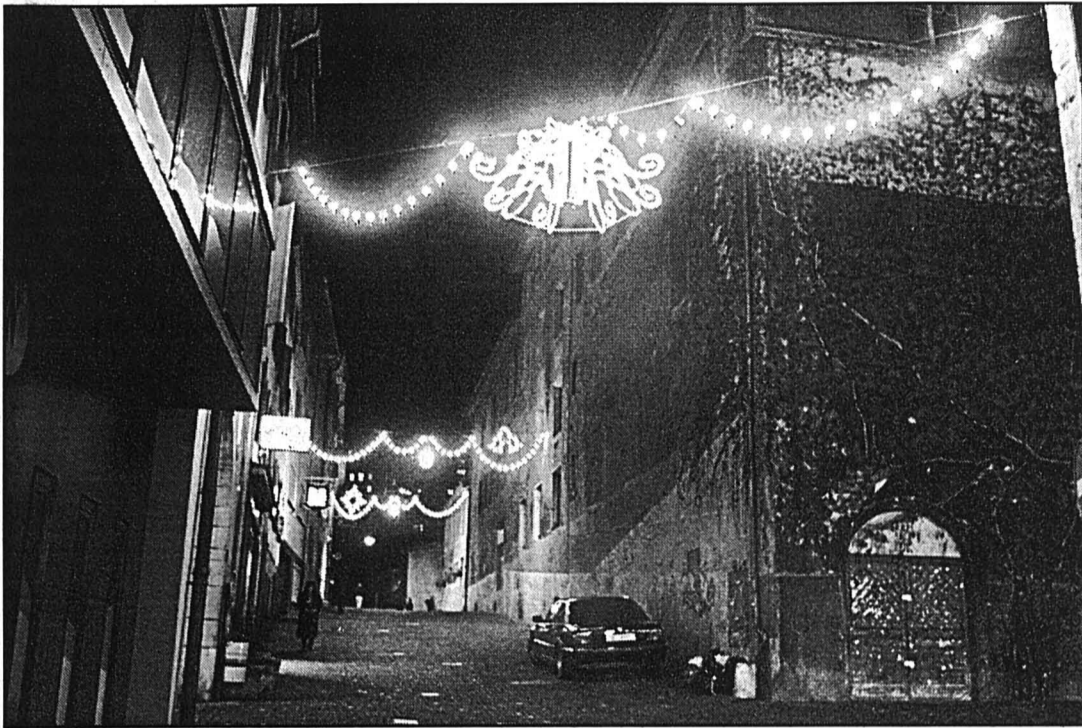
jeudi 17.12. 16h-22h

vendredi 18.12. 14h-19h

samedi 19.12. 10h-17h

Des idées-cadeaux originales 206554-37

Fêtes La ville rayonne dans tous les coins de rue



De plus en plus de commerçants se regroupent pour illuminer les rues qui ne le sont pas encore. Ici, celle des Fausses-Brayes. photo Marchon

Chaque année, lors de la période des fêtes, on a l'impression que de nouvelles décorations lumineuses ornent le centre-ville de Neuchâtel. Impression fondée? Oui.

Année après année, la ville de Neuchâtel en général et son centre en particulier se font toujours plus beaux à l'occasion des fêtes. Le millésime 1998 n'échappe pas à cette agréable tradition. Nonobstant les initiatives privées - de plus en plus de magasins installent des décorations murales -, deux services de l'administration communale sont plus particulièrement concernés, celui des Parcs et promenades et celui de l'Electricité.

Pour le premier, le grand tournant, si l'on peut dire, a eu lieu l'année dernière: décoration de giratoires, arbres de la baie de l'Évole illuminés ou autre bonhomme de neige végétal en bas de la rue de la Boine. A quoi le Service des parcs et promenades a ajouté,

cette année, l'illumination des deux hêtres pourpres de la place Pury et du marronnier de la rue du Château.

Moitié-moitié

«Qu'il s'agisse de giratoires ou d'arbres, nous en ferons chaque année un peu plus», annonce Christine Estoppey, adjointe au chef de service.

Le Service de l'électricité s'est quant à lui chargé d'installer de nouveaux motifs et guirlandes au-dessus des rues des Fausses-Brayes et du Château. Avec une nuance de taille: dans ce cas, le coût de l'opération est pris pour moitié par le secteur privé, des commerçants en l'occurrence.

Directeur du Service de l'électricité, Charles-André Grossenbacher explique: «Depuis des décennies, nous nous chargeons de décorer les principaux axes du centre-ville. C'est une tradition. Mais nous avons reçu, et recevons toujours, des demandes de la part de commerçants situés dans d'autres rues de la ville. Nous

sommes entrés en matière, mais pas à n'importe quelle condition, dans la mesure où les demandes doivent correspondre à une motivation commerciale réelle, et pas seulement au fait que la prestation pourrait être gratuite.»

Dizaines de francs

C'est ainsi que, depuis quelques années, le Service de l'électricité a opté pour la solution suivante: il prend à sa charge la moitié du coût de l'opération, l'autre étant financée par les commerçants de la rue concernée. «Avec un coût de 1000 francs, par exemple, poursuit Charles-André Grossenbacher, à raison de 500 francs pour les commerçants, et s'ils sont une dizaine, il en coûte 50 francs pour chacun d'eux.»

Un système qui fonctionne apparemment bien, puisque «en moyenne, nous décorons une rue de plus chaque année». On pourra le vérifier ce soir, lors de la troisième nocturne. **Pascal Hofer**

Service des sports Quand fête de Noël rime avec entraide



Le ventriloque Roger Alain et ses compagnons Marius et Edgar ont animé la fête. photo Marchon

Faire passer un bon moment à des enfants bien portants, qui, du même coup, en aident d'autres qui ne le sont pas. Telle est la philosophie de la fête de Noël mise sur pied par le Service des sports de la Ville de Neuchâtel, plus particulièrement en marge de sa très populaire Ecole de natation.

La deuxième édition s'est tenue mardi soir au temple du Bas, en présence de quelque 500 personnes.

«En fait, il y avait environ 300 enfants et 200 adultes, explique Etienne Dagon, chef de service. Car si la manifestation est gratuite pour les adultes, elle ne l'est pas pour les enfants, dans l'optique, justement, de cette entraide entre enfants.»

Après l'Association romande des familles d'enfant cancéreux, qui avait touché 2500 francs l'année dernière, la fondation Théodora se verra remettre un chèque de 3000

francs. «Ce qui correspond à l'intégralité des recettes, puisque tout est pris en charge par la Ville et des sponsors.» Les «Docteurs Rêves» de la fondation pourront ainsi apporter un soulagement physique et moral à des enfants hospitalisés.

Les facéties du ventriloque Roger Alain, un Père Noël, un Père Fouettard et un petit cadeau pour chacun ont comblé la jeune assistance.

PHO

primo visavis



Michel Matthey - primo - Chézard St. Martin

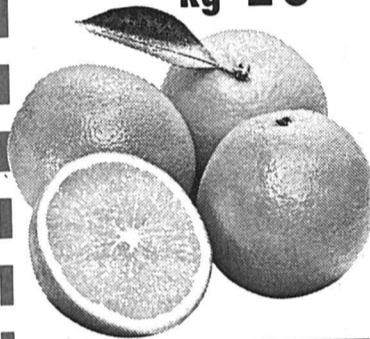
près de
chez vous
frais
actuel

et tout comme mes 1500 collègues de primo et visavis, je vous propose les actions suivantes:

51/98

Oranges Navelinas
succulentes, d'Espagne

kg 1.40



Tomates aromatiques de Maroc

kg 2.20

Joker

THOMY

• Mayonnaise

265 g

2.35



300 g

2.20

• Moutarde mi-forte

Marques exclusives

706225-110

Vin blanc vaudois **Féchy 1997**
Le Triolet

27% meilleur marché

75 cl 10.90 7.95

Vin rouge de France **Château La Rose du Pin AC 1997**
Bordeaux

75 cl 7.95 6.95

SELECTION BERGERON

Vin rouge de France **Fleurie AC 1997**

75 cl 10.40 8.40

frais et actuel

MÖVENPICK Saumon sauvage canadien en tranches
130 g env.

100 g 7.90



Le beurre 2.70
250 g 2.

Fromage suisse à raclette

• doux • salé

100 g 1.60 100 g 1.70

Andros Jus de fruit
1 litre 4.-

Super-prix

• Coca Cola
• Coca Cola Light (+dépôt)
PET 1,5 litre 1.60

Café Merkur Goldenblack
• en grains • moulu, sous vide 500 g 6.95

Uncle Ben's
Riz long grain 900 g +20% gratuit 1080 g 3.60

Hero
• Garniture pour bouchées à la reine 840 g 5.95

• Choix de légumes avec chanterelles 540 g 4.90

Bahlsen
Cacahuètes grillées, salées 500 g 3.95

Zewa Softis
• Pocket 9x5 pièces 1.20

• Mouchoirs en papier 15x10 pièces 2.95

Calgon 2-protection
• Tabs, 51 pièces 816 g 23.95

Persil
Box 4 kg 10.90

Marin Pow-Wow au sujet des Indiennes

Suspendu depuis trois ans, le projet de réfection de la rue des Indiennes revient sur le devant de la scène. Le Conseil général marinois devra se prononcer ce soir jeudi sur un crédit de 2,5 millions pour sa réalisation. Une somme que la commune peut se permettre, au vu du budget 1999, qui prévoit un bénéfice de 629.700 francs.

Avec un excédent de revenus de 629.700 fr., pour un ménage communal de 18,8 millions, Marin-Epagnier constitue une heureuse exception en regard de la plupart des communes du canton, qui se débattent dans les chiffres rouges.

Comme lors des deux précédents exercices, le bénéfice excède le demi-million de francs, une situation que la commune doit surtout à la présence sur son territoire de personnes morales dont elle perçoit des impôts importants. De plus, le développement du quartier «Sur-le-Crêt» augmente sensiblement le nombre des contribuables. Conséquence: l'impôt sur le revenu des personnes physiques pourrait grimper de quelque 200.000 francs.

Cependant, note l'exécutif dans son rapport, la planification financière de l'Etat pour 1999-2002 laisse transparaître son «regard gourmand sur les revenus fiscaux des personnes morales encaissés par les communes»...

Un quartier prometteur

Reste que la bonne situation financière permet au Conseil communal de revenir à la charge avec un crédit de 2,5

millions de francs pour la réhabilitation de la chaussée des Indiennes. Un crédit de 35.000 francs avait été voté par le législatif en décembre 1995 pour l'étude préliminaire, mais le projet avait été mis entre parenthèses en raison de la planification des investissements, et de l'utilisation de cette rue par les poids lourds du chantier de la N5 (A5).

Outre la construction routière et la modération de trafic, ce crédit important comprend l'assainissement des conduites d'eau de boisson, des canalisations communales et de leur mise en séparatif. A noter que ce dernier point doit faire l'objet d'une subvention cantonale, et que les Ponts et chaussées ont promis une indemnité forfaitaire de 100.000 francs pour dédommagement des déprédations dues au chantier de la N5.

Parallèlement à ces motifs techniques, la réfection des Indiennes est aussi motivée par l'arrivée possible d'une surface commerciale en lieu et place de l'usine «Allegro», et l'extension de la zone urbanisée au lieu dit «Sur-les-Planches».

Par ailleurs, les élus examineront une seconde demande de crédit, de 425.000 francs, pour une conduite d'interconnexion d'eau de boisson. Des travaux partagés par les communes de Neuchâtel, Hauterive et Saint-Blaise, qui ne coûteraient que 60.000 fr. à Marin-Epagnier.

Il sera aussi question de la mise en place de la structure d'accueil pour écoliers et de la construction d'un immeuble pour les personnes du 3e âge.

Ivan Radja

Enges Vers une taxe des chiens augmentée

Nouvelle taxe des chiens au programme du Conseil général à Enges ce soir. Les élus plancheront aussi sur le budget qui prévoit un léger déficit.

Augmentation de la taxe des chiens à Enges. Elle pourrait passer de 40 fr. à 60 fr. par année. Les élus sont appelés ce soir à plancher sur la modification du règlement de police des chiens.

La dernière augmentation datait de 1993, faisant passer la taxe communale de 25 fr. à quarante. Cette proposition de nouvelle augmentation est motivée par la modification du règlement cantonal. L'Etat a en effet fait passer le taux maximum de la taxe de 60 fr. à 100 fr., et par là-même d'augmenter sa part due de trois à dix francs.

Déficit de 45.795 fr. au budget 1999 pour la commune. Les élus éplucheront des prévisions financières que la rigueur n'a pas réussi à tenir dans le noir. On no-

tera que le chapitre de la santé a considérablement augmenté. Ainsi, le Conseil communal, en accord avec la commission du budget et des comptes, a décidé de porter la taxe hospitalière à 13% de l'impôt communal. «Ce pourcentage procurera une recette, selon la rentrée d'impôts estimée, de 84.890 francs. Cette somme ne couvrira donc pas totalement la part communale à l'aide hospitalière budgétisée à 86.000 francs», note le rapport de l'exécutif. On notera encore qu'une légère augmentation des rentrées fiscales est prévue pour l'an prochain. Le budget s'articule autour d'un total de charges de 1,36 million de francs.

Du côté des investissements prévus l'an prochain, on notera que l'épuration de Lordel et environs pèse lourd. Le gravillonnage de la route Lordel-Les Gravereules et le plan d'aménagement sont aussi au programme.

PDL

Lignièrès Action d'enfants pour les Cartons du cœur

Sensibles au fait que certains enfants et certaines familles ont moins de chance qu'eux, les élèves de 4e et 5e primaires à Lignièrès ont décidé avec leur enseignante Mirka Cordaz de faire une action en faveur des Cartons du cœur.

Comme ils l'ont fait ces précédents jours, les enfants donnent rendez-vous de

16h30 à 18 heures, encore ce soir et demain devant l'épicerie du village. A cette occasion, ils récolteront des denrées non périssables à l'intention des démunis. Répondre à leur appel, c'est montrer à ces enfants que l'on est fier d'eux et leur permettre de garder les yeux ouverts sur le monde qui les entoure.

SYG

La Neuveville Les coupables désignés le sauront en premier



Les conclusions de la commission d'enquête seront rendues publiques en février, après que les personnes mises en cause aient pu y avoir accès. photo a

Rapport terminé mais toujours secret. La commission spéciale qui enquêtait sur les responsabilités de la pollution de l'eau a fini son travail à La Neuveville. Mais avant de remettre son rapport au Conseil de ville, elle a souhaité que les personnes mises en cause puissent le lire auparavant. L'envoi du rapport aux gens concernés a nourri hier soir les débats du législatif qui devra dès lors patienter jusqu'en février pour connaître les conclusions de l'enquête. A moins que des fuites, que certains craignent, n'aient lieu avant.

Patrick Di Lenardo

Ceux qui sont responsables de la pollution de l'eau en août dernier à La Neuveville sont désignés. La commission spé-

ciale émanant du Conseil de ville a terminé son enquête, après 23 séances depuis septembre dernier. Au final, plusieurs personnes seraient impliquées dans cette grave contamination de la nappe phréatique qui avait causé une épidémie de gastro-entérite. Mais la commission n'a pas dévoilé son enquête hier soir lors de la séance du Conseil de ville, comme elle aurait dû le faire. «Notre rapport comporte des conclusions et des éléments qui pourraient avoir de l'influence sur l'avenir de plusieurs personnes. Ces personnes ont le droit de consulter ce rapport avant son dépôt», a expliqué Pierre-Alain Berberat, porte-parole de la commission.

Souhaitant respecter le droit d'être entendu, ayant demandé un avis de droit à une juriste, la commission préconisait d'envoyer ce rapport

aux personnes concernées, par recommandé et avec clause de confidentialité. Ceci pour qu'elles puissent dire leur mot avant que ces conclusions ne soient rendues publiques. Sans contester la transmission du rapport, le Bureau du Conseil de ville ne souhaitait pas voir le document transiter ainsi. «Cela pourrait être préjudiciable, voire même dangereux», a remarqué Alain Gagnebin, président du législatif.

La peur des fuites

Car l'on craint des fuites. Même si Pierre-Alain Berberat a relevé que ceux qui recevront le rapport «n'auraient pas intérêt à le rendre public». Un débat nourri s'est engagé sur l'opportunité de transmettre des copies du rapport. On a envisagé l'alternative de permettre aux personnes visées par l'enquête de pouvoir

la consulter dans un local neutre pendant un temps déterminé, et de transmettre ensuite à la commission des remarques par écrit. Certains avaient alors peur que les conclusions puissent être dénaturées par ces remarques. «Ce rapport est assez bien étayé pour qu'on ne puisse le démonter», a assuré Pierre-Alain Berberat.

Finalement, le Conseil de ville a voté, à titre indicatif seulement. Neuf conseillers ont exprimé leur souhait de voir le rapport transmis aux personnes concernées. Douze l'ont refusé et dix se sont abstenus.

A la commission de faire au mieux maintenant. Car ce fameux rapport doit être présenté publiquement en février prochain. A moins que ces fuites qu'on semble tant craindre n'aient réellement lieu avant... PDL

Hauterive Deux crédits acceptés par les élus

L'élargissement du trottoir au Brel a été accepté lundi par le législatif altaripein. Les élus ont aussi entériné un crédit pour aménager un chemin piétonnier. En outre, le budget bénéficiaire a été passé en revue.

Aménager un passage correct pour les piétons entre le chemin des Gruerins et celui de la Passe, les conseillers généraux d'Hauterive ont été ravis de se prononcer lundi sur cet objet. Spontanément, le Conseil communal faisait passer la demande de crédit de

17.000 fr. à 20.000 fr., afin notamment d'élargir ce chemin un peu plus que prévu et de lui adjoindre deux candélabres. On notera encore qu'un banc sera aménagé à mi-hauteur.

Même enthousiasme de la part des élus au sujet du crédit pour l'élargissement du trottoir nord en haut du Brel. Cette solution, devisée à 97.000 fr., répondait à une motion radicale. Le Conseil communal, d'entente avec les Ponts et chaussées et le BPA (Bureau de prévention des accidents), avait étudié diverses variantes pour assurer la sécu-

rité des piétons à cet endroit. L'élargissement du trottoir depuis la sortie du chemin des Dazelets s'est avéré finalement la solution la meilleure. Un îlot sera en outre installé au carrefour du Tilleul, avec un tout petit espace vert.

Un budget tout noir

«Comme le village d'Astérix, nous sommes les irréductibles à présenter un budget bénéficiaire», a remarqué François Gentil, chef des finances altaripeines devant le Conseil général. En effet, les prévisions financières se soldent par un bénéfice de

67.170 francs. L'heure était aux réjouissances, pour tout le monde. «Nous n'avons pas tenu à encaisser une taxe hospitalière de 14%», a expliqué François Gentil. En effet, la taxe a été ramenée à 8%, soit 2% de moins que l'an dernier. «Il était plus judicieux, vu les bonnes finances, de faire un cadeau au contribuable», a ajouté le ministre des finances.

Les élus n'ont pas sourcillé et ont accepté ce budget, non sans avoir au passage posé plein de petites questions sur divers postes du document.

PDL

Le Landeron Nombreuses animations pour le marché de Noël

C'est samedi qu'aura lieu le désormais traditionnel marché de Noël organisé par l'Association de la vieille ville du Landeron (AVVL). Il débutera comme l'année dernière à 15h pour se terminer vers 19h30. Durant ces quelques heures, les possibilités de se détendre et de se faire plaisir seront multiples.

Le Père Noël fera une entrée remarquée à 17h et distribuera une multitude de cornets à tous les enfants: La Bandelle embellira par la musique cette fête sympathique, la soupe aux pois et le vin chaud réchaufferont ceux qui auront froid, de nombreux stands proposeront divers articles et idées pour des

cadeaux. Vous trouverez notamment le calendrier illustré d'anciennes photos du Landeron.

Comme de coutume, de nombreux sapins seront vendus, et il y aura même un lâcher de ballons. Autre innovation: le caveau des vigneron proposera une dégustation de vins. /comm

PUBLICITÉ

CITY Hôtel Neuchâtel

A disposition
Menus de Noël et Sylvestre

Et toujours sa fameuse

ENTRECÔTE «GERLE»

Tél. 725 25 77 180036-337

La Béroche Cap sur 1999, année de deux anniversaires

Le Cercle de la voile de la Béroche célébrera ses 60 ans en 1999. Ajoutés aux 50 ans de la Coupe de lac, ils seront l'occasion d'une grande fête à Saint-Aubin. Présentation.

Rassembler plus de 200 embarcations au large du port de Saint-Aubin: telle est l'ambition du Cercle de la voile de la Béroche (CVB) à l'occasion du double anniversaire qu'il fêtera du 22 au 26 juin 1999. Soit les 60 ans du club et le cinquante-enaire de la Coupe du lac, la plus ancienne des régates se courant sur le lac de Neuchâtel.

Parmi les manifestations mises sur pied, que le président du comité d'organisation, Bernard Stauffer, a présentées

cette semaine à Vaumarcus, flanqué de Pierre Egger, président du CVB, et de Samir Saydari, la Coupe du lac, évidemment, cinquantième du nom. Une fois n'est pas coutume, elle n'empruntera pas un parcours (depuis 1997, Saint-Aubin - Grandson - Neuchâtel - Saint-Aubin), mais elle suivra un triangle. Ce qui n'enlèvera rien à son côté sportif, puisqu'elle continuera de compter pour le championnat de la Fédération de voile des lacs jurasiens.

Mais ce samedi 26 juin verra aussi le déroulement d'une régate pour juniors, d'une autre de planches à voile, d'une démonstration de wakeboard. Et, surtout, d'une parade de vieux bateaux, construits en 1965 ou

antérieurement. But de l'opération, réunir le plus de bâtiments possible, à voiles, à moteur ou à rames, afin d'offrir un «spectacle magnifique» à tous les amateurs de nautisme.

Lesquels auront encore d'autres occasions de s'enthousiasmer. Une exposition de photos nautiques du 22 au 24 juin, des spectacles les 25 et 26 et une ambiance à dérider les plus bourrus des vieux loups de lac. Bref, une vraie fête, que le club de Saint-Aubin a voulu digne de ses fondateurs, Charles Pattus, Samuel Rollier père et Hermann Egger. Que les turbulences de l'époque n'avaient pas fait changer de cap: le CVB est né le 23 août 1939...

Stéphane Devaux

Des chiffres, des faits

Une compétition sportive est souvent affaire de chiffres. La Coupe du lac n'échappe pas à la règle, comme le prouvent ceux relevés par le président du Cercle de la voile de la Béroche. Extrait:

13: c'est le nombre d'années séparant la performance de Jean-Claude Vuithier (6h03' en 1982 sur un monocoque 12m) de celle de Daniel Ruffieux (3h36' en 1995 sur un catamaran). Ce record tient toujours.

30: en années toujours, la durée de vie du record établi par Charles Tribolet lors de la première édition, en 1949. Ses 7h53' n'ont été battues qu'en 1979.

120: en kilomètres/heure, la vitesse des rafales ayant surpris la flotte lors de l'édition de cette année. Bilan: trois bateaux échoués, un coulé, plusieurs mâts cassés et voiles déchirées. Heureusement, aucune perte humaine.

170: le nombre record de participants, en 1969. Aujourd'hui, on tourne autour de la centaine.

1108: en minutes, le temps mis par le plus «dent» des vainqueurs de la Coupe du lac, en 1967. Plus précisément, 18h 28'54". Vous avez dit calme plat?

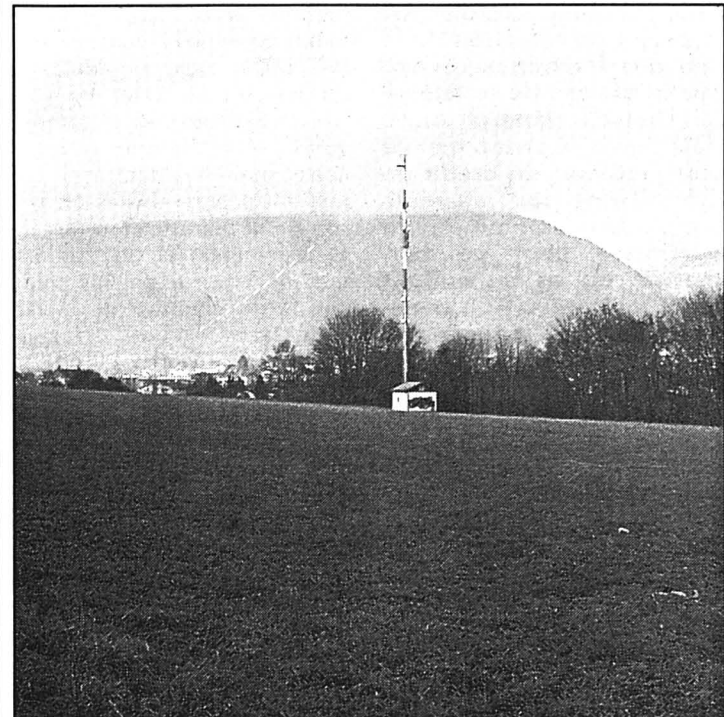
0: ou zéro, à côté de l'épreuve 1954, la seule qui n'ait pu avoir lieu, en raison d'un vent trop violent.

SDX



Pour ses 60 ans, le Cercle de la voile de la Béroche veut réunir bateaux à voile et à moteur à Saint-Aubin en juin prochain. photo a

A5 à Chanélaz Mise en soumission



La future autoroute passera en galerie couverte sous cette colline, entre Boudry et Cortaillod. photo Di Lenardo

Nouvelle étape dans la réalisation de l'autoroute A5 sur le Littoral neuchâtelois: le Département de la gestion du territoire met en soumission la construction de la tranchée couverte de Chanélaz, sur le territoire de la commune de Cortaillod, ouvrage estimé à 80 millions de francs. Une tranchée qui est en fait un double tunnel construit à ciel ouvert, d'une longueur totale de 732 mètres et d'une pente moyenne de 3%, dans la colline dite de Chanélaz, entre Cortaillod et Boudry. Cette tranchée se prolongera, à l'est, par un viaduc de 641 mètres enjambant à la fois l'Areuse, la ligne du Littoral et la route cantonale! Le tout rejoindra le tronçon existant Areuse-Auvergnier, via une seconde tranchée, d'abord ouverte, puis couverte.

La mise en soumission publiée dans la Feuille officielle fait état d'un futur chantier aux dimensions impressionnantes: 380.000 m3 de terrassement, 160.000 m3 de remblais ou encore 35.000 m3 de béton. Vu l'envergure des travaux, ce n'est pas avant 2006, délai officiel, que le trafic empruntera ces ouvrages. Autre mise en soumission dans le même cadre, celle concernant le tronçon d'autoroute située dans la tranchée du Pontet, à Saint-Aubin. Il s'agira là d'assurer la liaison entre les deux tunnels traversant la Béroche, celui de Gorgier, à l'est, et celui de Sauges, à l'ouest. Si les ponts enjambant le vallon et le ruisseau du Pontet sont déjà en travaux, la petite tranche à la sortie du tunnel de Gorgier doit encore être attribuée. Les travaux englobent également la construction d'une centrale de ventilation, avec cheminée. Des travaux beaucoup plus urgents dans la mesure où le gros œuvre doit être achevé pour la mise en service partielle des tunnels (un tube côté Gorgier) pour l'Expo.01. **SDX**

AGENDA

Cortaillod Organisée par deux habitants passionnés de Cortaillod, une nouvelle bourse de jouets anciens sera proposée gratuitement ce samedi, de 9h à 15h, à la salle Cort'Agora. Plus de 40 tables présenteront une très grande variété de jeux et jouets en tous genres qui font chaque année la joie des enfants et des collectionneurs. **CLG**

PUBLICITÉ

HENO SA - 3600 THUN
 MADE IN SWITZERLAND MODEL 1100110/1126

BOSS
HUGO BOSS

Avry-sur-Matran: Boutique Susan S.A. • **Biel/Bienne:** Franconi • **Genève:** Avakian • **Lausanne:** Aries, Roman Mayer SA • **Neuchâtel:** Bonnet SA • **Yverdon:** Boutique d'Or
 POUR INFORMATION: TÉL. 033/225 75 25 • FAX. 033/225 75 26

Cudrefin Le Conseil communal dit oui à un budget équilibré

Un budget équilibré, laissant un excédent des revenus de 3510 fr. sur un montant des revenus de 4.279.360 fr., a été accepté par le Conseil communal (législatif) de Cudrefin. Selon le syndic, il est toujours placé sous le signe de la rigueur. La Municipalité s'efforce de diminuer la dette qui se monte actuellement à 7,63 millions, contre 7,97 millions au 31 décembre 1997. La commune compte 830 habitants.

Le syndic a informé le Conseil que l'année 1999

sera l'année du millénaire de Cudrefin. Une somme de 80.000 fr. est inscrite au budget pour marquer l'événement, qui débutera le 1er janvier 1999 à minuit. La fête principale est fixée aux 2 et 3 octobre. Un comité prépare aussi «le livre du millénaire», avec des illustrations présentant l'histoire du village.

Le Conseil communal a accepté sans opposition le crédit de 120.000 fr. pour continuer les travaux d'aménagement du camping, suite aux exigences de l'Etat. Quant à l'aménagement de la salle du

Conseil communal, la commission qui s'en charge a fait l'inventaire des salles à disposition pour les séances du législatif. Le Conseil a décidé de rester à la chapelle, la Municipalité modifiera les conditions de travail des conseillers et de la presse, et aménagera une salle à l'Hôtel de ville pour le bureau et les commissions. Le législatif a par ailleurs accepté l'intégration à la structure régionale d'action sociale de la Broye, comprenant un bassin de 33.000 personnes.

Au sujet du classement des rives du lac, le syndic a in-

formé le Conseil de l'importance de l'enquête en cours. Il a précisé que cette mise en réserve implique des restrictions draconiennes qui vont, à des titres divers, s'appliquer à près de 88% de la rive sud du lac de Neuchâtel. Les navigateurs, mais aussi tous les usagers du lac et de ses rives se verront touchés par ces mesures jugées extrêmes. En conclusion, chacun est invité par le syndic, membre du comité d'Aqua Nostra, à faire opposition au classement des réserves de La Saugue et de La Motte. **EMO**

EMO

BRÈVE

Peseux Les bougies des Lions pour Noël

Le Lions club Boudry-la Béroche organise ce soir sa traditionnelle vente de bougies. Les membres de l'association philanthropique seront présents dès 18h à Cap 2000 ainsi que devant le temple.

C'est d'ailleurs là qu'est attendu vers 19h le Père Noël. Et à 20h, la section du Lions club remettra deux chèques à des associations d'entraide. **PDL**

Boudry Juge et Père Noël

Hier, les efforts faits par l'accusée en vue de sa réintégration sociale ont été récompensés! Avant Noël, le Tribunal de police de Boudry, présidé par Cyril Thiébaud, soumettra une ordonnance de classement du dossier au ministère public, lequel requerrait 20 jours de prison contre A.L., 19 ans.

Fuyant les difficultés de la vie quotidienne, celle-ci s'était réfugiée dans les paradis artificiels dès septembre 1997. Lors d'une première audience en mars, la cause fut suspendue en raison d'un traitement auquel s'est volontairement soumise l'accusée. Cette dernière délia alors ses thérapeutes du secret médical et au-

torisa le juge à se renseigner auprès d'eux. Entre-temps, A.L. a repris ses études avec acharnement. Ses notes sont fort élogieuses, comme le sont aussi les attestations médicales relatives à sa thérapie. Elle n'a connu aucune rechute.

Aujourd'hui, elle exprime sa ferme volonté de poursuivre son traitement. Et, face aux remarquables résultats réalisés jusqu'à présent, le juge, tel un Père Noël attentif, l'incite à continuer dans cette voie.

Orageux déménagement!

Accompagné de son père, F.T. s'est rendu, le 23 juillet 1997, chez sa femme pour y ré-

cupérer des meubles dans le cadre d'une séparation matrimoniale. Mais, l'opération a mal tourné.

En lecture de jugement, S. T.-N. est libérée de l'accusation de dommage à la propriété. Son mari, F.T., écope de 3 jours d'emprisonnement avec sursis durant quatre ans et 240 fr. de frais judiciaires, pour lésions corporelles simples.

Le père, P.T. est condamné à 400 fr. d'amende et 120 fr. de frais, pour injures. En outre, les deux hommes devront verser solidairement 400 fr. de dépens à la plaignante. **MBT**

MBT

Ing.dipl. **Fust**

VOTRE PRO DU MENAGE

BOSCH TEFAL **Wahl** **Jura**

PHILIPS BRAUN **Saba** Miele

Consultez notre site Internet: <http://www.fust.ch>

Machine à espresso automatique

Jura Impressa 3000 anthrazit

Pour les amoureux du café: dosages individuels des quantités d'eau et de café (5-16 g). A déguster à souhait!

- Entièrement automatique
- Très silencieux • Programmes de nettoyage et de détartrage
- Système PBAS vous garantissant une mousse légère
- Compartiment pour café en poudre



*Loc. par mois 69.-

Machine espresso

Jura Nespresso

Pour les plus exigeants.

- Automatisation de déclenchement électronique de grande précision
- Dosage individuel • Interrupteur séparé pour eau chaude et vapeur
- Contrôle des fonctions par affichage LED • Plaque de tenue au chaud



seulement 749.-

Aspirateur

Electrolux

Excellio Z 5228

Un aspirateur efficace haut en couleurs...

- Moteur 1600 Watt, puissance d'aspiration 425 W • Très silencieux • Prise pour raccordement brosse moteur



seulement 499.- 399.-

Machine à coudre

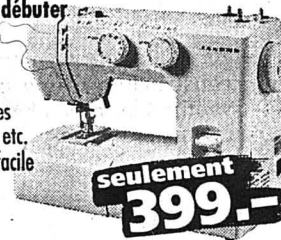
JANOME

Janome NM 1014

Petite machine à coudre très maniable.

Ideale pour debuter ou comme deuxième machine.

- Coud tous les tissus, jersey, etc.
- Utilisation facile



seulement 399.-

Très grand choix d'appareils de marque livrables immédiatement du stock • Toujours les modèles les plus récents • Conseil compétent et démonstration • Paiement au comptant, par EC Direct, Postcard ou Shopping Bonus Card • Nous nous chargeons de l'élimination de votre ancien appareil • Abonnement de service compris dans le prix de location • Garantie totale possible jusqu'à dix ans • Réparation de toutes les marques • Garantie du prix le plus bas (remboursement si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, le même appareil à un prix officiel le plus bas) • En permanence, modèles d'exposition et d'occasion avec super rabais et garantie totale.

Marin, Marin-Centre, Fleur-de-Lys 26 032 756 92 40
 Biemme, rue Centrale 36 032 328 73 40
 Ouvert dimanche 20.12.1998
 Biemme, EUROFust, route de Soleure 122 032 344 16 00
 Ouvert dimanche 20.12.1998
 La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust bd des Eplatures 44 032 926 11 50
 Morat, Centre «Murten West», Freiburgstrasse 25 026 672 97 57
 Neuchâtel, rue des Terreaux 5 032 723 08 50
 Neuchâtel, chez Globus (Armourins) 032 724 16 00
 Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils 0800 559 111
 05-598730/4x4

Achetez aujourd'hui, voyagez demain.

SHOPPING BONUS CARD

Donnez du sang
 Sauvez des vies

BOUTIQUE

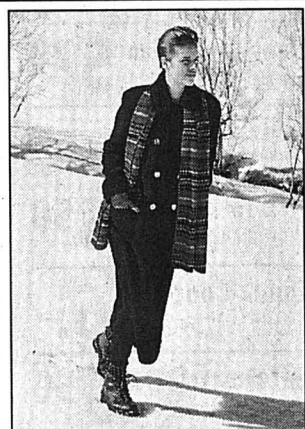
Madeleine

Seyon 1

2000 Neuchâtel

Tél. 032 / 725 15 85

176315-599



En DEVERNOIS je suis moi

Waldler

confiseur-chocolatier
 Angle rues du Seyon-Hôtel
 Neuchâtel - Tél. 032 / 725 20 49

Spécialités:

Pavés du Château
 Poussenions
 Bonbons au chocolat
 Desserts fourrés

176247-599

SON'AUTO



Sur le réseau swisscom

★ **Notre CADEAU!**

Durant tout le mois de décembre, à l'achat d'un Natel D

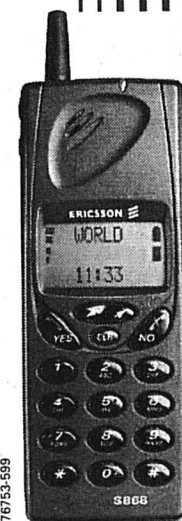
Nous vous offrons:

- ▶ L'étui en cuir (diverses couleurs)
- ▶ Le câble allume-cigare
- ▶ Service V.I.P. inclus

Venez découvrir tous les nouveaux modèles chez:

SON'AUTO

Gouttes-d'Or 17 - 2000 Neuchâtel
 Tél. 724 34 74 - Fax 710 03 45



176753-998



MAGRO MARIN

Pour préparer vos Fêtes de fin d'année nous vous offrons
vendredi 18 et samedi 19 décembre

10%

de rabais sur tous vos achats excepté tabacs, alcools et spiritueux

A vos marques!

MAGRO



OFFRE SPECIALE

THERMALP
 LES BAINS
 D'OVRONNAZ

**FORFAIT SKI/
 BAINS
 THERMAUX**

6 jours dès Fr. 473.-

comprenant logement en studio tout confort abonnement 6 jours ski et entrée aux bains thermaux, 1 solarium, 2 saunas ou bains turcs

Accès direct au centre thermal (galerie fermée)



THERMALP - 1911 OVRONNAZ (VS)
 Tél. 027/305 11 11 - Fax 027/305 11 14
<http://www.thermalp.ch>

Promotions valables du mercredi 16 décembre
au mardi 22 décembre 1998

JOURS DE FÊTE

Pommes Chips Zweifel nature ou paprika 300/280 g	5.70	4.60
Flips aux cacahuètes Crazy'Z Zweifel 150 g		1.40
Snacketti Zweifel paprika ou lard 75 g	1.80	1.45
Mélange de noix Pittjes 300 g	4.20	3.20
Cacahuètes grillées et salées Pittjes 500 g	2.85	2.35
Pistaches grillées et salées Sun Ray 500 g	1.80	5.60
Flûtes au sel, Mini-flûtes ou Mini-Mix Party d'Arni 125 g	2.80	2.30
*Jus de raisin Rimuss rosé ou blanc 70 cl	3.85	3.25
*Freixenet «Cordon Negro» seco 75 cl	14.50	12.90
*Freixenet «Carta Nevada» demi-sec 75 cl	11.80	9.90
*Champagne «Tête de Cuvée» Charles Lafitte brut 75 cl	26.50	19.90
*Champagne «Tête de Cuvée» Charles Lafitte rosé brut 75 cl	28.50	24.90
*Champagne «Cordon rouge» Mumm brut 75 cl	29.90	27.90
Champagne Moët & Chandon brut 75 cl	34.90	31.50
*Champagne Pommery brut 75 cl	33.50	29.90
Royal Opéra brut ou demi-sec 75 cl	6.80	4.95
«Moscato» Spumante Maestro 75 cl	4.20	3.70
Champagne Charles Bertin brut ou demi-sec 75 cl	19.90	17.50
*Champagner Alfred Rothschild brut ou demi-sec 75 cl	29.90	23.90

SAUMON

Saumon fumé de Norvège prétranché et préemballé les 100 g	6.30	4.50
-----------------------------------------------------------------	-----------------	-------------

Coop Restaurants

MENU DE NOËL



Filet de bœuf Mignon
(Origine: Suisse)
beurre aux herbes
country cuts
chou-fleur
tomate grillée

13.70

dans les restaurants
en libre-service

FRUITS EXOTIQUES

Kiwis de Nouvelle-Zélande/ Italie, le barquette de 1 kg		2.60
Avocats d'Israël la pièce		-0.90
Mangues la pièce		1.20
Ananas du Ghana la pièce		3.90

CONSERVES

Ananas Mondial 2 x 10 tranches, 680 g, poids égoutté	duo 2.80	2.40
Demi-pêches Mondial 510 g, poids égoutté	1.80	1.80
Cornichons Chirat 230 g, poids égoutté	2.60	2.60
Maïs doux Midi 3 x 285 g, poids égoutté	trio 2.40	2.40
Petits épis de maïs Midi 125 g, poids égoutté	2.95	2.15

BOISSONS

Coca-Cola classic ou light 1,5 litre PET (+ consigne)	1.80	1.60
-------------------------------------------------------------	-----------------	-------------

PRODUITS LAITIERS

Crème entière UHT la brique de 5 dl	4.50	4.50
Crème entière UHT la brique de 2,5 dl	2.95	2.35
Mascarpone Galbani 500 g	4.95	4.75
Philadelphia 200 g	4.60	3.80
Chemin creux Baer 2 x 150 g	duo 6.80	5.20
Caprice des Dieux 200 g	4.95	3.95
Appenzel doux préemballé, le kg	19.30	16.-
Appenzel surchoix préemballé, le kg	20.20	17.-
Gorgonzola portion préemballé de 200 g env., le kg	14.70	11.50
Cantadou aux fines herbes ou au raifort, 2 x 125 g	duo 6.80	5.20

CHARCUTERIE

Palette Quick Coop le kg	23.50	16.50
Cou de porc Quick Coop le kg	21.50	16.-
Langue de bœuf Quick Coop, le kg	23.50	19.50
Salami Tipo Milano ou Nostrano prétranché, les 100 g	3.90	2.90
Salami Tipo Milano ou Nostrano entier, les 100 g	3.60	2.60
Salami Nostrano Coop Naturaplan prétranché et préemballé les 100 g	3.30	3.30
Salami Nostrano Coop Naturaplan entier, les 100 g	3.95	2.95
Viande des Grisons prétranchée, les 100 g	6.45	5.20



Clémentines
d'Espagne
le filet de 2 kg

3.50

COOP MARCHÉ



Brocolis
d'Italie
le kg

2.50

Oranges Tarocco
Italie
le kg

2.-



Crème entière
UHT
le pot de 1,8 dl

1.65
~~2.30~~

Filets de perche
importés
le kg

29.-
~~37.50~~

Judi après-midi et vendredi
matin: dans tous nos points
de vente avec boucherie
Mardi à samedi: dans nos
Super Centres Portes-Rouges à
Neuchâtel et Ajoie à Porrentruy



Promotions valables du mercredi 16 décembre au mardi 22 décembre 1998

Endives belges
Suisse/Belgique

500 g

2.-

les jeudi, vendredi et samedi
seulement du 17.12 au 19.12.98

RAÏCHEUR

dans nos boucheries

Steak de bœuf

Suisse
le kg

~~29.-~~ **25.-**

Emincé de bœuf

Suisse
le kg

~~21.-~~ **17.-**

Jambon roulé Quick Coop

le kg

18.90
~~27.50~~

ROLLSCHINKL
geräuchert, fixfertig,
im eigenen Saft gekocht; pasteurisiert
JAMBON ROULÉ
fumé, tout prêt,
cuit dans son jus; pasteurisé
PROSCIUTTO ARROTOLATO
affumicato, già pronto,
cotto nel proprio succo; pastorizzato

Quick

ogp

Coop Neuchâtel-Jura
Jura bernois

CAFÉ

Tous les Nescafé Gold
en pot de 200 g ~~14.95~~ **12.95**

PRODUITS SURGELÉS

Soufflé glacé au
Grand Marnier Mövenpick
1100 ml ~~12.80~~ **9.80**

Viennetta Biscuit Sensation
Praliné de Pierrot-Lusso
750 ml ~~7.50~~ **5.50**

Vacherin glacé Gold Star
1030 g ~~13.90~~ **10.50**

Roulade Cappuccino
Gold Star, 420 g ~~4.90~~ **3.90**

SOUS-VÊTEMENTS

Slips pour femmes ou
pour hommes duo ~~8.-~~ **4.-**
100% coton, le lot de 2

Slips pour filles ou
pour garçons duo ~~6.-~~ **3.-**
100% coton, le lot de 2

Caleçons hommes
100% coton duo ~~20.-~~ **10.-**
le lot de 2

* En vente dans les grands
magasins **Coop**

SOINS DU CORPS

Body Milk Nivea
400 ml ~~7.80~~ **5.80**

Crème Nivea 363 duo ~~13.80~~ **5.60**
2 x 125 ml

Douche Sport ou
Crème de Rexona
la recharge de 500 ml ~~6.40~~ **4.90**

HYGIÈNE

Papier hygiénique Hakle
Pelican bleu, triple duo ~~13.80~~ **9.80**
épaisseur, 2 x 10 rouleaux

Papier hygiénique Hakle
humide Sensitive duo ~~7.80~~ **5.80**
2 x 70 feuilles

PRODUITS VAISSELLE

Fox Citron 3 pour 2 ~~8.-~~ **6.-**
3 x 750 g

Fox standard trio ~~10.20~~ **4.20**
3 x 750 ml

Palmolive Ultra duo ~~9.80~~ **6.90**
2 x 500 ml

VIDÉO/PHOTO

*Cassettes vidéo duo ~~18.-~~ **14.-**
Coop VHS E-240

*Pellicules Coop 200 duo ~~10.-~~ **8.-**
135/36

Les offres Coopprofit
de la semaine



présentez-la et
profitez-en

Dans la limite des
stocks disponibles

Coopprofit Plus

Prix Coopprofit

4.-

Prix normal **7.-**

Chocolat Giandino
noir ou au lait
5 x 100 g, multipack

Coopprofit Plus

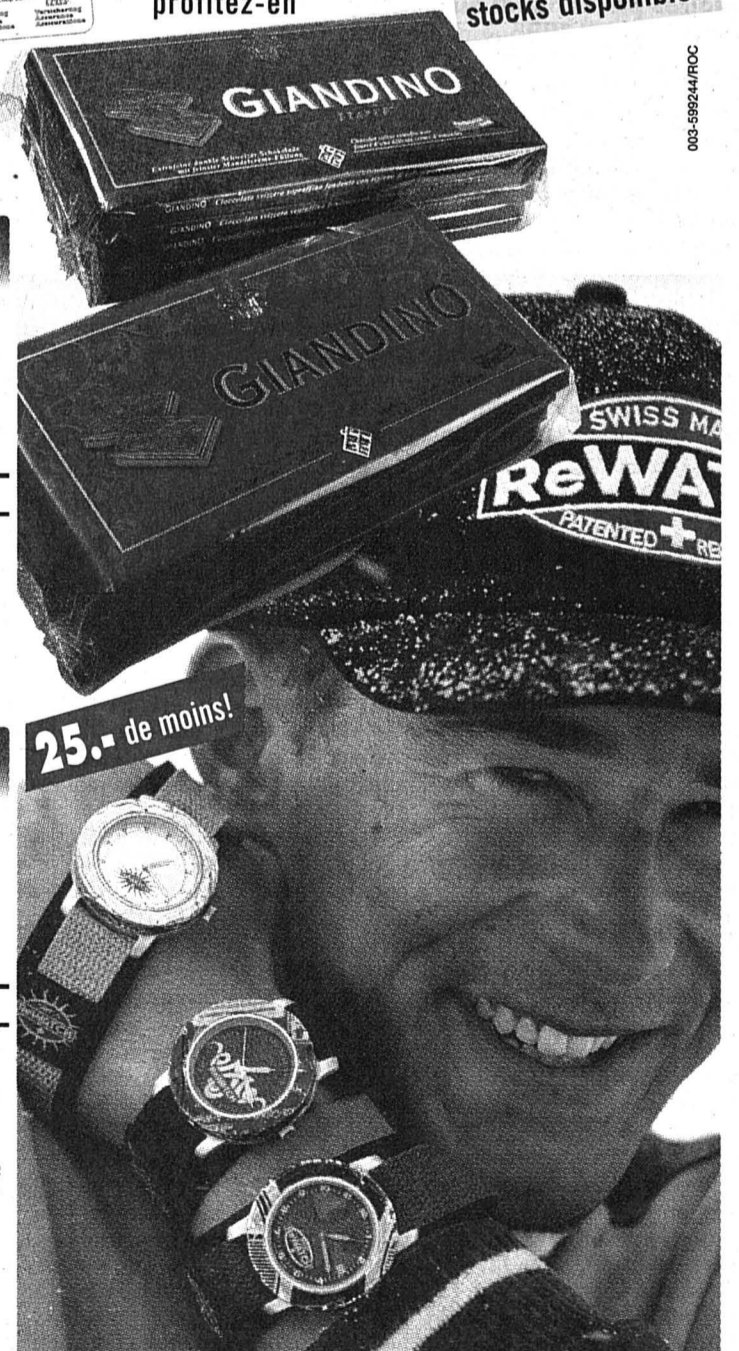
Prix Coopprofit

63.-

Prix normal **88.-**

Rewatch*

La collection automne/hiver
98/99 est arrivée!
Elle comprend la nouvelle série
«Halfpipe» et les «Silversurfer
1 à 3» (spécialement conçues
pour les jeunes surfers), ainsi
que trois nouveaux modèles
plus classiques.



Le Pâquier L'épuration au centre d'une expertise judiciaire

Les travaux d'aménagement de la station d'épuration du Pâquier sont au centre d'un litige opposant la commune à un consortium d'entreprises. Mais une expertise judiciaire vient de confirmer la position des autorités villageoises. Le Tribunal civil du Val-de-Ruz est appelé à trancher.

Cuche a gardé le contact avec le Conseil communal pour mener à son terme, et à la satisfaction des autorités, ce qu'il est juste d'appeler l'affaire de la station d'épuration. Ces installations, mises en fonction il y a plusieurs années déjà, ne présentent en effet pas les garanties de bon fonctionnement que l'exécutif a été en droit d'attendre. Notamment, trop d'eaux claires s'infiltrent dans le collecteur d'eaux usées et dans le terrain.

Mardi soir, le Conseil général du Pâquier a donc examiné un rapport sur cette affaire, tout en soulignant que les installations ne fonctionnaient «pas trop mal». Frédéric Cuche et la présidente de commune Françoise Pétremand ont rappelé quels étaient les objectifs poursuivis par la commune dans son litige avec le consortium d'entreprises qui a construit le système d'épuration. Ce dernier a tenté de s'en tirer via ses juristes, en essayant de se dégager de ses responsabilités. Le Conseil communal a résisté et mandaté un avocat pour mieux faire valoir ses droits.

La procédure s'est donc orientée sur le Tribunal civil du Val-de-Ruz, qui a ordonné une expertise neutre des installations du Pâquier et des défauts constatés. L'ingénieur vient de rendre son rapport, qui

confirme les doutes et les réserves émises par le Conseil communal à ce sujet. Il estime que les travaux complémentaires à effectuer pour que le résultat soit enfin satisfaisant coûteront 160.000 francs. Cette somme, espère le Conseil communal, devrait être engagée par les assurances du consortium. La commune ne sortirait de toute façon pas sans bourse délier dans cette affaire, vu qu'elle devrait aussi engager quelques frais complémentaires.

La suite? Le président du Tribunal civil du Val-de-Ruz devra vraisemblablement rendre un arrêt qui mettra fin au litige si les voies de recours ne sont pas utilisées. Si l'affaire évolue dans le sens souhaité par la commune, les travaux seront engagés et la station d'épuration déploiera enfin ses pleins effets. **Philippe Chopard**

L'ancien président de commune du Pâquier Frédéric



La station d'épuration du Pâquier pourrait mieux fonctionner si le consortium d'entreprises qui l'a aménagée avait maîtrisé les problèmes d'infiltration d'eaux claires dans le réseau de canalisations en amont. photo Leuenberger

Conteneurs déplacés

Le Conseil général du Pâquier s'est un peu étonné mardi soir du futur déplacement des conteneurs à ordures de la fromagerie de La Joux-du-Plâne aux Bugnens. Le Conseil communal a expliqué qu'il s'agissait là d'une mesure d'économie, puisque le transporteur facture ses déplacements le long

de cette petite route de montagne. Les habitants devront dès lors modifier leurs habitudes. Par ailleurs, les élus ont accepté sans sourciller le budget pour 1999, déficitaire en raison des charges d'enseignement, et adopté la convention lançant le Service social intercommunal du Val-de-Ruz. **PHC**

Chézard-Saint-Martin Le législatif vote un budget au déficit croissant

C'est à une très large majorité que le législatif de Chézard-Saint-Martin a accepté lundi soir le budget 1999, bien que le déficit se soit aggravé de 200.000 francs supplémentaires par rapport aux prévisions pour 1998.

que prévu, ainsi que l'a fait remarquer le Conseil général. En effet, au point «traitement du corps enseignant» pour l'école primaire, le budget ne mentionne pas les salaires de cinq mois d'une enseignante engagée à la rentrée d'août. Au total, une somme de 25.000 francs devra donc être ajoutée au déficit. «Cela dit, il convient de souligner que cette somme induit aussi des modifications sur d'autres postes, comme les charges sociales, et que 45% de ces salaires sont subventionnés par le canton», a précisé le conseiller communal Gisèle Ory.

Avant de voter ce budget par 25 voix contre 2, le législatif s'est aussi étonné de voir figurer la somme de 10.000 francs pour le Service social inter-

communal régional. Soit une participation au Service social intercommunal du Val-de-Ruz (SSIR), pas encore discuté à ce moment-là. Toutefois, cette charge étant rendue obligatoire par le canton, décision a été prise de la maintenir, en modifiant l'intitulé du poste, lequel ne mentionne plus que Service social, sans autre précision.

Social: cavalier seul

Heureuse précaution, puisque le second objet de la soirée portait précisément sur la ratification de cette convention intercommunale, point sur lequel les élus ont refusé l'entrée en matière. Non sans avoir débattu du sujet auparavant, discussion qui a fait apparaître une certaine fracture

entre les socialistes, favorables au projet, et radicaux et libéraux, opposés pour différentes raisons.

Les principales réticences portaient sur la lourdeur supposée de la structure administrative du SSIR, et par conséquent de son coût. Rappelons que la participation de Chézard-Saint-Martin se serait montée à 9133 francs par an. Les libéraux se sont déclarés plus attachés à l'indépendance communale, selon les déclarations de Christiañ Blandenier et Jacques Vadi. Le SSIR? Un «machin lourd» dont «rien ne prouve qu'il sera plus efficace qu'une convention simple», telle qu'elle se pratique avec succès dans l'Entre-deux-Lacs depuis une année. **Ivan Radja**

Fleurier Police locale dans le collimateur du Conseil général

Le premier rapport établi par la police locale de Fleurier n'a guère été apprécié par les membres du Conseil général, réunis en séance mardi soir. Le ton employé dans le document a été fustigé. L'étude du budget 1999 s'est déroulée plus sereinement, de même que l'adoption d'un règlement sur les déchets.

Mariano De Cristofano

Personne n'avait demandé à la police locale de faire un rapport d'activité et l'examen du document ne figurait même pas à l'ordre du jour de la séance. Mais comme le rapport a été distribué, les conseillers généraux ne se sont pas gênés pour le commenter. En préambule, rappelons que le corps fleurisien est constitué de deux agents, engagés en 1997 et cette année. Le renouveau du corps local, avec des agents habitués à œuvrer au sein de corps de police importants, ne s'est pas fait sans difficultés. D'autant que les activités ont été recentrées dans des missions spécifiques de police.

Ton agressif

Jeanne-Marguerite Zill a ouvert les feux. Si l'élue de Forum apprécie que les agents prennent leur tâche à cœur, elle s'est déclarée surprise du ton agressif adopté dans le rapport et du langage pas politiquement correct. Le jeune radical Gilles Simond a également fustigé le ton employé tout en relevant que les agents, aperçus au volant de leur voiture sans ceinture ou roulant trop vite, ne préchaient pas par l'exemple. Les amendes seraient également distribuées avec un peu trop de zèle. Gilles Simond a encore souligné qu'un village ne se gère pas comme une ville.

Pascal Stirnemann (Forum) a encore mis en exergue un élément dangereux, à ses yeux, contenu dans le rapport.

En effet, les agents ne police écrivent vouloir faire régner la justice. Or, la justice n'est pas du ressort de la police. Eric Luthy, président du législatif, a demandé aux élus de se calmer. Quant à André Beuret (CC), sans défendre bec et ongles les agents, il a souligné que ceux-ci ne connaissent pas exactement leur mandat, faute d'un cahier des tâches ad hoc. Ce document est en préparation et des discussions auront lieu entre l'exécutif et les agents.

Avant de se pencher sur ce rapport, les conseillers généraux ont accepté, à l'unanimité, un crédit de 30.000 francs pour l'achat d'un nouveau véhicule pour la... police locale. C'est également à l'unanimité que le législatif a adopté un nouveau règlement sur les déchets. Quant à la modification du plan d'aménagement - passage d'une zone d'habitation à une zone industrielle de la parcelle située derrière l'ancienne usine Olma -, ce point a été retiré de l'ordre du jour.

Cette modification devait permettre à l'entreprise Parmigiani de disposer d'une solution en cas d'agrandissement de l'usine. Or, le responsable de l'entreprise a signifié au Conseil communal que l'agrandissement ne se fera pas prochainement. Dans ces conditions, l'exécutif a reporté la décision sur le dézonage.

Budget accepté

Enfin, le budget 99, déficitaire pour 141.000 francs pour des charges totales de quelque 13 millions, a été accepté par tous les membres présents. Le groupe libéral a encouragé le Conseil communal à poursuivre sur la voie du contrôle des dépenses, alors que Forum et le Parti radical ont évoqué la taxe hospitalière dont l'échéance est fixée à 1999. Les deux groupes ont demandé à l'exécutif de présenter des propositions. **MDC**

BRÈVE

Fontainemelon Fin d'année pour les jeunes

La Bibliothèque des jeunes de Fontainemelon marque traditionnellement la fin de l'année en organisant une petite fête. Cette dernière a pu récemment se dérouler à la salle de l'école ménagère du collège du village dans une ambiance de contes de Noël grâce à Del-

phine Vaucher, de La Croix. Les enfants ont également planté des clous de girofle dans des oranges et pris un goûter. L'établissement sera encore ouvert au prêt lundi, avant de se mettre en vacances. **MHA**

Cernier Noël pour tous sur le Site

La direction du Site de Cernier veut aussi que le Val-de-Ruz abrite une fête de Noël ouverte à tous, tout comme les villes du canton ou le Val-de-Travers le pratiquent depuis de nombreuses années. Elle a ainsi mandaté une partie de ses employés pour organiser une petite manifestation mercredi prochain 23 décembre, ouverte à toute personne désirant passer un moment convivial en cette période de fêtes.

L'équipe d'organisation a eu cependant besoin d'aide pour que leur manifestation soit une réussite. Elle a ainsi fait appel à de nombreux bénévoles pour assurer les transports ou les différentes animations prévues pendant la soirée. L'écho a été très positif, et les personnes âgées et isolées ne doivent pas craindre de se rendre à Cernier mercredi. Un bus sera à disposition pour les

transports, sur simple appel téléphonique au Site (854 05 40). Les grandes surfaces du district et les commerces ont aussi joué le jeu de la solidarité.

Ce Noël pour tous commença dans le village avec un cortège aux flambeaux qui amènera les participants au réfectoire du Site, qui peut accueillir 200 personnes. Le repas et la soirée seront agrémentés de contes, des prestations de l'homme-orchestre Daniel Nicole et du flûtiste de Pan Serge Fleuty, d'un spectacle de marionnettes, de chants par une quinzaine d'enfants et de quelques sketches d'adultes. Un vin chaud sera servi en fin de soirée et les bénévoles ramèneront les personnes non motorisées chez elles. Il ne faut pas craindre d'inviter son voisin pour que la fête soit belle. **PHC**

Fleurier Enfants et handicapés fêtent Noël

Le Centre œcuménique de rencontre et d'animation (Cora), à Fleurier, organisait hier une fête de Noël (photo De Cristofano) mêlant enfants et handicapés. Cette petite manifestation mettait un terme aux trois après-midi de bricolages proposés aux gosses.

«L'an dernier, les enfants ont fêté Noël avec des personnes âgées et cette année, pour la première fois, avec le groupe handi. Nous essayons de mettre en relation les générations et les personnes différentes», explique Marlyse Castellani, animatrice. **MDC**



PUBLICITÉ

En piste chez Piaget Sports



Des nouveautés pour l'hiver, toutes plus tentantes les unes que les autres sont disponibles actuellement dans l'agréable magasin Piaget Sports, rue du Temple 4, à Pesoux. Pierre Piaget recommande particulièrement les skis carving pour les avoir testés lui-même. Plus courts, avec des pointes plus larges et arrondies, ils permettent de tourner dans un rayon plus court et sont nettement plus agréables que les skis traditionnels. La qualité des accessoires et de l'habillement, pour les enfants dès deux ans également, font de cette adresse le rendez-vous des familles. 197955-337

ETMN au Locle Des filles dans un monde de garçons

Polymécanicienne, informaticienne, électronicienne, dessinatrice en microtechnique, horlogère-rhabilleuse, micromécanicienne... Les métiers de la technique ne sont pas uniquement réservés aux seuls garçons. Lors des récentes portes ouvertes à l'Ecole technique des Montagnes neuchâteloises (ETMN) au Locle, une délégation de filles s'est présentée spontanément au public. Le succès a été total.

«Le monde de la technique vous fascine, mais vous craignez le qu'en dira-t-on, les moqueries et la difficile cohabitation avec de redoutables et nombreux machos». Ce panneau, placardé à l'entrée de l'atelier 101 monté exprès pour l'occasion, annonce immédiatement la couleur. En effet, trop de gens pensent encore qu'un tel message est le parfait reflet de la vérité. C'est justement pour prouver le contraire qu'une douzaine d'apprenties, sur les quelques septante que compte l'école, ont décidé de se lancer à l'eau.

Intérêt manifeste

«Organisée dans le cadre de la promotion des formations techniques pour les filles, cette démarche a d'emblée soulevé l'enthousiasme des intéressées, qui ont consciencieusement préparé l'événement», a expliqué Gérard Triponoz, directeur de l'ETMN. Il a été réjouissant de constater que beaucoup de per-

sonnes de la gent féminine ont manifesté un super intérêt pour cette opération, alors que bon nombre de garçons se sont contentés de rester sur le pas de la porte, pour observer ce qui se passait à l'intérieur.

«Dans les ateliers de garçons, un phénomène identique se produit régulièrement», constatait une apprentie. En zoomant encore une fois sur l'atelier 101, les filles ont démontré leur savoir-faire et leurs compétences. De plus, elles n'ont surtout pas manqué de discuter avec les visiteurs - des parents, de futures apprenties, des amis... - afin de dissiper les dernières craintes et de persuader que les métiers de la technique se déclinent aussi au féminin. Et c'est tant mieux!

Convaincre les indécises

En déambulant dans les autres locaux de l'établissement, les curieux ont sans doute remarqué la présence de filles dans presque tous les ateliers. «Lors de cette dernière rentrée scolaire, il y a eu une augmentation substantielle de filles. Par cette action imaginée à l'occasion de nos portes ouvertes, nous espérons avoir convaincu les indécises pour que, l'an prochain, nous puissions enregistrer de nouvelles et nombreuses inscriptions», a confié Myriam Favre, sous-directrice de l'ETMN. Cette manifestation a également permis de présenter la nouvelle profession de médiaticienne, qui sera introduite dans l'école dès août 1999.

Pierre-Alain Favre



Les métiers techniques ne sont surtout pas réservés qu'aux garçons. Les apprenties de l'ETMN ont très largement eu l'occasion de le démontrer. photo Favre

Swisscom Licenciements et réactions dans le Jura

Swisscom est en train de donner un joli coup de couteau dans le dos à ses employés et au Jura. Souvenez-vous des propos d'alors: on disait que le passage des Télécom en une société privatisée allait se faire en douceur, que le statut de fonctionnaire était garanti jusqu'à l'an 2000. Mais la nouvelle société (une SA) est à peine en place qu'elle annonce un magnifique bénéfice (un milliard pour le premier semestre de 98) tout en réduisant son personnel à tour de bras.

En deux ans, 12 emplois sur 50 ont été supprimés (retraites anticipées...) dans le Jura. Aujourd'hui, Swisscom inaugure une nouvelle forme de mise à pied en disant à cinq de ses collaborateurs (tous mariés et pères de famille) qu'ils sont libérés de leur travail... Bref, pris en charge par une agence pour leur trouver un nouveau job.

Vives réactions

La réaction à cette annonce abrupte a été immédiate. Ce d'autant plus que d'autres charrettes sont prévisibles. Hier, les collègues de travail ont voté unanimement une résolution demandant à Swisscom

de réintégrer immédiatement les cinq travailleurs concernés et de cesser cette centralisation outrancière. La détermination manifestée hier pourrait déboucher sur d'autres actions si la direction restait insensible.

Cette indignation s'est traduite également au Parlement jurassien. Sous la houlette de Rémy Montavon, une résolution a été votée également de manière unanime.

De son côté, le ministre Pierre Kohler en charge de ce dossier a écrit également à la direction de Swisscom. Il exige une entrevue rapide avec le directeur. Il indique dans sa lettre qu'il a «l'impression d'être trahi». En effet, à l'époque, le Jura avait appuyé Bienne comme région centre avec des garanties données pour les régions périphériques.

À noter que les Franches-Montagnes, qui dépendent elles de Neuchâtel, sont aussi touchées. À l'image du député-maire des Pommerats Lucien Dubail. Ce dernier a été durant 25 ans monteur-auxiliaire à Télécom. Aujourd'hui on le licencie. Une belle manière de le remercier de sa fidélité!

Michel Gogniat

La Chaux-de-Fonds Une petite maison a eu très chaud

Un incendie s'est déclaré hier soir, vers 19h, au premier étage de la petite maison rue Jaquet-Droz 35. Après 90 minutes de lutte, les pompiers ont maîtrisé le sinistre. Le toit et le premier étage sont calcinés mais, heureusement, les occupants ont pu quitter les lieux dès l'alarme donnée. Les dégâts sont importants et la cause accidentelle.

Irène Brossard

Elle a triste mine la jolie petite maison fraîchement rénovée de la rue Jaquet-Droz 35, avec son toit éventré et son premier étage dont on aperçoit, par la fenêtre, les poutres et parois calcinées. Pour le reste, elle a été abondamment arrosée, et outre ceux du feu, les dégâts d'eau sont importants.

C'est à 19h03 que l'alerte a été donnée au poste de police par un voisin qui a remarqué le gros dégagement de fumée s'échappant des combles. Le feu a pris dans une pièce du premier étage. Arrivant sur les lieux avec quatre hommes, le chef de poste des Premiers secours a d'emblée évalué le risque de propagation à l'immeuble voisin et demandé du renfort, alarmant des hommes du bataillon.

Après avoir attaqué le feu dans la chambre en flammes, et arrosé le toit et les combles depuis la nacelle du camion-échelle, les pompiers ont cru, dans un premier temps, avoir eu raison des flammes. Mais soudain, le feu a repris, se pro-



Le feu a pris dans une pièce du premier étage et a rapidement atteint les combles et le toit, rue Jaquet-Droz 35. photo Leuenberger

pageant ailleurs dans les combles. Mauvaise surprise: un faux-plafond bouchait totalement la surface sous le toit, empêchant un accès direct et rapide et compliquant sérieusement la situation.

Le major Monard, commandant du bataillon, a alors demandé à nouveau du renfort. Il fallait faire vite car si le feu embrasait complètement la toiture, des flammes pouvaient gagner la maison en ouest. «Nous n'aimons pas arrosé autant mais ici, nous n'avons pas le choix pour éviter la propagation du feu sur

l'immeuble voisin» commentait le commandant.

Vers 19h50, le gros du feu était maîtrisé et les pompiers ont pu accéder au 1er étage et aux combles. De l'extérieur, on observait encore des braises sur la partie sud du toit. Les hommes du feu ont alors démonté poutres et parois, arrosant encore pour circonscrire le moindre petit foyer et éviter que le feu ne reprenne.

Finalement, vers 20h30, tout danger semblait écarté. Les occupants de la maison, dont deux enfants, avaient pu

s'enfuir dès le feu découvert et aucun blessé n'était signalé hier. Selon les premières constatations, la cause est accidentelle mais il ne s'agit pas d'un arbre de Noël.

Les voisins des immeubles sud et ouest, aux premières loges, et de nombreux badauds ont pu apprécier l'efficacité des pompiers, soutenus en l'occurrence par un solide matériel: camion-échelle, camion tonne-pompe, véhicule gaz et véhicule pionnier. Les dégâts, non encore chiffrés, sont importants.

IBR

Archéologie L'évêque de Bâle avait-il son homme lige à Mévilier?

La bourgade moyenâgeuse de Mévilier - à l'ouest de Court -, revêtant une forte importance économique, pourrait bien avoir été placée, au XIIIe siècle, sous la surveillance d'un homme lige de l'évêque de Bâle. A l'époque où était fondé Laufen et était érigé le château d'Erguël.

Voici deux bonnes années que le Service archéologique cantonal a lancé des fouilles à Court (Vallée de Tavannes), au lieu dit «Mévilier». Un site où la construction de maisons familiales avait mis au jour les vestiges d'un village médiéval.

Après quatre périodes de fouilles placées sous la direction de Christiane Kissling, et quoique l'on en soit encore contraint aux suppositions dans bien des domaines, le public peut découvrir cette fin de semaine les passionnantes informations

glanées déjà par les archéologues.

Une chance!

«Une chance énorme et rare, le pâturage contenant les vestiges n'a jamais été labourés», souligne Christiane Kissling, en précisant que les restes du village médiéval reposent sous une seule couche d'humus. Et de supposer qu'après l'abandon de la bourgade, tous les matériaux utilisables ont sans doute contribué à ériger d'autres localités régionales.

Cinq maisons de Mévilier ont été mises à jour jusqu'ici. «L'humidité y est extrêmement élevée et l'on imagine donc très difficilement qu'on ait pu vouloir y habiter. En fait, le choix de leur emplacement devait être guidé par la proximité de l'eau», souligne l'archéologue. Mévilier était-il donc un centre artisanal, voire industriel du Moyen-Age? C'est fort probable.

De surcroît, une construction étonnante, découverte au beau milieu du centre, pourrait bien révéler la grande importance économique du bourg. «Un genre de tour carrée, avec un sol en mortier - comme on n'en trouvait guère que dans les églises et les châteaux-forts - et érigée au cours du XIIIe siècle, laisse supposer qu'un personnage important vivait là. Peut-être bien un envoyé de l'évêque de Bâle, dont l'influence croissait, sur les vallées jurassiennes», estiment les archéologues. Non sans rappeler qu'à la même époque, l'évêché prenait pied en Erguël, où il construisait le château, et s'affirmait le long de la Birse, notamment en fondant Laufen.

Une raison économique pourrait également expliquer l'abandon du village, intervenu au XIVe siècle probablement. Soit que l'industrie de l'endroit n'ait plus répondu à

un besoin, soit que les forêts alentours aient été par trop déboisées pour pouvoir continuer l'exploitation du fer.

Une affaire à suivre, au fil du travail que poursuivent les archéologues.

Dominique Egger

A découvrir demain soir

Le Service archéologique cantonal organise des visites guidées de ces fouilles, demain de 16h à 20 heures. Sous la conduite de spécialistes, le public y découvrira foyers, fondations de four (à pain probablement), traces de captage médiéval d'une source, tessons de poterie et autres vestiges de Mévilier. Prendre la route à droite, à la sortie ouest de Court.

DOM

Justice Suspension de procès à Moutier

Le pédophile jugé depuis mardi à Moutier attendra le début de l'année prochaine pour être fixé sur son sort. Le Tribunal pénal du Jura bernois a suspendu son procès. Nous le relations dans notre édition d'hier. Pour juger les actes pédophiles de l'ancien directeur du home de personnes âgées de Reconvilier, le Tribunal pénal du Jura bernois devait avoir en main la loi cambodgienne traitant de la prostitution et de la pornographie enfan-

tine. Parce qu'elle n'était pas estampillée officielle, la documentation hier en sa possession a été jugée insuffisante.

Par sa décision de renvoi, le tribunal donne suite à la requête de l'avocat prévôtois Roland Schaller, commis d'office. Selon les prévisions de Jean-Mario Gfeller, président du tribunal, le verdict tombera dans cette affaire au plus tôt dans la première quinzaine de février.

NIC

PUBLICITÉ

MARCHÉ DE NOËL

Polyexpo - La Chaux-de-Fonds
du 17 au 20 décembre 1998

Judi	17. 12. 98	16 h 00 - 22 h 00
Vendredi	18. 12. 98	10 h 00 - 22 h 00
Samedi	19. 12. 98	10 h 00 - 22 h 00
Dimanche	20. 12. 98	10 h 00 - 17 h 00

170 artisans

Entrée gratuite

39986-337

Grand choix de Manteaux et Parkas



Prêt-à-porter
Mary-Claire

Bassin 2, Neuchâtel
(en face du Temple du Bas)

179173-110

SKIS 50%

Prix imbattable!
Équipement complet adultes.
Location équipement complet enfants
Port-Roulant 34
2000 Neuchâtel/Serrières
Tél. 730 62 72.
174447-110

TAPIS

Nettoyage à domicile
Orient, berbères, moquettes, etc.
Conditions avantageuses.
FAVRE-KRIEG
Neuchâtel
Tél./fax
032/731 84 38.
138128-110

ANCIEN

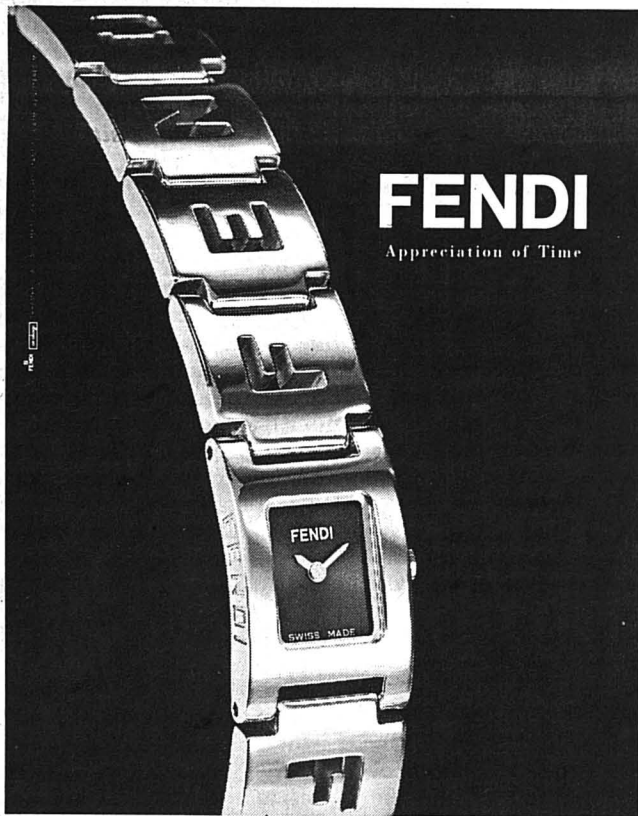
Urgent, magnifiques meubles marquetés
Fribourgeois, armoire, (oiseaux, coeurs) table rallonges, chaises.
Armoires noyer, cerisier, sapin. Secrétaires. Bureaux-plats. Bibliothèques. Vaisse-liers, crédences, longue table de ferme + 8 chaises VD.
Tél. 021/907 10 22.
359542-145

AUTOS 2 ROUES

A vendre
ALFA 156 V6
bleu cosmos, 22.000 km, options, état neuf, garantie d'usine.
Fr. 36.000.- à discuter.
Tél. (079) 240 78 70.
179967-142

Mot caché

Solution: Le mot à former de la grille avec les lettres inutilisées est:
SEILLE



FENDI
Appreciation of Time

FENDI STELLA FINE SWISS TIMEPIECES DISPONIBLE A LA BIJOUTERIE ERMOLI, RUE DU SEYON 5A, NEUCHÂTEL 179135-110

ENSEIGNEMENT

Cercle de Bridge du Littoral Neuchâtelois
Organise des cours

Initiation Bridge

Début des prochains cours :
Judi 21 janvier à 19h30
Possibilité l'après midi
Pour toute information adressez-vous au

079 219 17 05 ou 032 / 724 10 10

179155-111

AMAG...news.
A nouveau tous les week-ends sur TSR 2.
Avec concours auto!

Leasing AMAG: Skoda Felicia (dès fr. 15 990.-):
fr. 8.50/jour, fr. 258.80/mois (48 mois/10000 km par an).

Totalmobil!
Assurance Mobilité gratuite

Auto Profit
Le système de bonus.
Hotline: 0844 810 810

AMODA AMODA Automobile AG, 5116-Schinznach-Bad, et tous les partenaires Skoda de Suisse vous souhaitent bonne route.

FELICIA



Livré d'origine: verrouillage centralisé avec télécommande et système d'alarme.



Livré d'origine: toit ouvrant vitré.



Livré d'origine: lève-vitres électriques à l'avant.

La Comfort est également livrable en version break!



PLUS-VALUE SANS MAJORATION

C'est maintenant l'occasion ou jamais de réaliser une très bonne affaire en achetant une berline ou un break Skoda Felicia. Outre un équipement de série déjà très généreux, le modèle Felicia LXI «Comfort» est en effet livré d'origine avec beaucoup de confort fourni en sus à titre gracieux, à savoir verrouillage centralisé avec télécommande (donc plus besoin de déposer vos paquets pour ouvrir), vitres électriques à l'avant, toit ouvrant vitré et

tapis spéciaux. La couleur étant avant tout une affaire de goût, cette série limitée vous propose aussi tout un choix de teintes – y compris six variantes métallisées – sans supplément de prix. La nouvelle Felicia «Comfort» vous attend de pneu ferme chez l'agent Skoda le plus proche où vous saurez tout sur les plus de cette série limitée.



Groupe Volkswagen

Hotline Skoda: 0800 840 820

BE: Tavannes Garage Sportec FR: Romont Garage de la Belle-Croix GE: Athenaz Garage G. Treier Genève Garage Elio de Toro Genève/Petit Lancy AMODA Automobiles SA NE: Buttet Garage Ch. Fatton Fontaines Garage JF Automobiles La Chaux-de-Fonds Garage Inter-Auto Neuchâtel Garage Auto Passion VD: Etoy Garage de la Gare Lausanne Garage Autoplus Lausanne Garage du Bois de Vaux SA Lausanne Garage du Bois-Gentil SA Moudon Garage B. Jaquier Orbe Mecapassion, Z.I. Ducats Vevey Agip Vevey Evolution Yverdon-les-Bains Garage des Lovats VS: Collombey-Le Grand CIMC Sàrl Sion Garage Corbassières.

NOUVEAU: Les meilleures offres de reprise à la ronde!

G. Hostettler

Succ. Mme Besson-Hostettler

CD / Cassettes / Walkmans

Rue Temple-Neuf 3 Neuchâtel Tél. 725 44 42

Walkman Sony



selon modèle

Fr. **199.-** (4 coloris)

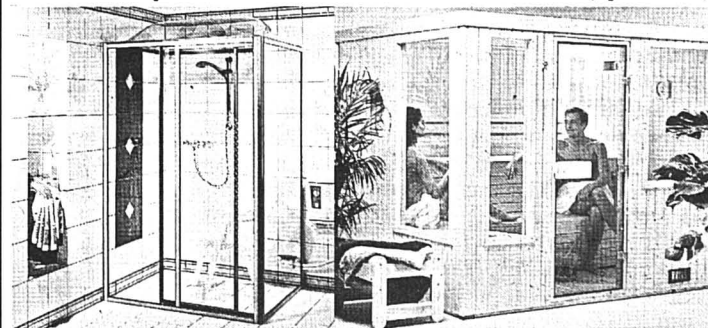
Grand choix en CD et cassettes

176877-599

TYLÖ TYLÖ

Douches bains de vapeur

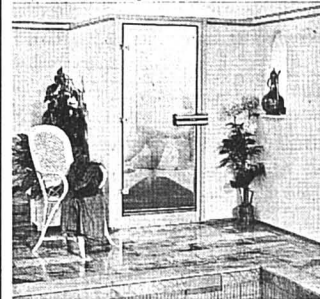
Saunas et saunas humides (Tylörum)



Bains de vapeur (Hammams)

Un programme complet :

- Cabines bains de vapeur (Hammams)
- Cabines de saunas
- Equipement de saunas
- Poêles de saunas
- Poêles pour saunas-humides



Tél 032 853 35 46
Fax 032 853 35 57

multireal
R. JUNOD
2053 CERNIER

177569-599

Nucléaire Leuenberger ramène un peu de calme dans le débat

Débat urgent, hier au Conseil national, sur la politique énergétique: «Alors, cette énergie nucléaire, on l'abandonne, oui ou non?», ont demandé radicaux et UDC, jugeant confuses les déclarations récentes du Conseil fédéral à ce sujet. Moritz Leuenberger a fourni les explications nécessaires, ramenant un calme au moins apparent - et temporaire.

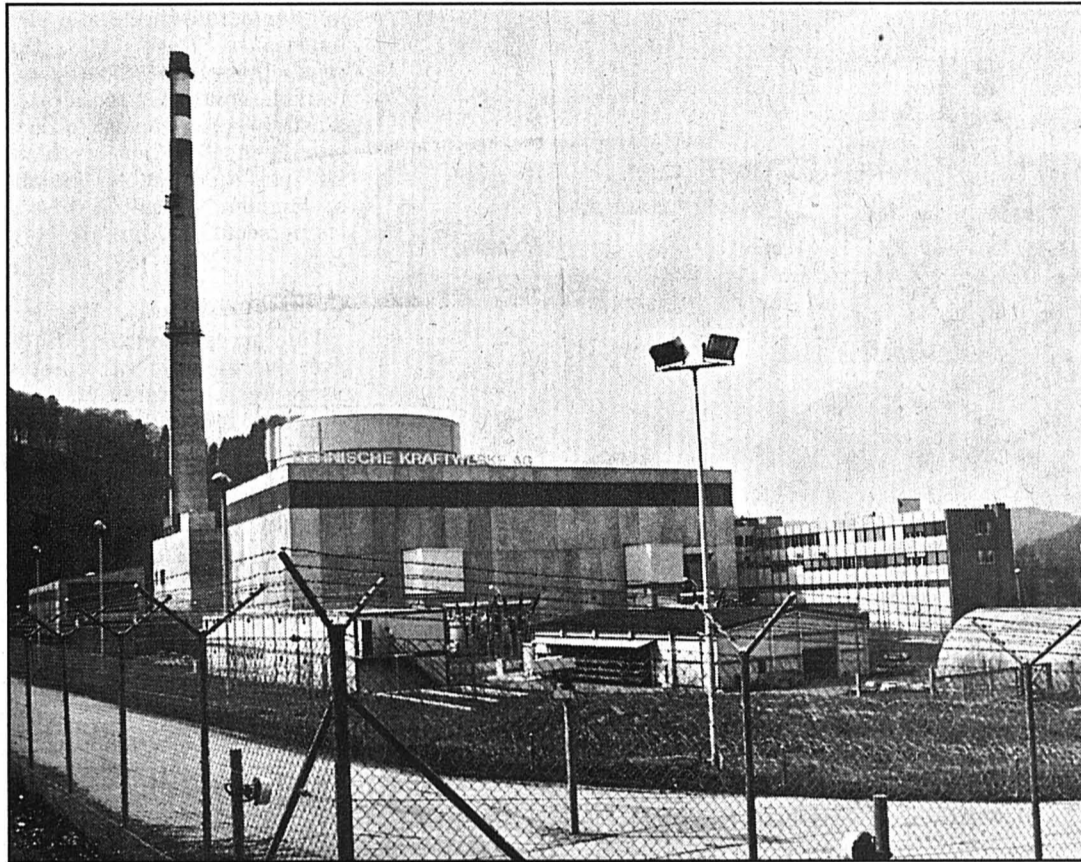
De Berne:
François Nussbaum

Fin octobre, Moritz Leuenberger annonçait que «les centrales existantes devront être arrêtées après un délai encore à déterminer». Et d'évoquer une durée de vie de 40 ans pour une centrale. Le titre du communiqué officiel, plus court, incitait la presse à parler d'«abandon programmé de la nucléaire».

Sanctionner le couac

Se référant à ce raccourci et à son impact sur le public, radicaux et UDC ont réclamé un débat. Christian Speck (UDC/AG) a ouvert les feux: «Le haut niveau de sécurité de nos centrales leur permet d'être exploitées 50 ou 60 ans. Faudra-t-il les remplacer par des centrales thermiques polluantes?»

Ulrich Fischer (rad/AG): «Une telle annonce, vraie ou non, est répercutée à l'étranger. S'il faut ensuite la corriger, c'est la crédibilité du Conseil fédéral qui est entamée. Vaut-il sanctionner ce couac?»



Le National a débattu dans l'urgence de l'avenir des centrales nucléaires. photo a

Adalbert Durrer (PDC/OW) renchérit: «Une stratégie nucléaire est nécessaire dans un dossier aussi crucial pour l'avenir.»

D'abord dans la tête

A gauche, on contre-attaque. Pour Rudolf Rechsteiner (soc/BS), «cet abandon planifié du nucléaire montre que le bon sens triomphe enfin». Franziska Teuscher (verts/BE) se réjouit du fait

que le Conseil fédéral «pense à haute voix: la sortie de la nucléaire, ça commence dans la tête».

Moritz Leuenberger s'explique. Non, le Conseil fédéral ne propose pas l'abandon de la nucléaire. Il prévient seulement que les centrales ont, en principe, une durée de vie de 40 ans, ce qui impliquerait un démantèlement des cinq centrales suisses entre 2009 et 2024. Ces dates ne sont pas

impératives mais il faut les fixer bien à l'avance.

Préparer l'avenir

«Sortons donc la tête du sable et préparons à temps les alternatives, dans l'intérêt même des exploitants», lance le ministre de l'Énergie. Plus une centrale vieillit, plus sa sécurité diminue. Or, à partir d'un certain moment, les investissements ne pourront plus être amortis et ne seront

pas pris en charge par la collectivité.

Selon Moritz Leuenberger, la construction d'une nouvelle centrale n'est pas exclue, en fonction des découvertes technologiques à venir. Mais, sur la base d'une révision de la loi sur l'énergie atomique (avant-projet en 1999), une telle construction sera soumise au référendum facultatif.

Concertation préalable

Moritz Leuenberger et Pascal Couchepin auront donc pour tâche de fixer les délais de désaffectation des centrales actuelles (et de résoudre la question des déchets), d'entente avec les exploitants, les cantons concernés et les organisations écologistes. Faute d'accord, le Conseil fédéral tranchera.

Mais il est clair que, la production d'électricité suisse étant à 40% nucléaire, la mise hors service des centrales doit être «soigneusement préparée, pour répondre au double impératif de l'approvisionnement et de l'écologie», souligne Leuenberger. L'introduction progressive d'une taxation de l'énergie ne devra pas non plus alourdir la charge fiscale.

Les interpellateurs sont satisfaits. «Le Conseil fédéral n'a nullement l'intention d'abandonner la filière nucléaire: pour moi, c'est l'essentiel du message», dit Ulrich Fischer. Comme quoi, tout est affaire d'interprétations. Et, dans le dossier nucléaire, elles sont plutôt discordantes. La guerre des tranchées peut reprendre. FNU

Irak Sur ordre de Bill Clinton, l'aviation américaine a procédé à des frappes

De violentes détonations ont retenti dans le centre de Bagdad aujourd'hui peu après minuit, a constaté l'AFP. La chaîne de télévision américaine CNN a montré de fortes explosions. Des témoins ont fait état de tirs de DCA.

Des alertes aériennes avaient auparavant brièvement retenti dans la capitale irakienne, selon des témoins. Les sirènes ont sonné une trentaine de secondes peu après 0 h 20, avant de se taire et le trafic routier est redevenu normal. Auparavant, le président des Etats-Unis Bill Clinton a averti le Congrès qu'il avait ordonné des frappes aériennes.

Imminence annoncée

Plus tôt dans la soirée, alors que, à l'appel de la Russie et de la France, opposées à l'option militaire, le Conseil de sécurité venait d'entamer sa réunion d'urgence, un haut responsable militaire américain

parlait d'action militaire imminente.

Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, qui n'a pas eu de contacts avec la partie irakienne après la publication du rapport, jugeait hier matin que l'affaire était désormais «du ressort» du Conseil, mais les anglo-américains estiment avoir déjà le feu vert de la communauté internationale.

A l'origine du nouveau regain de tension, le rapport de l'Australien Richard Butler, chef des inspecteurs onusiens, stigmatisant la non-coopération de Bagdad avec la Commission spéciale de l'ONU chargée de son désarmement (Unscorm), remis mardi soir. Son auteur énumère plusieurs incidents, dont surtout l'interdiction à ses équipes d'inspecter le siège du parti Baas à Bagdad. En revanche, l'AIEA (Agence internationale à l'énergie atomique) jugeait dans son propre rapport avoir bénéficié du «niveau de coopération nécessaire» à un travail «efficace».

M. Butler a donc ordonné à son équipe de plier bagage. Les 140 inspecteurs ont entassé leur matériel dans des autocars et sont partis pour Bahrein par avion, ou pour la Jordanie par la route du désert.

La plupart des personnels humanitaires de l'ONU, sauf certains rassemblés dans un seul endroit à Bagdad par mesure de sécurité, ont fait de même alors que les Américains recevaient aussi l'ordre de partir.

L'Irak dénonce

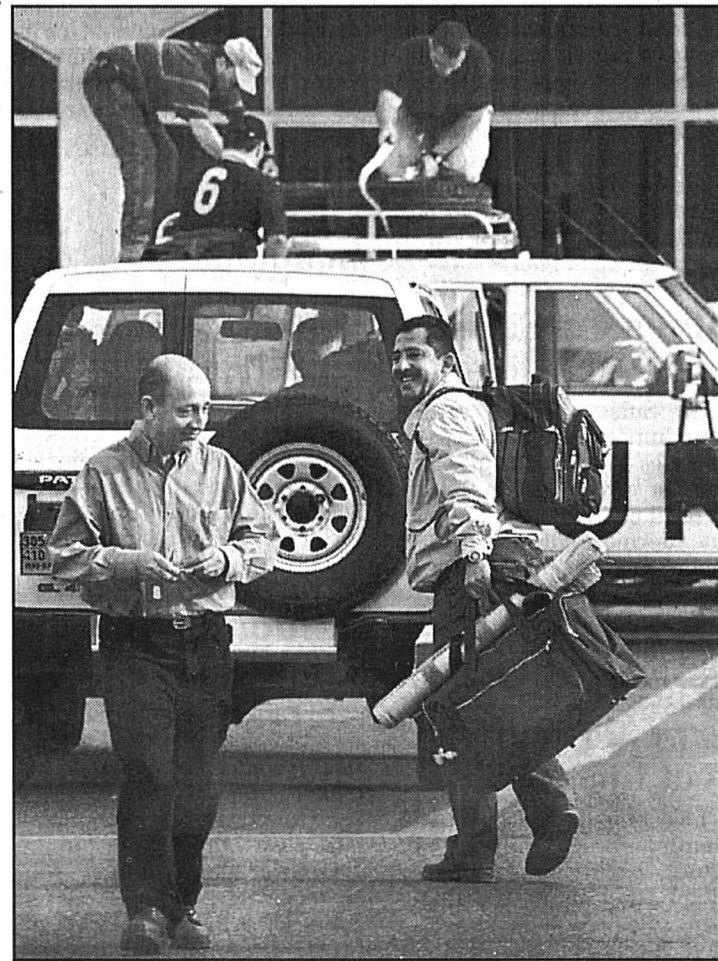
Avant les frappes, l'Irak a réagi vivement: pour le vice-premier ministre Tarek Aziz, le rapport Butler est «plein de mensonges» et ne sert en fait que de prétexte pour «déclencher des frappes américaines et britanniques sur l'Irak», et l'Unscorm «un instrument aux mains de l'Amérique pour appliquer une politique d'agression».

Côté anglo-saxon, on a aussi immédiatement retrouvé les

accents martiaux de la crise précédente, en novembre: à Washington, on qualifiait, dans l'après-midi, la situation de «très grave».

«Nous avons dit la dernière fois que nous ne lancerions plus d'avertissements à Saddam Hussein», a pour sa part

rappelé en Grande-Bretagne le chef de la diplomatie Robin Cook, tandis que Tony Blair réunissait lui aussi son cabinet-défense. Pour Londres, le début du mois de ramadan, ce week-end, sera un «facteur» décisif dans la prise de décision./afp-ap



Les experts en désarmement de l'ONU ont de nouveau quitté Bagdad. photo Keystone

Frappes aériennes ou grosse colère? Un nouvel épisode, obéissant à des règles éprouvées, vient grossir le feuilleton irako-américano-onusien. Cette énième crise, dramatisée à souhait par la Maison-Blanche, avec son fidèle écho londonien, survient fort opportunément.

Commentaire Butler dans ses œuvres

La politique étrangère et la «sécurité nationale» sont en effet les thèmes de prédilection de la présidence, et les plus convaincants pour dissuader la Chambre des représentants de voter l'acte de destitution de Bill Clinton. L'administration américaine n'a certainement pas télécommandé le rapport Butler, mais elle en fait un usage optimal, d'une part pour peser sur la décision des représentants, d'autre part pour se conformer au scénario établi afin de déstabiliser le régime irakien.

Dans ce dernier registre, l'Australien Richard Butler n'a pas besoin de stimuli. Il connaît parfaitement son rôle et sait ce qu'on attend de lui. Il ne s'agit plus tellement de vérifier le désarmement irakien, de savoir si le démantèlement des installations nucléaires est achevé ou de faire le point des recherches sur les armes chimiques et biologiques. On ne parle plus, bien sûr, des fameux sites présidentiels censés abriter de redoutables arsenaux et où les inspecteurs de l'Unscorm n'ont rien trouvé.

Qu'importe, puisque la mission de Richard Butler et de son équipe, composée essentiellement d'Américains, Britanniques et Australiens, consiste moins à trouver quelque chose qu'à chercher, indéfiniment. En s'appuyant au besoin sur des témoignages fantaisistes comme celui de ce transfuge irakien qui assure avoir vu des «missiles cachés partout en Irak, sous les piscines, dans des exploitations agricoles».

Voilà qui ouvre de vastes perspectives à l'Unscorm et à ceux qui entendent maintenir le blocus de l'Irak aussi longtemps que Saddam Hussein sera au pouvoir. A moins qu'une salve impromptue n'abrège le suspense et ne renvoie le Conseil de sécurité à ses palabres.

Guy C. Menuisier

Italie Le corps de Calvi exhumé

Des magistrats italiens ont fait exhumer hier le corps du banquier Roberto Calvi afin qu'une nouvelle autopsie établisse avec certitude les causes de sa mort. Roberto Calvi avait été retrouvé pendu en 1982 sous un pont de Londres.

Les restes du président du Banco Ambrosiano ont été envoyés à Milan pour des tests afin de découvrir si le «banquier du Vatican» a été assassiné. Il avait fui à Londres peu avant le krach de son établissement. La police britannique avait conclu au suicide./afp

Destitution: le vote sera reporté

Les leaders républicains et démocrates de la Chambre des Représentants ont conclu un accord de principe pour retarder le vote de destitution prévu aujourd'hui contre le président Bill Clinton. Le renvoi du scrutin sera effectif «en cas de frappes contre l'Irak», avait affirmé hier le

porte-parole du leader démocrate à la Chambre.

La décision d'un éventuel report du vote de destitution a été prise lors d'une rencontre entre le futur «speaker» (président) de la Chambre des représentants, le républicain Robert Livingston et Richard Gephardt. Les

deux responsables devaient consulter les parlementaires de leurs partis respectifs. La chaîne américaine CNN avait fait état d'un accord de principe entre leaders républicains et démocrates. CNN n'avait cependant pas fait mention de la condition des frappes contre l'Irak./afp

Etrangers Le Conseil national exécute une initiative populaire

Même l'UDC, qui voulait un contre-projet, est très sèchement mise au tapis. Arnold Koller, lui, annonce deux contre-projets indirects sur l'intégration et les naturalisations.

De Berne:
Georges Plomb

Echec à 136 contre 27! Le Conseil national, hier, n'a fait qu'une bouchée de l'initiative pour l'abaissement à 18% de la population étrangère de Suisse. C'est la 10e du genre depuis 1965. Dans la foulée, les députés ont aussi balayé - à 123 contre 34 - la proposition de l'Union démocratique du centre de demander au gouvernement un contre-projet. L'UDC souhaitait stabiliser les étrangers à leur niveau de fin 1998 «dans le respect des principes contraignants du droit international public». L'an dernier, cette proportion était de 19,4% (20,6% avec les saisonniers, les requérants d'asile et les séjours de courte durée).

Contre-projets indirects

Pour Arnold Koller et la Chambre, les délais pour un contre-projet direct sont trop courts. Tout, le 27 août 1999, doit être consommé. En revanche, Koller annonce deux contre-projets indirects:

- Pour 1999, une révision de la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers. Elle

mettra l'accent sur l'intégration, la lutte contre les abus. Une précédente tentative échouait devant le peuple en 1982.

- Pour la législature 1999-2003, une nouvelle tentative de faciliter la naturalisation des jeunes étrangers. Elle toucherait 300.000 à 400.000 personnes. Une précédente tentative échouait devant les cantons en 1994.

Très sélective

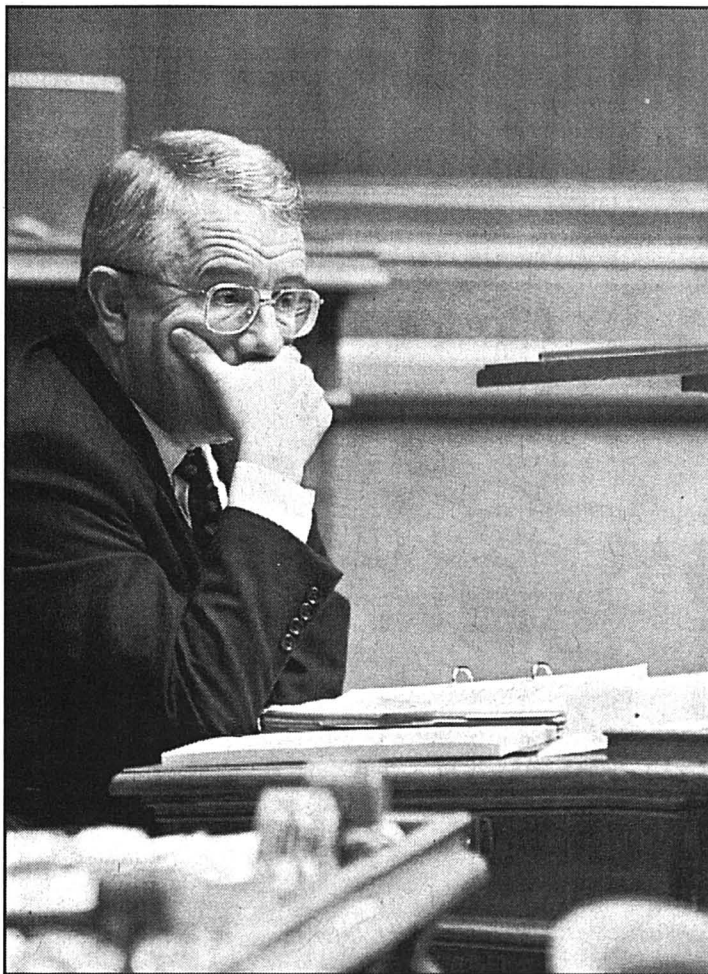
Elle frappe fort, l'initiative. Dès que la population étrangère dépasse 18%, des mesures musclées doivent être prises. Si les départs volontaires ne suffisent pas, l'octroi de nouveaux permis de séjour est gelé. L'initiative a aussi une manière sélective de compter les étrangers:

- Par exemple, elle exempte les scientifiques et les cadres qualifiés, les artistes et les curistes.

- Par contraste, elle inclut notamment les réfugiés, les personnes déplacées par la guerre, les étrangers admis provisoirement, les internés, les gens n'ayant pas de domicile en Suisse, les autorisations humanitaires.

L'UDC gênée

C'est un comité de droite bigarré - où des radicaux (comme Geneviève Aubry) et des UDC voisinent avec des Démocrates suisses et des gens du Parti de la liberté -



La population étrangère de Suisse, affirme Arnold Koller, est stabilisée depuis trois ans. photo Keystone

qui a lancé l'initiative. Ils sont rares, au Conseil national, à la soutenir. Le radical argovien Luzi Stamm - des bourgeois «classiques» - est l'un des

seuls à oser. L'UDC, un peu gênée, lance l'idée d'un contre-projet. Si on ne le fait pas, menacent le Zurichois Hans Fehr et d'autres, le

risque est gros de voir l'initiative l'emporter.

Mais, selon l'éclatante majorité, l'initiative est une saleté à éliminer sans faiblesse. Pour la démocrate-chrétienne fribourgeoise Rose-Marie Ducrot, elle est une attaque détestable contre les requérants d'asile, les réfugiés. Otto Zwygart, évangéliste bernois, n'oublie pas qu'il est descendant de Huguenots français fuyant les persécutions. Lui aussi dit non.

Collision

Une acceptation de l'initiative, avertit le libéral vaudois Serge Beck, entrerait en collision avec le résultat des négociations bilatérales avec l'Union européenne. Mieux vaut, poursuit la socialiste zurichoise Vreni Hubmann, agir sur l'intégration et les naturalisations. Jean-Philippe Maitre, PDC genevois, interroge les initiateurs: quels étrangers devra-t-on renvoyer en priorité? Les persécutés? Les personnes ayant leurs attaches familiales en Suisse? Les gens indispensables à leurs entreprises?

La population étrangère de Suisse, affirme Arnold Koller, est stabilisée depuis trois ans. Genève et le Luxembourg, avec plus de 30% d'étrangers, ont remarquablement réussi leur intégration. Le taux d'étrangers n'a donc rien à voir. C'est donc encore non.

GPB

Visana La saignée continue

La caisse-maladie Visana va perdre 263.000 de ses 910.000 assurés d'ici à la fin l'année. Quelque 103.000 départs résultent de son retrait de l'assurance de base dans huit cantons, les 160.000 autres proviennent certainement de la hausse des primes dans certains cantons et d'un mouvement de solidarité des assurés.

L'assureur maladie Visana va perdre l'an prochain 29% de ses assurés selon les estimations les plus élevées, a précisé hier son porte-parole Urs Pfenninger, confirmant la nouvelle parue dans la presse allemande. Moins de la moitié des départs (103.000) résultent de son retrait de l'assurance obligatoire des soins dans huit cantons, dont trois en Suisse romande: Genève, Neuchâtel et Jura.

Exode attendu

Le porte-parole de Visana observe que la majorité des départs (les 160.000) sont attribués en partie à une hausse massive des primes dans certains cantons, mais également à un mouvement de solidarité des assurés avec ceux qui se sont vu résilier leurs contrats d'assurance de base dans huit cantons. Urs Pfenninger relève que la réduction de nombre des assurés de Visana se situe dans les marges attendues et que la troisième caisse-maladie du pays continue à respecter les exigences légales en matière de réserves et de provisions.

La caisse-maladie a annoncé pour l'an prochain une hausse moyenne de ses primes de 9,3% pour l'ensemble de la Suisse. Les cantons les plus touchés sont ceux de Bâle-Ville et de Berne avec des augmentations de 24% et 23%. D'autres comme Bâle-Campagne, Nidwald, Obwald, Schwyz et Zoug ont vu leur niveau des primes rester stable. A titre de comparaison, la hausse moyenne des primes sera de 2,8% pour l'ensemble des caisses-maladie du pays en 1999.

Incertitudes

L'exode des assurés de la Visana aura également des conséquences sur le nombre de ses employés, a encore reconnu Urs Pfenninger. La troisième caisse-maladie du pays compte environ 2000 collaborateurs. Le nombre d'emplois supprimés ne sera pas annoncé avant le début de l'an prochain mais, dans la mesure du possible, la réduction des effectifs se fera par le biais des départs naturels.

Selon le quotidien bernois «Der Bund», ce sont des caisses-maladie de moyenne dimension qui ont profité du départ des assurés de Visana. Il cite Sanitas avec 30.000 à 35.000 personnes, Intras avec plus de 40.000 et KPT avec 20.000/ap

TF Juge vert élu

Les Verts ont leur premier juge fédéral en la personne du Bernois Thomas Merkli. Il a été élu hier par l'Assemblée fédérale, obtenant trois voix de plus que le candidat du Parti radical.

Thomas Merkli a été élu par 101 voix alors que la majorité absolue était de 100 voix. Sa candidature était aussi appuyée par le PS, l'UDC, l'AdI/PEP et les Démocrates suisses. Le candidat du Parti radical Gustavo Scartazzini, qui était aussi soutenu par le PDC, a été battu, recueillant 98 voix.

Thomas Merkli avait failli

créer la surprise le 7 octobre dernier lors de l'élection de deux juges fédéraux. Les deux candidats PDC Gilbert Kolly et Elisabeth Escher ont été élus, mais le candidat des Verts n'avait raté son élection que de deux voix.

Agé de 47 ans, le nouveau juge fédéral Thomas Merkli est juge au Tribunal cantonal bernois. En 1997, il avait été élu juge suppléant au Tribunal fédéral.

Sur les 30 juges que compte le Tribunal fédéral à Lausanne, huit sont radicaux, huit PDC, huit socialistes, quatre UDC, un libéral et un Vert./ap

Drogue Frey fâché contre Pro Juventute

Très fâché, Claude Frey. Le bouillant radical neuchâtelois comprend mal que Pro Juventute - largement subventionné par les pouvoirs publics - joue un rôle très en vue dans le lancement de la pétition «pour la dépenalisation de la consommation de drogues».

Il est choqué d'apprendre que la Communauté nationale de travail politique de la drogue - qui en est le fer de lance - soit pratiquement domiciliée chez Pro Juventute, et que cette institution ait fourni

les enveloppes à son en-tête et ait payé l'affranchissement pour la convocation de la presse.

Dans une interpellation déposée hier, Claude Frey dénonce ce qu'il appelle «un véritable détournement de fonds».

Rappel: le Neuchâtelois, qui eut de la sympathie pour l'initiative «Jeunesse sans drogue», se range dans le camp des durs en matière de politique de la drogue.

GPB

Moscou Primakov a reçu Cotti

Flavio Cotti, président de la Confédération, a rencontré hier le premier ministre russe Evgueni Primakov et signé plusieurs accords de coopération technique et financière.

«Nous sommes intéressés par des investissements en Russie», a déclaré en substance Primakov après la signature, «et nous allons tout faire pour que des conditions favorables soient mises en place».

Primakov a souligné l'importance des relations entre la Russie et la Suisse. Il a également fait de l'humour à propos des présidents de la Confédération, élus pour une année seulement. «Excusez-moi si j'ai l'air de me mêler des affaires intérieures suisses mais je suis déçu par le fait que vous ayez un président chaque année...», a notamment déclaré le premier ministre russe.

Flavio Cotti achèvera sa visite aujourd'hui par une rencontre avec le président Boris Eltsine, le maire de Moscou Youri Luzhkov et d'autres représentants officiels./ap

BRÈVES

Chambres Budget mis sous toit

Le budget 1999 de la Confédération est sous toit. Le déficit prévu est de près de 4 milliards de francs. Le National a éliminé hier les deux dernières divergences. Le Conseil des Etats s'est par ailleurs rallié sur un dernier point du deuxième supplément au budget 1998. Le National a finalement cédé à la rigueur du Conseil des Etats concernant les aides aux victimes de crimes. Il a par ailleurs approuvé le compromis du Conseil des Etats de prévoir 500.000 francs au lieu d'un million pour une étude en vue de l'achat ou de la location d'un avion de transport pour les missions de paix./ats

2e Guerre Accusations rejetées

Le rôle de la Suisse durant la Deuxième Guerre mondiale a été évoqué mardi au cours d'un symposium à l'Université Bar-Ilan. L'ambassadeur de Suisse à Tel-Aviv et le directeur du bureau du Congrès juif

mondial à Jérusalem se sont opposés sur la responsabilité de la Suisse dans la prolongation de la guerre. Pierre Monod a rejeté les accusations selon lesquelles «la Suisse avait été le banquier du régime nazi et de ce fait aurait eu sa part de responsabilité dans la prolongation de la guerre»./ats

Alpes La Suisse pourra présider

La Suisse pourra ratifier cette année encore la Convention des Alpes et la présider comme prévu en 1999. Le Conseil national a éliminé hier une dernière divergence formelle. Entrée en vigueur en mars 1995, la convention vise à promouvoir le développement durable des régions alpines./ats

Expo.01 Zurich veut financer

Le canton de Zurich veut débiter 8,65 millions de francs pour participer à l'Expo.01. Plus de 6 millions sont destinés à la mise sur pied du projet intercantonal «Viv(r) les frontières». Le gouvernement a soumis ce cré-

dit à l'approbation du Grand Conseil. Les cantons doivent financer l'Expo à hauteur de 30 millions au total./ats

Stades Divergence maintenue

Le Conseil des Etats a maintenu hier une divergence dans les crédits de 60 millions de francs pour moderniser les installations sportives d'importance nationale. Le Conseil des Etats veut que les propriétaires et les utilisateurs doivent garantir l'entretien à long terme des installations. L'objet retourne au National./ats

Réfugiés Armée jusqu'en mai

Le Parlement donne son feu vert à l'engagement de l'armée pour encadrer les demandeurs d'asile, mais pour six mois seulement. Le Conseil national s'est rallié hier à la Chambre des cantons qui avait décidé d'autoriser le recours à l'armée jusqu'en mai prochain et non pas jusqu'à fin 1999, comme le voulait le Conseil fédéral./ap

Rwandais Le juge renonce

Le colonel Jean Hertig renonce à présider le procès d'un Rwandais accusé de crimes de guerre à Lausanne. Il sera remplacé par Jean-Marc Schwenter, procureur général du canton de Vaud, a-t-on appris hier. Les avocats de l'accusé rwandais reprochent à Jean Hertig d'avoir «décapité» la défense de leur client en écartant 24 des 38 témoins cités. Ils avaient demandé sa récusation en octobre dernier./ap

2e pilier Mise en garde italienne

Les offices sociaux italiens («patronati») ont lancé hier une mise en garde à l'adresse des anciens travailleurs émigrés, soucieux de récupérer leur 2e pilier. Une société, basée à Genève, facture la recherche de ces avoirs. Or, ce service est gratuit, si l'on passe par les «patronati». Il s'agit d'une arnaque, a commenté Jacques Robert, secrétaire du Syndicat industrie et bâtiment./ats

PUBLICITÉ



... Pour que chacun puisse devenir propriétaire de son logement et le rester

... Pour une meilleure fiscalité de son logement

Votez **OUI** le 7 février 1999

Comité suisse "Propriété du logement pour tous" - Case postale - 3000 Berne

www.fri.ch

439873-317

Asie Intégration recherchée

Le sommet de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Asean) s'est conclu hier avec l'adoption de trois plans destinés à redresser les économies régionales. Ils visent aussi à consolider l'intégration économique de la région.

Les trois plans économiques prévoient d'encourager les investissements étrangers et d'accélérer la mise en place d'une zone de libre-échange en réduisant les tarifs douaniers. Les pays les plus développés de l'Asean devront avoir réduit leurs tarifs de 5% d'ici à l'an 2000. Trois nations obtiennent un sursis: le Vietnam (2003), le Laos et la Birmanie (2005).

Monnaie unique en perspective

Les dirigeants de l'Asean ont aussi décidé de réfléchir à la création d'une monnaie commune. Cette monnaie unique ne devrait toutefois pas voir le jour avant 2020.

Par ailleurs, le Cambodge a été admis en tant que dixième membre de l'organisation. Ce royaume aurait dû intégrer l'organisation au milieu de l'année dernière. En raison du coup d'Etat d'Hun Sen contre le second premier ministre, le prince Norodom Ranariddh, cette admission avait été reportée./afp-reuter

Israël Nétanyahou met son poste dans la balance



Benjamin Nétanyahou navigue sur des eaux de plus en plus houleuses.
photo Keystone

Le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou a demandé hier à la Knesset de soutenir sa politique. Si ce soutien vient à lui manquer, il décidera lundi prochain de convoquer des élections législatives anticipées. Nétanyahou a annoncé à son cabinet qu'il n'appliquerait pas «pour le moment» le retrait de 5% de la Cisjordanie.

«J'ai l'intention de présenter lundi ces décisions devant les membres de la Knesset», a déclaré M. Nétanyahou dans un discours prononcé au siège du Likoud, et retransmis en direct par toutes les chaînes de télévision israéliennes. «Si aucune majorité n'est trouvée pour faire cela, je convoquerai des élections anticipées afin de recevoir de la nation le mandat nécessaire pour parvenir à une paix réelle», a ajouté le premier ministre.

La radio et la télévision israéliennes avaient annoncé peu auparavant que ce scrutin aurait lieu en mai ou juin 1999, alors qu'il était prévu en l'an 2000. Pour l'ensemble des journaux israéliens, Nétanyahou est littéralement assiégré.

Le chef du Parti travailliste, Ehud Barak, a d'ores et déjà exclu de soutenir le premier ministre, qu'il accuse de

mettre en danger le processus de paix en ne tenant pas les engagements qu'il a pris vis-à-vis des Palestiniens.

A l'opposé, les durs de la coalition refuseront de voter pour Nétanyahou car ils ne croient pas que le premier ministre tiendra ses promesses de ne pas céder de nouvelles terres aux Palestiniens.

En revanche, le discours de M. Nétanyahou a été applaudi par ses amis du Likoud, séduits par les conditions posées aux Palestiniens avant de nouveaux retraits de l'armée israélienne de Cisjordanie.

Ces conditions portent sur le renoncement à toute incitation à la violence, la saisie des armes détenues illégalement, la réduction des forces de police palestiniennes et la fin des revendications palestiniennes d'un Etat et d'une capitale à Jérusalem.

De leur côté, les Palestiniens rejettent ces conditions, qu'ils jugent irréalistes et contraires aux promesses qui leur ont été faites dans l'accord de Wye River, signé le 23 octobre dernier à Washington.

«Ce qui ressort du discours de Nétanyahou, c'est le gel du processus de paix», a estimé Saeb Erekat, le responsable des négociateurs palestiniens. «Il sait très bien que la partie palestinienne a rempli toutes ses obligations.»/ap-afp-reuter

Les communistes chinois durcissent le ton à l'égard de l'opposition. Une douzaine de sympathisants du Parti démocrate chinois - le PDC interdit - ont été interpellés depuis mardi à Hangzhou, où doit s'ouvrir, aujourd'hui, le procès du fondateur du PDC. Au même moment, à Wuhan, débute le procès d'une autre figure importante de l'opposition chinoise.

SRI
Radio Suisse Internationale

Eclairage Répression en Chine

Les deux accusés devront assurer eux-mêmes leur défense, car aucun avocat n'a accepté de les assister. Ils sont passibles d'une peine allant de cinq ans de prison à la perpétuité. Sur le banc des accusés: Wang Youcai, un ancien étudiant de la place Tiananmen, et Qin Yongmin, combattant pour la liberté. Tous deux encourrent une peine de prison à perpétuité. Leurs torts? Avoir cru trop tôt à l'ouverture politique de la Chine. Les deux hommes ont tenté l'été dernier de créer le premier parti d'opposition du pays. Mais le Parti pour la démocratie est aujourd'hui dans le collimateur de Pékin. Une quarantaine d'activistes ont été interpellés depuis le début du mois, et les deux responsables du mouvement sont accusés de subversion, un des chefs d'accusation les plus graves en Chine.

Les autorités ont promis à Wang Youcai et Qin Yongmin une justice indépendante, mais à la veille de leur procès les deux dissidents n'avaient toujours pas d'avocat, et la presse étrangère est soigneusement tenue à l'écart.

Cette vague de répression, la plus importante depuis trois ans, confirme une fois encore la détermination de Pékin à se débarrasser de ses opposants. Ce durcissement est d'autant plus brutal que les dirigeants chinois avaient donné des gages d'ouverture au cours de l'année passée. Mais l'encre à peine sèche, Pékin renie déjà ses promesses.

Eric Chol

BRÈVES

Québec Femmes au pouvoir

Le premier ministre du Québec Lucien Bouchard a présenté mardi son nouveau gouvernement. Le vice-premier ministre Bernard Landry aura des pouvoirs renforcés. Les femmes, au nombre de neuf, représentent près du tiers du gouvernement./ats-afp

Roger Garaudy Prison avec sursis

L'écrivain français Roger Garaudy a été condamné hier en appel à deux peines de six et trois mois de prison avec sursis. Il a été reconnu coupable de «contestation de crimes contre l'humanité», de «provocation à la haine raciale» et de «diffamation raciale». Dans son ouvrage, «Les mythes fondateurs de la politique israélienne», l'écri-

vain contestait le chiffre de six millions de Juifs victimes de l'Holocauste et dénonçait un «Shoah-business». La Cour d'appel de Paris lui a aussi infligé 160.000 FF (40.000 francs suisses) d'amende./ats-reuter-ap

Méningite Appel pressant

L'épidémie de méningite qui a sévi en 1997 et 1998 en Afrique a fait plus de 11.000 morts, a annoncé hier l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Plus de cent mille cas ont été recensés au cours des deux dernières années. Les pays les plus touchés ont été le Burkina Faso, le Nigeria, le Niger et le Mali. Pour contribuer à juguler l'épidémie, l'OMS a lancé hier un appel à préparer sept millions de doses de vaccins contre la méningite l'année prochaine. Il manque encore un million de doses./ats

Ocalan L'Italie prend Bonn de court et fâche Ankara

La Cour d'appel de Rome a rendu hier sa liberté de mouvements à Abdullah Ocalan. Cette décision a provoqué la surprise à Bonn et suscité la colère d'Ankara. Le leader du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a cependant fait savoir qu'il resterait pour l'instant dans sa villa de la banlieue de Rome.

La quatrième section pénale de la Cour d'appel de Rome a levé l'assignation à résidence dans la capitale italienne qui était imposée à Ocalan depuis le 20 novembre. Le leader du PKK est donc libre de ses mouvements. Selon le porte-parole en Italie du PKK, il «restera pour l'instant dans sa villa,

surtout pour des raisons de sécurité».

La Cour italienne a affirmé se baser sur une annulation du mandat d'arrêt allemand. Mais la Cour fédérale de justice allemande à Karlsruhe a démenti avoir pris une telle décision. Elle avait élargi le mandat d'arrêt le 19 novembre, afin de le compléter. Elle n'a cependant pris aucune décision depuis, a souligné un porte-parole à Karlsruhe.

Bonn avait cependant décidé de ne pas demander l'extradition du chef rebelle, craignant d'importer sur son sol le conflit entre Turcs et Kurdes. Plus de deux millions de Turcs et 400.000 Kurdes vivent en Allemagne. L'assignation à résidence à Rome du chef du PKK était basée uniquement

sur le mandat d'arrêt international émis par l'Allemagne.

L'avocat en Italie du gouvernement turc a annoncé qu'il allait demander à la Cour d'appel de Rome l'arrestation d'Ocalan, soulignant qu'il y avait des «risques» qu'il «s'échappe». Abdullah Ocalan avait été arrêté le 12 novembre dernier à l'aéroport romain de Fiumicino sur la base des mandats d'arrêts turc et allemand. Il a demandé l'asile politique en Italie. L'Italie a toujours refusé d'envoyer Ocalan en Turquie, car ce pays applique la peine de mort.

Dès l'annonce de la décision de la Cour d'appel romaine, le ministre turc de la Défense a averti que les relations entre la Turquie et l'Italie en pâtiraient./ats-afp-reuter

Vos achats... ?
... facile, y'a

OUVERTURES NOCTURNES

Jeu 17 et mardi 22 décembre
jusqu'à 22 heures

Fermeture des portes à 21 h 30

Le Père Noël sera présent

Vin chaud et collation offerts «saucisson-pain»

Attention: la garderie "Les Petits Anges" sera fermée du 19 décembre au 10 janvier.

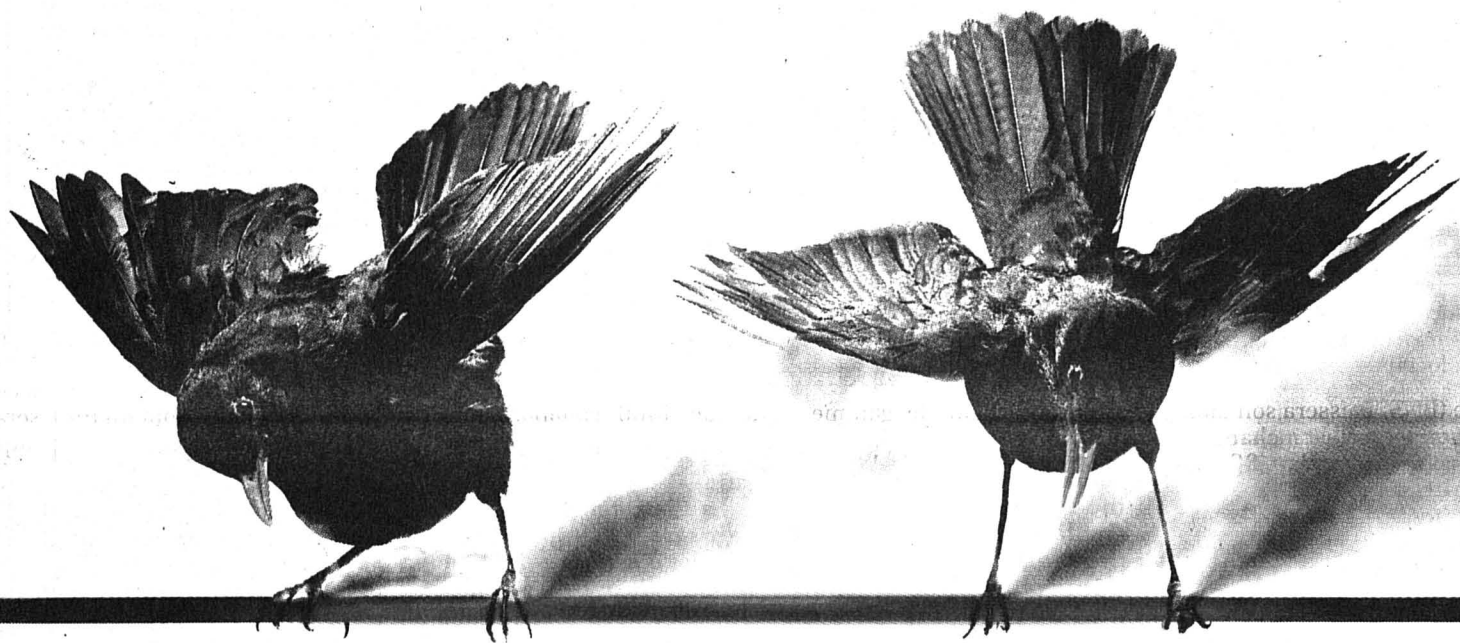
Les commerçants de Cap 2000 vous souhaitent un joyeux Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.



176746-110

Ouverture: lundi 13 h 30 - 18 h 30. Mardi à vendredi 8 h - 12 h 15 / 13 h 30 - 18 h 30. Samedi non-stop 8 h - 16 h

P



**Chaque dimanche de l'Avent est
la journée du téléphone.
Ca va chauffer sur les lignes.**

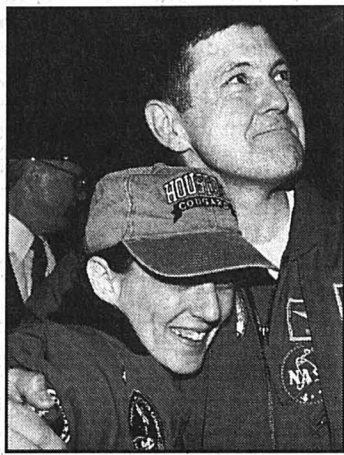


Pendant les quatre dimanches de l'Avent, les lignes vont chauffer puisque les communications vous sont offertes à moitié prix. En effet, Swisscom vous fait bénéficier d'une réduction de 50% sur toutes vos communications en Suisse et à l'étranger

(sauf depuis les publiphones et les NATEL). Cette surprise d'avant Noël est également valable sur toutes les liaisons Internet effectuées via les numéros 0840 et 0842, sans oublier celles effectuées par le biais de l'International Prepaid Card et de la Calling Card. En tant que client Swisscom, vous bénéficiez automatique-

ment du rabais «journée du téléphone». Avec une option tarifaire vous en profitez doublement. En effet, les rabais sont cumulés. Si vous êtes client d'un autre prestataire de télécommunications, vous pouvez également en profiter. Il vous suffit dans ce cas d'ajouter le préfixe 10741 avant de composer le numéro désiré.

Endeavour Retour au bercail



Le commandant Robert Cabana et Nancy Currie après leur atterrissage. photo K

La navette Endeavour et son équipage sont rentrés sur Terre mardi soir, mettant un terme à la première mission de la Nasa destinée à construire la future station spatiale internationale ISS, à près de 400 km au-dessus de la Terre.

Endeavour a atterri sur la piste de Cap Canaveral en Floride à 22 h 53 heure locale (4 h 53 hier, heure suisse).

«Merci beaucoup pour ce travail impressionnant qui a marqué le début de notre aventure avec la station spatiale», a lancé la mission de contrôle aux six astronautes. «C'est merveilleux de rentrer à la maison après une mission aussi passionnante», a répondu le commandant Robert Cabana.

Prochain acte en mai

La Nasa estime que 159 sorties dans l'espace seront nécessaires dans les cinq prochaines années pour bâtir et entretenir la station spatiale internationale. La plupart de ces sorties seront effectuées par des Américains. La prochaine mission aura lieu au mois de mai./ap

Ballon Branson et Fossett unis

Après deux échecs successifs en 1996 et 1997, le patron de Virgin, Richard Branson, Steve Fossett et Per Lindstrand tenteront demain matin un nouveau tour du monde en ballon depuis la base militaire aérienne de Marrakech, a-t-on appris hier auprès de l'organisation. Ancien rival aérostatique du patron de Virgin, Steve Fossett accompagnera cette année le milliardaire britannique dans sa nouvelle tentative d'un tour du monde en ballon./ap

Rome Le sol engloutit une maison et ses habitants

L'effondrement d'un immeuble de cinq étages à Rome a fait au moins 18 morts, dont trois enfants. Mais le bilan pourrait être beaucoup plus élevé, une quarantaine de personnes habitant dans le bâtiment. La cause de cet accident n'était pas encore connue hier soir.

Plusieurs heures après l'effondrement, deux survivants ont été retrouvés dans les débris. Ils avaient réussi à se protéger sous un matelas.

Une vingtaine de personnes seraient encore ensevelies sous des amas de ferraille et de béton. Les chances de retrouver des survivants s'amenuisaient hier soir au fur et à mesure que les heures passaient.

L'immeuble s'est effondré après un bruit sourd, plutôt qu'une déflagration. Dans un premier temps, les pompiers ont cru à une explosion due au gaz. Mais il semble que la catastrophe soit en fait la conséquence d'un défaut structurel, tel un affaissement des fondations. Le bâtiment datait des années 50.

Hier matin, il ne restait plus qu'un trou béant, entre deux immeubles plus récents. Les cinq étages avaient été engloutis par la terre. «Ce n'était pas



Plus de trente personnes pourraient avoir perdu la vie dans la catastrophe, qui restait totalement inexpliquée hier soir. photo Keystone

une explosion due au gaz», a affirmé le chef des pompiers sur place, Liborio Pilato. «Si cela avait été le cas, les débris auraient été projetés», a-t-il expliqué.

Détresse et angoisse

«J'ai une amie, son mari et leurs deux enfants sont dans cet immeuble. Je ne sais pas ce qu'ils sont devenus, j'ai peur».

L'air égaré, une jeune femme tente de se rapprocher des secouristes, qui creusent le tas de gravats, seuls vestiges de l'immeuble qui s'est écroulé à Rome.

«Je n'avais jamais vu ça. Un tas de ruines, un immeuble qui disparaît comme ça. Je ne sais pas ce qui s'est passé, il paraît que cela n'a même pas fait beaucoup de bruit». Giuseppe

Frattari, un secouriste arrivé sur place tout de suite après la catastrophe, a extrait les premiers corps des gravats.

Les habitants du quartier se sont joints aux dizaines de policiers et pompiers pour dégager les débris à l'aide de pelles et de grues. Des équipes cynophiles ont également été envoyées sur place./ats-reuter-afp-ap

Toulouse Les casseurs dans la brèche



Le ministre de l'Intérieur par intérim, Jean-Jack Queyranne, a souligné que l'attitude des casseurs n'avait rien à voir avec celle des personnes qui ont manifesté leur douleur dans le calme mardi après-midi. photo Keystone

De nouveaux incidents ont éclaté ces deux derniers soirs, à Toulouse, entre les forces de l'ordre et des groupes de jeunes. Ces derniers ont été rendus furieux par la mort d'un de leurs. Habib, 17 ans, a été tué dimanche par des policiers qui tentaient de l'interpeller en flagrant délit de vol de voiture.

Mardi, les affrontements ont commencé vers 21 h lorsque des cordons de CRS ont été harcelés à coups de pierres par deux groupes d'une trentaine de jeunes qui se sont ensuite réfugiés dans des coursives d'immeubles. Six voitures avaient été incendiées par les manifestants à 22 h dans ce quartier, a-t-on appris auprès de la police toulousaine. Un garage a été saccagé par un groupe de jeunes qui a lancé une voiture bélier dans sa vitrine avant de mettre le feu au magasin.

A la suite d'une manifestation pacifique des amis de Ha-

bib, mardi après-midi dans les rues de Toulouse, les parents de la jeune victime avaient lancé plusieurs appels au calme après avoir été reçus par le préfet de la région Midi-Pyrénées, Alain Bidou. Celui-ci leur avait proposé un «pacte» en échange d'une promesse de célérité de l'enquête judiciaire.

Le procureur de la République de Toulouse, Michel Bréard, avait auparavant annoncé la comparution, mardi soir devant le juge d'instruction, d'un policier auquel est imputé le tir mortel.

Le ministre de l'Intérieur par intérim, Jean-Jack Queyranne, a affirmé hier que le gouvernement ferait «respecter l'ordre» à Toulouse. Le ministre a souligné «la différence entre ce qui s'est passé hier, une manifestation pacifique de jeunes qui expriment leur douleur, leur solidarité (...), et puis des casseurs qui se servent de la situation (...))».

Hier soir, les incidents avaient repris dans plusieurs quartiers./ats-afp-ap

Chanvre Récolte séquestrée

La police zurichoise a saisi près de 1,3 tonne de chanvre et de drogues douces chez un jardinier. Les plantes provenaient en majeure partie du canton de Lucerne, selon le ministère public zurichois. Deux personnes ont été appréhendées.

La police cantonale a saisi non seulement des bottes de plantes de chanvre mais encore des plaques et de l'huile de haschisch. Le juge d'instruction a indiqué que le principal responsable était un Suisse de 36 ans domicilié dans la vallée de la Limmat qui s'était procuré une partie de chanvre dans le canton de Lucerne. L'autre partie a été cultivée dans sa propre exploitation horticole. Toute sa récolte a été saisie.

Les deux hommes ont utilisé le chanvre pour produire du haschisch dans leur propre laboratoire puis l'ont revendu des intermédiaires. Le bénéfice aurait atteint quelques dizaines de milliers de francs./a



Grosse prise. photo I

Lugano Gros trafic d'héroïne en justice

Une vaste enquête italo-suisse sur un réseau international de trafiquants de drogue conduit à un nouveau procès devant la cour criminelle de Lugano. Un Italien établi au Tessin, membre présumé de la bande, est jugé depuis hier pour un trafic portant sur au moins 22,5 kg d'héroïne. L'homme est aussi accusé de blanchiment d'argent.

Cet Italien de 63 ans établi à Stabio, dans le Mendrisiotto, avait été arrêté en janvier 1997 à Zurich dans le cadre d'une opération italo-suisse nommée «by-pass». Il serait l'un des membres importants de cette bande qui compte des trafiquants de drogue turcs et italiens. En novembre, un Turc de 42 ans a déjà été condamné à Lugano à deux ans de prison pour recyclage d'argent./ats

BRÈVES

Nestlé Nouveau chantage au poison

La multinationale Nestlé fait à nouveau l'objet d'un chantage en Allemagne. Des maîtres chanteurs ont affirmé hier avoir empoisonné une vingtaine de produits, dans une lettre reçue hier par le bureau de Bonn de l'AFP. En Italie, ce type de chantage a déjà coûté 40 millions de francs au géant agro-alimentaire. Les maîtres chanteurs entendent protester contre la vente par une filiale de Nestlé de produits manipulés génétiquement./ats-afp

Valais Le loup semble bien là

Un nouvel indice vient conforter l'hypothèse de la présence de loups en Valais. Un cantonnier a observé un

canidé ressemblant fort au prédateur au-dessus de Simpon-Village (VS), a rapporté hier le quotidien haut-valaisan «Walliser Bote». Il faudra toutefois attendre les résultats des analyses en cours sur les indices recueillis (crottes, poils) pour affirmer qu'il s'agit bien d'un loup./ats

Clonage humain Nouvelle étape

Cloner un être humain, mais pour la bonne cause: une équipe médicale sud-coréenne affirme avoir progressé dans le clonage humain en cultivant un embryon à partir d'une seule cellule implantée dans un ovule. Le but final de ce genre d'expérience serait d'obtenir des organes vitaux tout neufs que l'on pourrait ensuite greffer sur des patients. Selon Lee Bo-yeon, la technique utilisée par son équipe est plus fiable que celle utili-

sée par les chercheurs écossais qui ont réussi le premier clonage, celui de la brebis Dolly./ap

Texas Vingtième exécution

Un homme de 42 ans, condamné à mort pour le meurtre d'un conducteur de fourgon blindé en 1981, a été exécuté par injection mardi à la prison de Huntsville, au Texas. Il est le vingtième condamné exécuté au Texas cette année et le 498e aux Etats-Unis depuis le rétablissement de la peine de mort en 1976./ats-reuter

Marilyn Lettre à 60.000 francs

Une lettre de Norma Jean Baker, 16 ans, devenue star ensuite sous le nom de Marilyn Monroe, a été vendue plus

de 43.000 dollars (60.000 francs), mardi chez Sotheby's à New York. Ce document de cinq pages est daté du 16 février 1943. La future Marilyn Monroe l'a adressé à son tuteur Grace McKeen Goddard. Elle y décrit son angoisse à l'idée de rencontrer son père pour la première fois./ats-afp

Pays-Bas Prince sans cravate

Le prince Claus des Pays-Bas, époux de la reine Beatrix, a lancé une petite révolution au pays des tulipes: lors d'un discours officiel, il a dénoué avec ostentation sa cravate et l'a jetée à terre, bientôt imité par nombre de ses sujets. Le désaveu princier à la cravate fait grand bruit aux Pays-Bas, où le port de cet attribut vestimentaire reste de rigueur dans le monde des affaires. L'industrie de la cravate fait grise mine./ap

IMPRESSUM

Société éditrice: L'Express SA. Editeur: Fabien Wolfrath.

Directeur des rédactions (resp.): Gil Baillod. Rédacteurs en chef: Stéphane Sieber, Roland Graf. Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Pierre-François Besson, Christian Georges, Sandra Spagnol.

Rubriques locales: Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Florence Véya. La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Christiane Meroni.

Le Locle: Blaise Nussbaum, Claire-Lise Droz.

Littoral: Stéphane Devaux (resp.), Patrick Di Lenardo, Ivan Radja, Frédéric Mairy, Marianne de Reynier, Val-de-Ruz: Philippe Chopard.

Val-de-Travers: Mariano De Cristofano. Canton du Jura: Michel Gogniat.

Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Nicolas Chiesa (adj.). Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse / Monde / Société: Guy C. Menuisier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysoeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen, Richard Gafner.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cervino, Michel Merz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon. Infographiste: Pascal Tissier. Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements: rue St-Maurice 4, 2001 Neuchâtel. Tél. 032/725 65 01

Régie des annonces: Publicitas SA Saint-Maurice 4, 2001 Neuchâtel. Tél. 032/729 42 42. Fax 032/729 42 43

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Ski alpin Cuiche 31e

Après les désillusions enregistrées la semaine dernière à Val d'Isère, les Suisses ont repris espoir lors du premier entraînement en vue des deux descentes de Val Gardena de demain et samedi.

Porteur du dossard 37, Ambrosi Hoffmann a en effet signé le troisième chrono derrière deux Autrichiens, Fritz Strobl et Roland Assinger. Franco Cavegn s'est également distingué en prenant la huitième place de cet entraînement. Sur une piste jugée très sélective de l'avis unanime, Hermann Maier (36e) et Didier Cuiche (31e) ont affiché une certaine retenue. «Je ne veux pas skier tout de suite à la limite» avouait l'Autrichien. Quant au Neuchâtelois, il entend tout d'abord trouver la ligne idéale.

Victorieuse des deux descentes de Lake Louise, Renate Götschl a pour sa part annoncé d'entrée la couleur à Veysonnaz. L'Autrichienne a signé le meilleur temps du premier entraînement disputé sur la piste valaisanne en vue des deux courses de demain et samedi.

Classements

Val Gardena (It). Premier entraînement en vue des descentes Coupe du monde de vendredi et samedi: 1. F. Strobl (Aut) 2'09"15. 2. Assinger (Aut) à 0"08. 3. Hoffmann (S) à 0"15. 4. Aamodt (No) à 0"47. 5. Marin-Cudraz (Fr) à 0"65. 6. Vitalini (It) à 0"70. 7. Ortlieb (Aut) à 0"72. 8. Cavegn (S) à 0"84. 9. Crétier (Fr) à 0"93. 10. Fleischler (EU) 0"93. **Puis les autres Suisses:** 13. Herrmann à 1"24. 15. Beltrametti à 1"32. 27. Kernen à 2"23. 31. Cuiche à 2"64. 34. Besse à 2"90. 54. Grünenfelder à 4"56.

Veysonnaz (VS). Premier entraînement en vue des descentes Coupe du monde de vendredi et samedi: 1. Götschl (Aut) 1'43"47. 2. Marken (No) à 0"68. 3. Kostner (It) à 0"98. 4. Wiberg (Su) à 1"10. 5. Cavagnoud (Fr) à 1"30. 6. Dorfmeister (Aut) à 1"40. 7. Meissnitzer (Aut) à 1"53. 8. Perez (It) à 1"54. 9. Rey-Bellet (S) à 1"62. 10. Berthod (S) à 2"43. **Puis les autres Suisses:** 23. Borghi à 3"43. 32. Tschirky à 5"34. 33. Dätwyler à 5"92. 35. Oester à 5"95. / si

Volleyball Val-de-Ruz: un sacré cadeau de Noël!

WINTERTHOUR - VAL-DE-RUZ 2-3
(15-6 15-6 4-15 7-15 15-17)

Ils l'ont fait! A Winterthour, après avoir été porté disparu lors des deux premiers sets, Val-de-Ruz est parvenu à retrouver ses esprits pour finalement s'imposer après une âpre lutte. Quel sacré cadeau de Noël!

Winterthour
Gérard Stegmüller

On en a déjà vu des vertes et des pas mûres, mais ce que nous avons vécu hier soir dans les environs de Zurich est tout bonnement fabuleux. On ne sait pas ce qu'il adviendra de Val-de-Ruz au terme de sa première saison en LNA, mais le "coup" d'hier soir, on n'est pas près de l'oublier.

«Cela prouve que lorsqu'on y croit jusqu'au bout, tout est toujours possible, paraît René Meroni, en place seulement depuis une petite semaine. Tout le monde est à féliciter. Ce que j'avais déjà repéré lors des entraînements s'est vérifié: personne dans l'équipe ne rechigne à l'effort.»

Smash sur smash

Et pourtant... Une vraie «cata»! Est-il possible de concevoir une entrée en matière aussi calamiteuse que celle qu'a connue Val-de-Ruz hier soir? Probablement non. Après avoir mené au score 2-0, les Neuchâtelois, complètement à côté de la plaque, ont subi la loi d'un adversaire qui alignait smash sur smash. A 6-2 en faveur des Allemaniques, Meroni a sorti Poolmann pour Di Chello. Puis c'est Jeanfavre

Mattenbach: 50 spectateurs.

Arbitres: MM. Bollier et Volker.

Winterthour: Heuscher, Chiodi, Kobel, Huber, Hinrichs, Fidanoglu, Bigler, Tschudi.

Val-de-Ruz: Poolmann, L. Balmer, Y. Balmer, Hübscher, Ceponis, Brebta, Di Chello, Jeanfavre, Bordoni, Jeanbourquin.

Durée du match: 92' (15', 22', 19', 20', 16').



Yves Balmer peut se réjouir: Val-de-Ruz a remporté de haute lutte son premier match de la saison à l'extérieur.

photo Leuenberger

qui a eu le privilège d'entrer dans cette «gonfle». Lors du premier temps mort, l'entraîneur vaudruzien a lâché: «Les gars, on ne sait pas où on est.» Peu de temps après, le tableau d'affichage indiquait 11-2 pour Winterthour. Onze, c'est exactement le nombre de points que le visiteur a encaissé d'affilée! Comment espérer remporter un set dans ces conditions?

Si la deuxième manche s'est soldée sur un pointage identique à la précédente (15-6), elle fut toutefois moins cruelle pour les Romands. Parce qu'il fallait bien tenter quelque chose, René Meroni s'est volontairement passé des services des Américains Poolmann et Ceponis. Bordoni et Jeanbourquin ont été conviés à la fête. Malheureusement, il n'y avait toujours qu'une seule équipe sur le parquet: Winterthour.

Deux balles de match

Sous l'impulsion de leur échassier, l'Allemand Hinrichs (2,02 m), les Allemaniques étaient partis pour remporter le match 3-0 et dans un temps record. Mais parmi les qualités des volleyeurs de Val-de-Ruz, il y a l'orgueil. Pas question de rentrer au pays et d'être la risée des copains. Certes, les

Zurichois sont tombés dans le piège de l'excès de confiance, mais cela n'enlève rien au mérite d'une phalange qui s'est à son tour promenée. Un Di Chello déchaîné, un Poolmann retrouvé, des gaillards qui en voulaient, et hop, c'était cette fois à Winterthour de ne plus en piquer une. Le niveau n'était pas extraordinaire, mais Val-de-Ruz s'adjugeait le troisième set 15-4 et René Meroni était quasiment porté en triomphe... Cela prouve en tout cas que le néo-promu est également capable de tutoyer les meilleures formations du pays, et ce pas uniquement dans son chaudron de La Fontenelle.

Estimant que la plaisanterie avait assez duré, le coach local titularisait son deuxième étranger, le Slovaque Simo, également pas trop mal dans le genre «longues guibolles» (2 m). Mais le TGV Val-de-Ruz était lancé. La rencontre, enfin, s'animait. Totalemment métamorphosés, hyperconcentrés, les Neuchâtelois réussissaient des coups fabuleux, à l'image d'un Luc Balmer au sommet de son art. Quinze à sept et c'était le retour à la case départ. Quel invraisemblable renversement de situation!

Dans un tie-break comme on les aime, Val-de-Ruz a mené à

deux reprises de deux encaissements (6-8 et 10-12). C'était de la folie pure. Et c'est sur la deuxième balle de match (17-15) que les Vaudruziens ont classé l'affaire.

Un sacré exploit, et le mot est faible!

GST

Le point

Messieurs

LNA: Chênois - LUC 1-3 (9-15 2-15 15-9 12-15). Nâfels - Sursee 3-0 (15-2 15-7 15-6). Winterthour - Val-de-Ruz 2-3 (15-6 15-6 4-15 7-15 15-17). Amriswil - Uni Berne 3-0 (15-9 17-15 15-8).

Classement (10 m): 1. Chênois 16. 2. Nâfels 14 (25-12). 3. LUC et Amriswil 14 (22-11). 5. Winterthour 12. 6. Uni Berne 6. 7. Val-de-Ruz 4. 8. Sursee 0.

Dames

LNA: BTV Lucerne - Franches-Montagnes 3-0 (15-12 15-5 15-8). Adliswil - Schaffhouse 3-1 (15-10 17-15 6-15 15-7). Cheseaux - Wattwil 0-3 (9-15 9-15 7-15).

Classement: 1. Wattwil 10-20. 2. BTV Lucerne 10-14. 3. Köniz 9-12. 4. Schaffhouse 10-12. 5. Adliswil 10-10. 6. GE Elite 9-6. 7. Cheseaux 10-2 (8-27). 8. Franches-Montagnes 10-2 (8-29).

LNA féminine VFM: l'effet Borowko

BTV LUCERNE - FRANCHES-MONTAGNES 3-0 (15-12 15-5 15-8)

Tantôt assis, tantôt debout, Roman Borowko vit le match comme s'il était sur le terrain. Il encourage, corrige, conseille. Il a toujours un mot à dire à l'une ou l'autre de ses joueuses. Le contraste avec Hans Bexkens, son prédécesseur, est saisissant... Hélas, cette débauche d'énergie n'a pas suffi, même si les Franc-Montagnardes ont laissé entrevoir des lendemains enchanteurs. N'ont-elles pas mené à la marque, elles, les néo-promues, à deux reprises 5-4 dans le 2e set et 8-7 dans le 3e face aux championnes de Suisse en titre? «Nous aurions mérité d'empocher au moins un set, analyse l'entraîneur. Dommage que l'on ait perdu pied en concédant plusieurs points d'affilée à notre adversaire dans les deux dernières manches.» Le fossé qui sépare les filles du Haut-Plateau des meilleures formations du pays reste donc important. Mais face à des équipes de seconde moitié de tableau, tous les espoirs sont aujourd'hui permis. A défaut d'être transcendant, l'ensemble taignon est apparu mieux à son affaire qu'il ne l'était encore récemment.

Variation des combinaisons et des services, bloc et défense positionnés différemment: le jeu de VFM porte déjà la signature de son nouvel homme fort. «Mais il y a encore passablement à faire, reconnaît-il sans ambages: Individuellement, on manque encore de discipline.» L'école polonaise étant réputée pour sa rigueur et nécessitant un engagement total de chacun, les organismes des Franc-Montagnardes vont être mis à rude épreuve pendant la pause des fêtes de fin d'année.

Bahnhofhalle: 121 spectateurs.

Arbitres: M. Grzybek et Mme Tanner.

BTV Lucerne: Emmenegger, Kuhn, Warth, Bossi, Zimmermannova, Rohrer, Hasler, D. Feer, S. Feer, Liebi, Sidler, Huber.

Franches-Montagnes: Petrachenko, Laux, Boillod, Koester, Asal, Habegger, Koczyk, Aubry.

Notes: VFM joue sans Belgrado (blessée). Durée du match: 53' (26', 10', 17').

BOC/ROC

Santé Des vitamines pour prévenir les maladies cardiovasculaires

Bon droit Assurance maladie et accident

Lecture Pour tout savoir sur le végétarisme

p 31

Conservatoire Trio haut de gamme ce jeudi

Pour clore l'année en beauté et offrir aux mélomanes un concert de choix, le Conservatoire a invité le Zürcher Klaviertrio, une formation jeune qui est déjà bardée de multiples distinctions. P. Mc Dermott, violon, J. Marosi, violoncelle et C. Frucht, piano, qui poursuivent leurs études à Cologne auprès du Alban Berg Quartett, interpréteront des œuvres de Beethoven et de Dimitri Chostakovitch, le compositeur saint-petersbourgeois décédé en 1975, après avoir connu le triomphe et subi les attaques odieuses du régime sous la plume de Jdanov. / sog

● Neuchâtel, Conservatoire, faubourg de l'Hôpital 24, ce soir, à 20h15.

Magazine

Beaux-arts Découvrir Marie-H. Clément et un clin d'œil au 150e



Peintre lausannoise octogénaire, Marie-Hélène Clément conquiert enfin la Suisse romande (photo de deux de ses œuvres ci-dessus). En prévision de la prochaine Triennale de la SPSAS, c'est au tour de Jean-Claude Gros-Gaudenier de dévoiler son projet.



p 34

Opéra Rossini, second service

Celles et ceux qui ont manqué «Le barbier de Séville» monté par L'avant-scène opéra dans le canton de Neuchâtel peuvent encore se rattraper à Yverdon. Joyeux prélude aux fêtes de fin d'année, le célèbre opéra-bouffe de Rossini, d'après Beaumarchais, met en scène les ruses de Figaro, habile à déjouer les plans matrimoniaux du barbon Bartolo pour favoriser les amours du comte Almaviva. Dans la distribution, les mélomanes reconnaîtront Charles Ossola, qu'entoure une jolie brochette de jeunes talents neuchâtelois. Patron de toute cette entreprise, Yves Senn s'est aussi assuré le concours de Laurent Gerber, directeur de scène à la Scala de Milan. / dbo

● «Le barbier de Séville», Yverdon, théâtre Benno Besson, ce jeudi et demain vendredi, à 20 heures.

Festival de la LITERIE

**SWISSFLEX
REDYNAMISE
VOTRE DOS!**



**NOUS VOUS
INVITONS
À ESSAYER
CETTE LITERIE**

Dormir dans un lit Swissflex, c'est le meilleur exercice de relaxation pour votre dos. Car avec son sommier flexible jusqu'au bord et son matelas en pur latex, il vous assure un confort parfait dans toutes les positions. Dès maintenant à de nouveau prix: grâce au modèle Compact by SWISSFLEX. Venez l'essayer!

SWISSFLEX

TEMPUR



La plus récente technologie privilégie matelas et oreillers anatomiquement conviviaux, ni trop durs, ni trop mous, mais modelables et supprimant tout point de pression. Ils doivent s'adapter au corps et non le contraire! Les matelas et oreillers Tempur sont faits de mousse visco-élastique qui réagissent à la chaleur.

Duvets de qualité suisse au prix jubilé
Duvet neuf d'oe pure 90%
Ex: 4 saisons 160/210

Fr. 559.- Fr. 759.-

Nous vous offrons:

- Prix promotionnel
- Livraison et montage
- Débarras de l'ancienne literie
- Produits anti ACARIENS

SWISSFLEX

SUPERBA

TEMPUR
MATELAS ET COUSSINS
ORTHOPÉDIQUES



La maison du dormir

Rue du Seyon 23 • 2000 Neuchâtel • Tél./Fax 032/724 66 76 • Parking du Seyon

LITERIE • MATELAS • SOMMIERS • LITS • DUVETS
OREILLERS • LINGES DE LITS • ÉPONGES • COUVRE LITS

Immobilier



Paraît chaque jour, du lundi au samedi Délai: l'avant veille de la parution à 12 h

**SERVICE DE LA GÉRANCE
DES IMMEUBLES**

A louer tout de suite ou à convenir à la Croix-Blanche 31 (immeuble subventionné), 2126 Les Verrières

Appartement de 3 pièces

environ 84 m², 3^e étage, balcon, cuisine agencée + 1 place de parc intérieure

Loyer en rapport avec les revenus des locataires (taxations fiscales de l'impôt fédéral direct).

Pour tout renseignement et location, s'adresser à:
Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel
Gérance des immeubles, Tivoli 22,
2003 Neuchâtel, tél. 032/889 64 90.

179722-126

A louer Neuchâtel est
**APPARTEMENT
MEUBLÉ**

2 1/2 pièces, balcon, près transports en commun. Fr. 850.-/mois charges comprises. Libre 1^{er} janvier 1999. Téléphone 032/724 27 79.

179116-126

À LOUER

pour tout de suite ou date à convenir Ch. des Sources à Colombier

Appartements de 3 1/2 pièces avec balcon ou terrasse

Cuisine agencée avec coin à manger, Salle de bains / W.-C., ascenseur. Place de jeux pour enfants. Proximité des commerces. Places de parc dans garage collectif.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL
Rue St-Maurice 4 Tél. 032 / 729 00 61

MEMBRE
UNPI

669841-126

CASTEL REGIE

A louer à Neuchâtel Rue des Poudrières 43

STUDIO

Loyer Fr. 340.- + ch. Libre de suite

TÉL. 032/730 42 11

179769-126

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière et commerciale SA

A louer

Pour le 1^{er} janvier 1999. Rue Louis-Bourguet à Neuchâtel

Appartement rénové de 2 pièces

Cuisine agencée, balcon. Jardin privatif. Proximité des transports publics. Garage individuel à disposition. Contact: M^{me} Ravezzani. Ligne directe: 032/729 00 61

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL

EXAFID SA
NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
Tél. 032/725 46 42

A louer, dans le bas d'Hauterive, proche des transports publics

JOLI STUDIO

Rénové. Cuisine agencée séparée. Libre tout de suite. Loyer Fr. 520.- + Fr. 50.-

180050-126



... Pour permettre à chacun de devenir propriétaire de son logement et de le rester

... Pour une meilleure fiscalité de son logement

Votez **OUI** le 7 février 1999

Comité suisse "Propriété du logement pour tous" Case postale 2560 - 1002 Lausanne www.fri.ch

249-439945/ROC



SUBARU
ACTIVE DRIVING, ACTIVE SAFETY

Votre agent principal **SUBARU**

B G GARAGE
BORELSA
NEUCHÂTEL

Pierre-à-Mazel 1 - Tél. 032/729 90 00

176963-599

**Répondez
svp aux
annonces
sous
chiffres...**

Nous prions les particuliers et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, puisque ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Pour tout complément d'information se référer aux conditions générales régissant les relations entre annonceurs et sociétés suisses de publicité ASSP.

À L'ÉTRANGER

France

Le Havre - Rennes	2-0
Monaco - Toulouse	1-1
Lens - Sochaux	1-1
Lyon - Lorient	2-2
Paris St-Germain - Strasbourg	0-0
Nantes - Nancy	2-0
Montpellier - Marseille	0-1

Classement

1. Marseille	19	13	5	1	35-13	44
2. Bordeaux	19	13	2	4	37-17	41
3. Rennes	19	9	4	6	24-23	31
4. Nantes	19	8	6	5	26-21	30
5. Lyon	19	7	8	4	25-19	29
6. Monaco	18	8	4	6	27-18	28
7. Auxerre	19	7	6	6	24-23	27
8. Bastia	19	8	2	9	24-24	26
9. PSG	19	6	7	6	18-15	25
10. Lens	19	7	4	8	27-25	25
11. Montpellier	19	7	3	9	32-32	24
12. Strasbourg	19	5	8	6	16-20	23
13. Metz	19	5	7	7	18-22	22
14. Nancy	19	5	6	8	18-25	21
15. Le Havre	19	4	6	9	14-24	18
16. Lorient	19	3	7	9	15-27	16
17. Sochaux	18	3	6	9	15-33	15
18. Toulouse	19	2	9	8	12-26	15

Allemagne

Duisbourg - Kaiserslautern	3-1
M'gladbach - Bayern Munich	0-2

Classement

1. Bayern Munich	17	13	2	2	40-13	41
2. B. Leverkusen	17	10	5	2	39-17	35
3. Kaiserslautern	17	10	3	4	28-27	33
4. Munich 1860	17	9	4	4	31-23	31
5. Hertha Berlin	17	9	2	6	25-17	29
6. Wolfsburg	17	7	6	4	34-25	27
7. B. Dortmund	17	7	5	5	25-18	26
8. VfB Stuttgart	17	5	6	6	23-22	21
9. Hambourg	17	5	6	6	21-23	21
10. Fribourg	17	5	6	6	20-22	21
11. W. Brême	17	5	7	5	25-24	20
12. Duisbourg	17	4	6	7	20-29	18
13. Schalke 04	17	4	6	7	19-29	18
14. VfL Bochum	17	3	9	5	21-32	18
15. E. Francfort	17	4	4	9	21-29	16
16. H. Rostock	17	3	6	8	25-33	15
17. Nuremberg	17	2	9	6	20-31	15
18. M'gladbach	17	2	4	11	20-43	10

Le Brésil au programme

La Fédération allemande de football (DFB) célébrera son centenaire avec un match de sa sélection contre le Brésil. Les deux fédérations ont fixé le 26 avril 1999 comme date de la rencontre. Le jubilé proprement dit sera célébré les 28 et 29 janvier 2000 à Leipzig, où la DFB a été fondée en 1900. / si

Football Ligue des champions: un choc entre deux Allemands

Le choc en Ligue des champions entre les deux clubs allemands Bayern Munich et Kaiserslautern constituera la principale affiche des quarts de finale des Coupes d'Europe, qui se disputent en mars prochain.

Ce duel fratricide entre l'actuel leader de la Bundesliga, le Bayern, et le champion sortant sera le seul à opposer deux formations d'un même pays, alors que le tirage au sort, effectué hier à Genève, aurait pu en réserver d'autres, notamment en Coupe de l'UEFA, où se retrouvent trois clubs italiens

(Bologna, Parma et l'AS Roma), trois français (Marseille, Bordeaux et Lyon) et deux espagnols (Atletico Madrid et Celta Vigo).

«MU» - Inter: chaud devant

En Ligue des champions, l'Inter Milan s'est vu opposer Manchester United, tandis que la Juventus, qualifiée sur le fil, semble avoir la tâche la plus facile avec Olympiakos Pirée, même si le retour aura lieu en Grèce. Le tenant du titre, le Real Madrid, devra se méfier du Dynamo Kiev, surtout si les Ukrainiens peuvent conserver toutes leurs vedettes pendant leur longue trêve hivernale.

En Coupe des vainqueurs de coupe, les deux favoris, les Anglais de Chelsea et les Italiens de la Lazio, seront respectivement opposés aux modestes Norvégiens de Valerenga et aux Grecs de Panionios Athènes.

Deux Suisses en lice

Deux internationaux suisses sont encore en lice. Ciriaco Sforza découvre une possibilité unique de prendre sa revanche sur le semi-échec sportif que représenta son passage au Bayern Munich. Capitaine de Kaiserslautern, où il affirme sa forte personnalité, il n'avait été qu'un second couteau au Bayern lors de la saison 95-96, marquée par la conquête de la Coupe de l'UEFA. Sforza et ses camarades s'efforceront surtout, le 3 mars prochain au Stade olympique, d'effacer l'humiliante défaite subie en championnat sur la marque de 4-0 (2-0) le 24 octobre.



Le directeur du Bayern Karl Hopfner (à gauche) retrouvera son homologue de Kaiserslautern Gerhard Herzog (au milieu) et l'administrateur Robert Wieschmann au mois de mars. photo Keystone

Le tirage

Ligue des Champions, quarts de finale: Real Madrid - Dynamo Kiev, Manchester United - Inter Milan, Juventus - Olympiakos Pirée et Bayern Munich - Kaiserslautern. Matches aller le mercredi 3 mars, retour le mercredi 17 mars.

Coupe des vainqueurs de coupe (quarts de finale): Chelsea - Valerenga Oslo, Lokomotiv Moscou - Maccabi Haïfa, Varteks Vazarzin - Majorque et Lazio - Panionios Athènes. Matches aller le jeudi 4 mars, retour le jeudi 18 mars.

Coupe de l'UEFA (quarts de finale): Marseille - Celta Vigo, Bologna - Lyon, Bordeaux - Parma et Atletico Madrid - AS Roma. Matches aller le mardi 2 mars, retour le mardi 16 mars. / si

Pas de changement

Les finales des Coupes d'Europe 98-99 auront bien lieu dans les stades désignés par le comité exécutif de l'UEFA à Lisbonne le 7 octobre dernier, même si deux clubs d'un même pays devaient s'affronter en finale. La finale de la Coupe des vainqueurs de coupe se déroulera donc le 19 mai au stade Villa Park de Birmingham en Angleterre et la finale de la Coupe de l'UEFA aura lieu au stade Loujniki de Moscou le 12 mai. / si

Hockey sur glace La Suisse est arrivée en Slovaquie

Au terme d'un voyage de sept heures, l'équipe de Suisse est arrivée mercredi à Poprad (Slovaquie) avec près d'une heure et demie de retard sur l'horaire prévu. Ralph Krüger a annulé de ce fait l'entraînement prévu le soir même. La formation helvétique entamera le tournoi ce soir à 19 h face à la France. Le transbordement des bagages, qui a demandé beaucoup de patience, explique l'arrivée tardive de la délégation suisse. Après le vol entre Zurich et Vienne et le transfert en bus à Bratislava, les Suisses ont eu néanmoins de la chance: le Tupolev qui les amenait à Poprad, de même que les équipes de France et de Russie, a pu atterrir juste avant que l'aéroport ne soit fermé pour cause de verglas... Une promenade, après le repas du soir, a remplacé la séance d'entraînement, un échauffement sur la glace étant prévu pour ce matin.

«Tous ont beaucoup joué au cours des deux derniers mois. De ce fait, cette petite pause supplémentaire pourrait finalement se révéler bénéfique» disait Krüger, qui compte sur des joueurs pimpants face aux Tricolores. Tous les éléments à disposition, y compris Sutter et Steiner, légèrement touchés, seront alignés. Krüger a formé quatre blocs complets, Rothen étant le treizième attaquant. / si

Deuxième ligue Succès logique

DELÉMONT - NEUCHÂTEL YS 3-6 (1-1 1-3 1-2)

Ce fut peut-être hier soir la plus belle affiche à Delémont cette saison, où cette confrontation a tenu toutes ses promesses. Neuchâtel YS s'est comporté en véritable prétendant à la première ligue et Delémont en parfait outsider. Le premier tiers-temps aura été de très, très bonne facture, et tous les matches de première ligue ne présentent pas cette qualité. Finalement, les Neuchâtelois se sont imposés logiquement. Plus rapides, plus précis, mieux organisés et s'appuyant sur quelques individualités qui donneraient envie à bien des équipes de catégories supérieures, ils sont venus à bout d'un Delémont combatif et qui aura le mérite d'avoir fait beaucoup mieux que de se défendre. Patinoire de Delémont: 90 spectateurs. Arbitres: MM. Metter et Leuenberger. Buts: 4e C. Berdat (Blanchard) 1-0. 19e Moser (Baetscher) 1-1. 22e

Brusa 1-2. 28e Brillard (Rochette) 1-3. 30e Maurer (C. Berdat) 2-3. 31e Brusa (Rochette) 2-4. 46e Rochette (Bord) 2-5. 48e Blanchard (Maurer) 3-5. 58e Brusa 3-6. Pénalités: 4 x 2' plus 10' (S. Berdat) contre Delémont, 4 x 2' contre Neuchâtel YS.

Delémont: Fringeli; Ortis, Widmer; Chiussi, Ehmann; Schori, Neves; Blanchard, C. Berdat, Maurer; Ruffieux, Charmillot, S. Berdat; Etienne, Meusy, Pont.

Neuchâtel YS: Neuhaus; Favre, Frigeri; Brusa, Lutz; Rochette, Brillard, Baetscher; Barraud, Bord, Stehlin; Rota, Fischer, Bonardo; Moser, Van Vlaeveren.

JJD

Classement

1. Neuchâtel YS	10	9	0	1	88-28	18
2. Fleurier	10	8	2	0	50-22	18
3. Star CdF	10	6	1	3	57-49	13
4. Tramelan	10	5	2	3	54-34	12
5. Delémont	10	5	2	3	46-39	12
6. F. Montagnes II	10	4	1	5	51-38	9
7. Court	10	3	0	7	36-52	6
8. Pts-de-Martel	10	3	0	7	31-62	6
9. Ajoie II	10	2	0	8	34-70	4
10. St-Imier	10	1	0	9	21-74	2

PREMIÈRE LIGUE

Groupe 3

Hier soir

Saas-Grund - Loèche 5-3

Classement

1. Ajoie	16	13	1	2	103-32	27
2. Viège	16	11	2	3	82-54	24
3. Star LS	17	11	2	4	69-43	24
4. Villars	16	10	1	5	66-39	21
5. Moutier	16	8	3	5	67-40	19
6. Saas-Grund	15	7	4	4	57-68	18
7. F. Morges	16	5	3	8	50-62	13
8. Sion	17	6	1	10	57-82	13
9. Loèche	16	4	3	9	51-67	11
10. Fr.-Montagnes	15	2	5	8	39-55	9
11. Marly	16	3	3	10	37-57	9
12. Yverdon*	14	1	0	13	20-99	2

* Equipe retirée

Prochaine journée

Vendredi 18 décembre. 20 h: Loèche - Forward Morges. Samedi 19 décembre. 17 h 30: Moutier - Saas Grund. 20 h 15: Franches-Montagnes - Viège. Villars - Marly.

BRÈVES

FOOTBALL

Lugano: la piste Trossero

L'Argentin Enzo Trossero (45 ans) devrait être le nouvel entraîneur de Lugano, engagé ce printemps dans le tour de promotion-relégation LNA/LNB. Dixième du tour de qualification, le club tessinois avait limogé Karl Engel. Seuls quelques détails doivent encore être réglés. / si

«MU» tenu en échec

Angleterre. Premier League: Manchester United - Chelsea 1-1. Classement (17 m): 1. Aston Villa 33. 2. Manchester United 31. 3. Chelsea 30. 4. Leeds United 29. / si

SKI ALPIN

Un médecin limogé

Heinrich Bergmüller, le directeur du centre d'entraînement olympique autrichien d'Ober-tauern, a décidé de relever Bernd Pansold, l'un des médecins de Hermann Maier, de ses fonctions au 31 décembre. Il y a une semaine, Pansold avait été condamné à une amende de 14.000 marks par un tribunal berlinois pour avoir dopé des nageuses est-allemandes sous le régime communiste. / si

BASKETBALL

Union: tirage favorable

Le tirage au sort des huitièmes de finale de la Coupe de Suisse masculine a donné le résultat suivant: Boncourt (A) - GE Versoix (A), Rütli (B) - Pully (B), Nyon (B) - Chêne (B), Vacallo (A) - FR Olympique (A), Union Neuchâtel (A) - Renens (B), Lugano (A) - Blonay (A), Monthey (A) - Birsfelden (B) et Baden (B) - Wetzikon (B). Ces rencontres se dérouleront le mercredi 6 janvier 1999. / si

CYCLISME

Olano signe à la ONCE

L'Espagnol Abraham Olano (28 ans), champion du monde du contre-la-montre, a signé un contrat de deux ans avec l'équipe ONCE. Le vainqueur de la dernière Vuelta avait annoncé après les champion-

nats du monde, en octobre, qu'il quittait l'équipe Banesto. / si

HOCKEY SUR GLACE

Deuxième succès suédois

Moscou. Coupe de la Baltique (ex-Izvestia). 2e journée: Suède - Canada 4-3 (2-1 2-0 0-2). Rép. tchèque - Finlande 3-0 (1-0 2-0 0-0). Classement: 1. Suède 2-4. 2. Rép. tchèque 1-2 (3-0). 3. Russie 1-2 (3-1). 4. Canada 2-0 (4-7). 5. Finlande 2-0 (2-6). / si

Andersson reste fidèle

Le HC Lugano a prolongé le contrat de son défenseur Peter Andersson (33 ans) jusqu'en 2001. Le Suédois évolue au Tessin depuis 1997. / si

Steininger prolonge à Berne

Martin Steininger (26 ans) a prolongé son contrat avec Berne. Le défenseur international s'est engagé pour plusieurs années avec le club de l'Allmend. Les modalités de ce contrat n'ont toutefois pas été dévoilées. / si

VOLLEYBALL

Val-de-Ruz à Lutry

Coupe de Suisse. Tirage au sort des huitièmes de finale. Messieurs: Adliswil (B) - Chénois (A), Gonten (B) - Amriswil (A), Lutry-Lavaux (B) - Val-de-Ruz (A), Münchenbuchsee (B) - Uni Berne (A), VBC Zurich (B) - Sursee (A), Aarau (1) - Näfels (A), Basse-Broye (1) - LUC (A) et Ecublens (1) - Winterthur (A). Dames: VBC Fribourg (B) - BTV Lucerne (A), Glarona Netstal (B) - GE Elite (A), Obwald (B) - Adliswil (A), Sursee-Sempach (B) - Cheseaux (A), Therwil (B) - Franches-Montagnes (A), Yverdon (B) - Wattwil (A), Volero Zurich (B) - Schaffhouse (A), Riehen (1) - Köniz (A). / si

TENNIS

Federer qualifié

Le Suisse Roger Federer (17 ans), tête de série No 1 de l'Orange Bowl junior, a Key Biscayne, a franchi le cap du deuxième tour en battant aisément l'Autrichien Jürgen Melzer 6-3 6-1. / si

SPORT-TOTO

Concours No 51

1. Cagliari - Bologna	1
2. Empoli - Parma	1, x, 2
3. Lazio - Udinese	1
4. Perugia - Fiorentina	1, x
5. Sampdoria - AC Milan	x, 2
6. Kaiserslautern - Munich 1860	1
7. Hambourg - Nuremberg	1
8. Schalke 04 - Mönchengladbach	1
9. Werder Brême - Hertha Berlin	1, x
10. Arsenal - Leeds United	1, x
11. Chelsea - Tottenham Hotspur	x
12. Manchester U. - Middlesbrough	1
13. West Ham United - Everton	1

JEUX

Loterie à numéros

2 - 8 - 18 - 38 - 42 - 43

Numéro complémentaire: 10

Joker: 651.176

GAINS

Loterie à numéros

0 x 6 Jackpot Fr. 590.534,50

2 x 5 + cpl 161.840,30

54 x 5 12.787,70

3845 x 4 50.-

73.301 x 3 6.-

Somme à répartir au premier rang du prochain concours: Fr. 1.400.000.-

Joker

0 x 6 Jackpot Fr. 252.201,40

0 x 5

38 x 4 1000.-

307 x 3 100.-

3188 x 2 10.-

Somme à répartir au premier rang du prochain concours: Fr. 555.000.-

BANCO JASS

♥ 9, R ♦ 7, D

♣ 6, 7, 9 ♠ 7, 9, 10, V, A

Athlétisme CS interclubs: trois finales pour l'Olympic

Jamais, de sa longue histoire, l'Olympic n'avait figuré avec trois équipes en finale du championnat suisse interclubs. Pouvant compter sur des athlètes du meilleur niveau national tels Julien Fivaz, Steve Gurnham, Christophe Kolb, Nader El Faleh, Nathalie Ganguillet, Nelly Sébastien et Laurence Locatelli, qui entourent des jeunes prometteurs, le club chaud-de-fonnier a été particulièrement en vue.

L'équipe féminine, après avoir nettement remporté le tour qualificatif, a passé très près de l'ascension en LNA. Il n'en demeure pas moins que depuis leur promotion en LNB, les féminines de l'Olympic ont renforcé leur position dans cette catégorie, comme en témoigne cette médaille d'argent.

En juniors filles, le club chaud-de-fonnier a été le premier club romand engagé en finale. Ici, une addition de contre-performances a privé les Olympiennes d'une victoire à leur portée, mais la médaille d'argent atteste de l'efficacité d'une formation qui pourrait, avec l'introduction du marteau, ambitionner un titre la saison prochaine.

Quatre de moins

Sur le plan cantonal, on comptabilise quatre équipes de moins que durant la saison 1997, et c'est du côté de l'Olympic qu'il faut chercher ce recul. Il n'en demeure pas moins que la FSG Le Locle a fait valoir sa belle animation en se classant au neuvième rang, tant chez les écoliers que chez les écolières. Quant à la FSG Bevaix, qui a une tradition de club formateur, elle a confirmé en figurant avec quatre équipes et un septième rang en écoliers B.

RJA

Promus en LNC, les hommes de l'Olympic n'avaient d'autre objectif que de s'y maintenir. Ils ont été comblés en se qualifiant pour la finale d'ascension en LNB. Emmenés par un Julien Fivaz fringant, les sociétaires du Centre sportif ont remporté une médaille de bronze qui té-

moigne de leur homogénéité. A relever encore qu'on retrouve l'Olympic à l'honneur en juniors II avec un deuxième rang.

CEP: blessure malheureuse

Pour sa part, le CEP Cortaillod n'a pas pu s'exprimer sur sa valeur en première

ligue, suite à une blessure d'Olivier Berger, figure de proue du club. C'est d'autant plus regrettable que les équipiers s'étaient bien préparés.

Pouvant compter sur deux valeurs sûres que sont Carine Nkoué et Dejana Cachot, l'équipe féminine du CEP Cortaillod a fait bonne contenance

en première ligue. Le club du Vignoble a manifesté un regain d'intérêt pour le CSI en alignant quatre équipes de plus que la saison précédente. Cela s'est avéré profitable au CEP Cortaillod, qui a gagné vingt-deux places au classement général des clubs.

RJA



Les finalistes de l'Olympic en juniors filles (de gauche à droite et de haut en bas): P. Bendit, L. Locatelli, L. Donzè, R. Okori, J. Scheibler, N. Sébastien, C. Jeandroz, V. Houriet, N. Perrin et M. Tarditi. photo Jacot

Patinage artistique Les Romands aux Mèlèzes

Le patinage artistique sera roi, ce week-end, à La Chaux-de-Fonds. La patinoire des Mèlèzes accueillera en effet, pour les 34es championnats romands, plus de cinquante patineurs et patineuses, de même que deux équipes de patinage synchronisé provenant de toute la Suisse romande. Ainsi, ce sont huit titres qui seront décernés, dimanche en fin d'après-midi.

Organisée par le CP La Chaux-de-Fonds, cette compétition devrait permettre aux patineuses du canton de se mettre, une nouvelle fois, en évidence. Le club des Montagnes neuchâteloises alignera cinq de ses membres. Dans la catégorie espoirs, Camille Cochet, Laetitia Humbert-Droz et Sarah Widmer défendront les chances du club organisateur. Quant à Sabina Buccieri et Wendy Weber, elles se présenteront, respectivement, en catégories cadettes et juniors, toutes deux également sous les couleurs du CP Chaux-de-Fonds.

Du côté du chef-lieu, le CP Neuchâtel-Sports comptera

sur une délégation de huit membres pour remporter des médailles.

Seul patineur neuchâtelois de cette compétition, Andrew Shaw se présentera en catégorie espoirs garçons. Chez les cadettes, ce ne sont pas moins de cinq filles que le club du bas du canton alignera. Fabienne Ernst, Claire McGill, Amélie Rey, Jessica Schöpfer et Angélique Steudler auront pour mission de défendre les couleurs neuchâteloises, avec de réelles chances de podium. Quant à Annick Javet et Chloé Mégevand, elles tenteront de se distinguer chez les juniors.

Ces championnats romands se déroulent sur deux jours: le samedi sera consacré aux programmes courts, tandis que dimanche, les concurrents présenteront leur programme libre. Il faudra donc être en forme et maîtriser ses nerfs tout le week-end.

A signaler encore que deux équipes de patinage synchronisé sur glace s'aligneront dans ces championnats romands. Ce sera une bonne oc-

casation pour les spectateurs de se familiariser avec ce sport avant les championnats de Suisse de cette discipline, qui auront lieu les 20 et 21 février aux Mèlèzes, et surtout le Neuchâtel-Trophy, du 18 au 20 mars, où certaines des meilleures équipes mondiales seront aux prises.

PHW

Le programme

Samedi (programmes courts)

9.00 espoirs
11.10 cadets
16.20 juniors
18.25 élites

Dimanche (programmes libres)

8.30 espoirs
10.55 cadets
13.40 juniors
15.45 élites
16.30 patinage synchronisé
17.30 proclamation des résultats

Escrime Neuchâteloises en retrait à Genève

Sept escrimeuses de la Société d'escrime de Neuchâtel (SEN) ont participé ce week-end au championnat de Suisse seniors dames à l'épée, qui s'est déroulé à Genève. Seulement 37 épéistes ont fait le voyage dans la Cité de Calvin, qui vit la Zurichoise Diana Romagnoli, récente septième des championnats du monde de La Chaux-de-Fonds, conquérir son deuxième titre national devant Isabella Tarchini et Irina Vafiadis.

Du côté neuchâtelois, les classements obtenus par les sociétaires de la SEN ne sont pas révélateurs de leur potentiel. La cheffe de file Barbara Lauber, victime de la petite participation à ce championnat de Suisse, a été éliminée, après un premier repêchage, au deuxième tour du tableau, sur le score très serré de 15-14, ce qui l'a empêchée d'accéder aux huitièmes de finale. Elle termine à un honorable 22e rang qui ne reflète nullement sa valeur intrinsèque dans la hiérarchie féminine helvétique. On trouve ensuite les deux juniors Caroline Juillerat (29e) et Claire-Lise Jeanrenaud (33e),

alors que Chantal Jacot, à court d'entraînements, termine au 36e rang.

Par équipes, les Neuchâteloises furent opposées dans leur tour de poule aux formations de Genève, Bâle et Zurich et n'arrivèrent jamais à s'imposer face à leurs adversaires qui les dominèrent à chaque fois sur des scores serrés. Elles ne purent ainsi accéder au tableau final et se classèrent au sixième rang sur sept équipes engagées.

Pour les jeunes sociétaires de la SEN, la saison de compétition se terminait le week-end dernier par le traditionnel tournoi interne des espoirs, opposant 25 tireurs du club issus des catégories pupilles, benjamins et minimes. Le challenge P.-A. Lauber a été remporté par Damien Gremaud devant Noémie Hainard et Damien Wittwer. Quant aux aînés, le tournoi de Sélestat (F) mettra un point final, ce week-end, à une longue période de compétition qui apporta bien des satisfactions aux dirigeants de la SEN, et particulièrement à son maître d'armes Philippe Prost. JHA

CLASSEMENTS

Messieurs

LNA: 1. LC Zurich 304 pts. 9 classés.

LNB: 1. COA Fribourg-Sarine 13.007,5. 8 classés.

LNC: 1. COA Lausanne-Riviera 12.497,5. 2. COA Valais-Central 11.963,5. 3. Olympic La Chaux-de-Fonds 11.837. 8 classés.

Première ligue: 1. Virtus Locarno 11.751. Puis: 3. FSG Bassecour 11.273. 6. CEP Cortaillod 11.185,5. 11 classés.

Troisième ligue: 1. TV Herzogenbuchsee 7101. Puis: 9. CEP Cortaillod 5361. 9 classés.

Seniors: 1. TV Länggasse Berne 5981. Puis: 6. CEP Cortaillod 4866. 12. Olympic La Chaux-de-Fonds 4697. 21 classés.

Juniors II: 1. COA Valais-Central 6463. Puis: 2. Olympic La Chaux-de-Fonds. 16 classés.

Cadets A: 1. COA Lausanne-Riviera 7832. Puis: 22. GA Neuchâtelois 6039. 31. COA Delémont 5602. 34. CEP Cortaillod 5399. 38. FSG Bevaix 4750. 42 classés.

Cadets A, concours multiples: 1. COA Valais-Central 17.977. Puis: 13. CEP Cortaillod 12.956. 21 classés.

Cadets B: 1. TV Länggasse Berne 5012. Puis: 16. Olympic La Chaux-de-Fonds 4452. 25. GA Neuchâtelois 4238. 29. FSG Bassecour 4079. 38. FSG Bevaix 3830. 47 classés.

Cadets B, concours multiples: 1. LV Winterthur 16.318. 25 classés.

Ecoliers A: 1. TV Länggasse Berne 4320. Puis: 9. FSG Le Locle 3258. 27. COA Delémont 2798. 35. Olympic La Chaux-de-Fonds 2640. 43. FSG Bevaix 2407. 56. COA Delémont II 1758. 61. Olympic La Chaux-de-Fonds II 1493. 62. FSG Geneveys-sur-Coffrane 1228. 64 classés.

Ecoliers A, concours multiples: 1. TV Länggasse Berne 3217,8. Puis: 22. CEP Cortaillod 2103,8. 40 classés.

Ecoliers B concours multiples: 1. LV Winterthur 1913,6. Puis: 7. FSG Bevaix 1609,8. 13. CEP Cortaillod 1484,8. 29. CEP Cortaillod III 1184,2. 34. CEP Cortaillod II 1151,8.

Dames

LNA: 1. LC Zurich 245. 9 classés.

LNB: 1. LK Zoug 7082. 2. Olympic La Chaux-de-Fonds 7048,5. 8 classés.

Première ligue: 1. Old Boys Bâle 5912. Puis: 12. CEP Cortaillod 5446. 21 classés.

Deuxième ligue: 1. TV Adliswil 5809. Puis: 7. Femina Vicques 5332. 18 classés.

Juniors dames: 1. TV Herzogenbuchsee 6008. 2. Olympic La Chaux-de-Fonds 5922. 18 classés.

Cadettes A: 1. STV Willisau 5664. Puis: 30. Olympic La Chaux-de-Fonds 4458. 37. CEP Cortaillod 3455. 40 classés.

Cadettes A, concours multiples: 1. COA Lausanne-Riviera 14.668. Puis: 11. CEP Cortaillod 12.409. 18 classés.

Cadettes B: 1. LV Thoune 4912. Puis: 17. GA Neuchâtelois 4324. 20. FSG Bassecour 4285. 28. Olympic La Chaux-de-Fonds 4161. 62. Femina Vicques 3593. 71 classés.

Ecolières A: 1. LV Langenthal 4711. Puis: 9. FSG Le Locle 3820. 34. Olympic La Chaux-de-Fonds 3153. 61. FSG Renan 2388. 64. Femina Vicques 2159. 67. COA Ajoie 1981. 69. Olympic La Chaux-de-Fonds II 1560. 70 classés.

Ecolières B concours multiples: 1. LV Winterthur 2234,4. Puis: 15. Olympic La Chaux-de-Fonds 1677,4. 43. CEP Cortaillod 1040. 45. Olympic La Chaux-de-Fonds II 959,6. 48. FSG Renan 793,8. 49. Olympic La Chaux-de-Fonds III 745. 51 classés.

Général

Toutes équipes confondues: 1. TV Länggasse Berne 2366 (26 équipes classées). Puis: 17. Olympic La Chaux-de-Fonds 968 (15). 22. CEP Cortaillod 930 (13). 53. FSG Bassecour 327 (3). 72. FSG Bevaix 162 (4). 73. GA Neuchâtelois 159 (3). 84. FSG Le Locle 114 (2). 90. Femina Vicques 100 (3). 95. COA Delémont 89 (3). 127 classés.

«Pourquoi y a-t-il des tremblements de terre? Pourquoi les bulles de savons peuvent-elles voler? Qu'est-ce qu'un supraconducteur?»

«**Ben... Euh... C'est le truc, enfin, le machin...**»

Le **Technorama de Winterthour** a réponse à toutes les questions des petits et des grands enfants. Vous pouvez vraiment voir ce que c'est qu'un tremblement de terre, tester une machine à faire des bulles de savon ou avoir la démonstration d'un supraconducteur. Et pour les très grands enfants, il y a même une immense exposition de trains électriques en fer blanc datant du début du siècle... Nous, nous vous offrons **20% de rabais** sur le trajet jusqu'à Winterthour, ce qui fait **Fr. 46.-** au départ de Neuchâtel (La Chaux-de-Fonds **Fr. 48.40**) avec l'abonnement demi-tarif.

Plongez dans un mythe vivant

Expédition Titanic

Le transatlantique qui était à l'époque le plus beau et le plus luxueux paquebot, insubmersible qui plus est, ne cesse de fasciner. Des documents historiques, des reconstitutions et des objets ramenés des fonds de l'océan ont été réunis pour constituer une exposition d'un intérêt exceptionnel. Prenez le billet spécial pour la plus grande exposition d'Europe consacrée au Titanic. Neuchâtel - Zurich-Oerlikon: **Fr. 35.-** (2e classe, abonnement demi-tarif). Traversée de la Suisse **garantie sans iceberg**. L'entrée est comprise dans le prix.



CFF

West Side Story

La version Broadway de l'inoubliable Romeo et Juliette de Shakespeare est donnée au Musical Theatre de Bâle. Ce chef-d'œuvre de Leonard Bernstein a été créé en 1957 et son contenu est plus actuel que jamais. Représentations en matinée et le soir du 12 au 24 janvier 1999. Billets en vente dès maintenant dans chaque gare ou auprès de Rail Service au 157 22 22 (1.19/min.).

Qui dit shopping de Noël sur la 5e avenue, dit Nouvel-An à

New York!

Faire le plein dans les grands magasins de New York et danser jusqu'au premier petit matin de 1999. Ou passer la soirée au Blue Note. La vie ne s'arrête jamais dans la capitale du monde. Une chose est certaine: Noël sera différent.

Plus de détails à votre agence de voyages des CFF.

Chiche?

Avec un bon de voyage des CFF, sûr que vous ferez mouche. Car on se souvient des cadeaux qui font bouger. Faites donc une fleur à ceux que vous aimez avec un bon pour une excursion d'un jour, pour la visite d'une ville, pour une carte Voie 7, pour un abonnement demi-tarif... C'est vrai qu'en plus, les possibilités sont quasi illimitées.

Chiche!

Glisses d'enfer aux paradis de la neige; prendre son pied avec des big foot, déjancer en snow-board ou s'éclater sur les lattes... Peu importe

Tous en piste!

Les toqués du Toko, les rossignols de Salomon, les divas des Pomas et même les ascètes skieurs (qui ont toujours faim) se retrouvent à la gare pour bénéficier des **rabais de 30%**. Un exemple: Neuchâtel - Les Portes du Soleil **Fr. 69.80**, La Chaux-de-Fonds - Les Portes du Soleil **Fr. 73.20**, avec l'abonnement demi-tarif, carte journalière comprise!

Renseignements et vente: Centre de vente voyageurs, 2000 Neuchâtel, 157 22 22 Rail Service (1.19/min) 6-22h ou dans votre gare.

Internet <http://www.cff.ch>



Rail Bon

valable jusqu'au 31 décembre 1998

Vive la petite reine! Vous êtes cordialement invité à monter dans le train avec votre vélo et à pédaler par monts et par vaux.

Valeur Fr. 4.-

Contre remise de ce bon, vous recevrez une carte journalière vélo au prix de Fr. 6.- au lieu de Fr. 10.- (avec l'abonnement demi-tarif ou l'abonnement général) ou au prix de Fr. 11.- au lieu de Fr. 15.-.

Pay-Serie 0298 0000 1595



Tennis Les cantonaux juniors ont livré leur verdict

Les championnats cantonaux juniors indoors se sont terminés le week-end passé au Centre de tennis des Montagnes neuchâtoises de La Chaux-de-Fonds. Avec 72 participants, la fréquentation a baissé de 30% par rapport aux deux dernières éditions. Le tableau garçons I-II R1-R5 a ainsi dû être annulé faute de combattants.

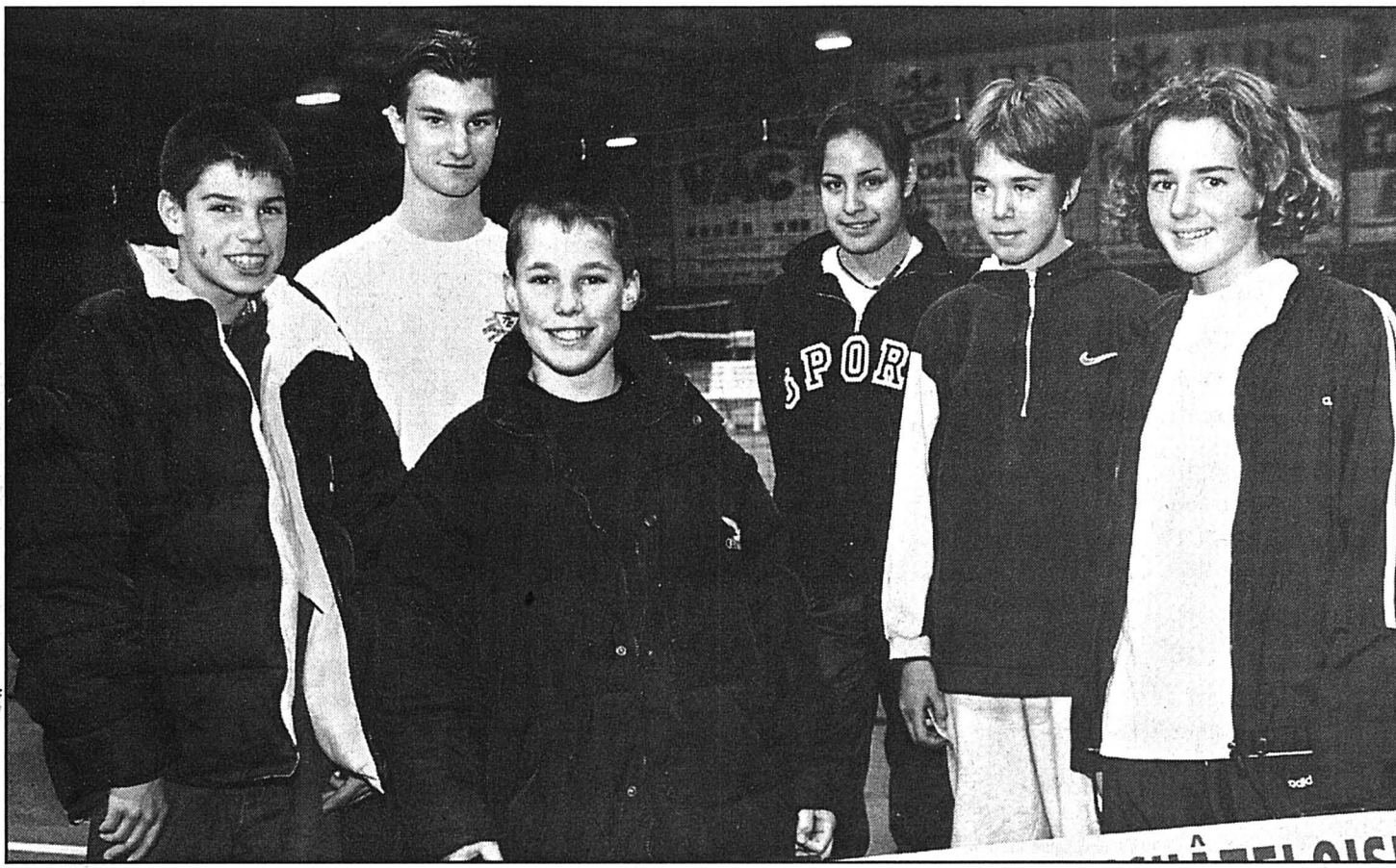
Résultats

Filles I-II. Quarts de finale: Camille Grisel (R3) bat Mélanie Hämmerli (R7) 6-1 6-0. Céline Fuhrer (R4) bat Jennifer Recoing (R6) 6-1 6-0. Demi-finales: Stéphanie Leggiadro (R3) bat Camille Grisel (R3) 5-7 6-4 6-1. Jessica Leggiadro (R3) bat Céline Fuhrer (R4) 6-3 6-1. Finale: Stéphanie Leggiadro (R3) bat Jessica Leggiadro (R3) 6-4 7-6.

Filles III. Demi-finales: Amélie Käser (R6) bat Mathilde Jacot (R7) 6-1 7-5. Daria Chiriaev (R7) bat Laïla Saas (R7) 6-4 6-3. Finale: Amélie Käser (R6) bat Daria Chiriaev (R7) 5-7 6-1 6-4.

Filles IV-V. Demi-finales: Jade Lavergnat (R5) bat Caroline Perroud (R8) 6-1 6-0. Marine Oppliger (R8) bat Léa Zwyzgart (R8) 6-2 7-6. Finale: Jade Lavergnat (R5) bat Marine Oppliger (R8) 6-0 6-0.

Garçons I-II R6-R9. Huitièmes de finale: Sylvain Von Allmen (R6) bat Alexandre Hämmerli (R7) 6-4 6-0. Alexandre Reymond (R6) bat Steewen Jolimay (R7) 6-3 6-1.



Avec les six lauréats de ces championnats cantonaux indoors de La Chaux-de-Fonds, la relève du tennis neuchâtois est assurée.

Laurent Seiler (R8) bat Arnaud Verdon (R9) 6-2 6-1. Jérôme Robert (R6) bat Julien Orsat (R7) 6-0 6-3. Maxence Desneux (R7) bat Guillaume Jacot (R8) 6-3 6-0. Félicien Cattin (R8) bat Milo Bridy (R6) 7-6 6-4. Quarts de finale: Sylvain Von Allmen (R6) bat Alain Tran (R7) 6-3 6-1. Alexandre

Reymond (R6) bat Laurent Seiler (R8) 6-3 6-3. Jérôme Robert (R6) bat Julien Orsat (R7) 6-0 6-3. Maxence Desneux (R7) bat Félicien Cattin (R8) 7-5 5-7 6-1. Demi-finales: Sylvain Von Allmen (R6) bat Alexandre Reymond (R6) 6-2 6-0. Jérôme Robert (R6) bat Maxence Desneux (R7) 6-2 7-6. Finale: Syl-

vain Von Allmen (R6) bat Jérôme Robert (R6) 6-2 6-1.

Garçons III. Quarts de finale: Mathieu Pittet (R4) bat Grégory Struchen (R7) 6-0 7-5. Joël Bruschweiler (R6) bat Cédric Vaucher (R7) 6-1 6-3. Bastian Nicoud (R6) bat Colin Grisel (R7) 6-7 7-5 7-6. Gregory Kohnke (R4) bat Cyril Robert

(R9) 6-1 6-1. Demi-finales: Mathieu Pittet (R4) bat Joël Bruschweiler (R6) 6-3 6-2. Gregory Kohnke (R4) bat Bastian Nicoud (R6) 6-4 6-1. Finale: Gregory Kohnke (R4) bat Mathieu Pittet (R4) 6-3 6-0.

Garçons IV-V. Finale: Pierre-Emmanuel Natali (R6) bat Michael Piaget (R7) 6-2 7-6./réd

VOLLEYBALL

Les équipes masculines de l'Entre-deux-Lacs caracolent en championnat de deuxième et troisième ligue. Ce résultat est le fruit d'un long travail entrepris depuis de nombreuses saisons à tous les niveaux. Avec succès.

Né de la fusion du VBC Cressier et du VBC Le Landeron, le club de l'Entre-deux-Lacs vit un fantastique début de saison. Les gars de deuxième ligue n'ont concédé que deux misérables sets à leurs adversaires. Ils viennent de clouer au pilori les Bevaixans qui, malgré leur expérience, n'ont rien pu faire. «Le résultat sec de trois à zéro est trompeur, les scores serrés des sets le démontrent: 15-10 15-12 16-14. Nous avons bataillé ferme pour nous imposer, avoue Laurent Descloude, attaquant de la formation de l'Entre-deux-Lacs. Il nous manquait un peu de fougue.»

Motivés par l'enthousiasme de leur entraîneur-joueur Pierre Mayer (ex-Val-de-Ruz), les gars s'investissent pleinement aux entraînements et les deux juniors venus compléter l'effectif se sont admirablement intégrés. Ils avancent pas à pas vers le succès. Un succès que Laurent Descloude ose à peine envisager, la retenue étant de mise: «Il nous reste une échéance importante avant Noël face à Val-de-Ruz, actuellement second du classement. La suite? On verra, on n'en a pas encore parlé.»

Les deux autres équipes masculines, en troisième ligue, sont tout autant à craindre. Invaincues dans leur groupe respectif, et donc qualifiées pour le tour de promotion, elles s'affronteront pour le titre.

Et sur la même lancée, les dames du club ont entamé leur championnat de troisième et quatrième ligue sur les chapeaux de roue puisqu'elles

sont classées à la deuxième place de leur catégorie.

Changement aux Ponts-de-Martel

En deuxième ligue féminine, l'équipe des Ponts-de-Martel n'a rien pu faire contre La Chaux-de-Fonds et s'est inclinée trois à zéro (6-15 12-15 12-15). «Rien ne va plus, on ne s'entraîne plus assez car la plupart de mes joueuses cumulent deux championnats, pestait leur entraîneur Silvio Croci, qui a décidé de réagir. Je ne coacherai plus l'équipe, mais je me concentrerai sur les entraînements.» C'est son adjoint Sylvia Pfund qui reprendra les rênes de l'équipe pendant les matches.

Dimanche se déroulera le second tournoi des juniors B garçons à la salle de Longeouse à Fleurier. Début des rencontres entre Franches-Montagnes, Nidau, Colombier et Val-de-Travers à 13 heures.

CPI

Messieurs

Deuxième ligue: E2L - Bevaix 3-0. NUC - La Chaux-de-Fonds 3-1. Le Locle - Val-de-Travers 1-3.

Classement: 1. E2L 5-10. 2. Val-de-Ruz II 5-8. 3. Val-de-Travers 6-8. 4. Bevaix 5-6. 5. NUC 6-6. 6. Colombier II 5-4. 7. Le Locle 6-2. 8. La Chaux-de-Fonds 6-0.

Juniors A: Val-de-Ruz - Colombier 0-3. La Chaux-de-Fonds - Bienne 3-2.

Classement: 1. Bienne 4-6. 2. Colombier 4-6. 3. La Chaux-de-Fonds 4-6. 4. TGV-87 3-4. 5. NUC 4-2. 6. Val-de-Ruz 5-0.

Dames

Deuxième ligue: Les Ponts-de-Martel - La Chaux-de-Fonds 0-3. Colombier II - Savagnier 3-0. Lignières - NUC II 1-3.

Classement: 1. Colombier II 6-10. 2. Val-de-Travers 4-8. 3. La Chaux-de-Fonds 5-6. 4.

NUC II 6-6. 5. Lignières 6-4. 6. Les Ponts-de-Martel 6-4. 7. Savagnier 6-4. 8. Val-de-Ruz Sport 5-2.

Minivolley

Catégorie C. Groupe A: 1. Val-de-Travers (C2) 15. 2. NUC II 15. 3. Colombier III 13. 4. Bevaix 8. 5. Entre-Deux-Lacs III 8. 6. Val-de-Travers II 1.

Groupe B: 1. Le Locle (C2) 20. 2. Le Locle I 13. 3. Chaux-de-Fonds 11. 4. Colombier IV 6. 5. Saint-Aubin 6. 6. Les Verrières 4.

Groupe C: 1. Entre-Deux-Lacs 16. 2. Saint-Aubin II 11. 3. Colombier 7. 4. Entre-Deux-Lacs (C2) 4. 5. Le Locle II 2.

Groupe D: 1. Colombier (C2) 15. 2. Val-de-Travers 13. 3. Entre-Deux-Lacs II 6. 4. Colombier II 6. 5. NUC 0.

Catégorie D. Groupe A: 1. Val-de-Travers 17. 2. Le Locle 16. 3. Bevaix (D2) 15. 4. Entre-

Deux-Lacs II (D2) 6. 5. Le Locle (E) 3. 6. Colombier II 3.

Groupe B: 1. Saint-Aubin (D2) 20. 2. Entre-Deux-Lacs 16. 3. Le Locle II (E) 10. 4. Val-de-Travers II 9. 6. Ponts-de-Martel 1.

Groupe C: 1. Colombier (D2) 19. 2. Le Locle II 13. 3. Bevaix 11. 4. Entre-Deux-Lacs II 8. 5. Val-de-Travers III 7. 6. Val-de-Travers (E) 2.

Groupe D: 1. Entre-Deux-Lacs (D2) 18. 2. Entre-Deux-Lacs III 16. 3. Colombier 13. 4. Le Locle III 7. 5. Savagnier 6. 6. Val-de-Travers II (E) 0.

Catégorie F. Groupe A: 1. Saint-Aubin (E) 19. 2. Colombier 11. 3. Entre-Deux-Lacs 10. 4. Le Locle 2. 5. NUC 9. 6. Colombier III 2.

Groupe B: 1. Entre-Deux-Lacs II 17. 2. Colombier II 14. 3. Savagnier (E) 12. 4. Saint-Aubin 9. 5. Le Locle 6. 6. Ponts-de-Martel 2./réd.

BASKETBALL

Messieurs

Deuxième ligue: Marin - Union NE II 84-64. Fleurier - UCLA 96 52-83.

Classement: 1. UCLA 96 5-8. 2. Marin 5-8. 3. Université NE II 5-6. 4. Union NE III 5-6. 5. Fleurier 5-2. 6. Union NE II 5-0.

Troisième ligue: UCLA 96 II - Université NE III 64-89.

Classement: 1. Université NE III 5-10. 2. Saint-Imier 6-8. 3. Corcelles 6-8. 4. La Chaux-de-Fonds II 5-6. 5. Val-de-Ruz II 6-6. 6. UCLA 96 II 5-4. 7. Fleurier II 6-2. 8. Littoral 5-0.

Coupe NE-BE. Groupe 1: SWB - Soleure II F 0-20. SWB - Unibasket F 0-20. SWB - UBBC 0-20. Soleure II - UBBC 30-93. Fleurier - Unibasket 34-58. UCLA 96 - Soleure II 71-31. Union NE III - Fleurier 64-54. UBBC - Union NE 54-46. Unibasket - UCLA 96 46-78. Fleurier - Soleure II 44-52. UCLA 96 - Union NE III 58-43.

Classement: 1. UBBC 3-6. 2. UCLA 96 3-6. 3. Unibasket 3-4. 4. Soleure II 4-4. 5. Union NE III 3-2. 6. Fleurier 3-0. 7. SWB 3-6.

Groupe 2: Rapid Bienne - UCLA 96 II 114-52. Rapid Bienne - Union NE II 82-48. UBBC II - UCLA 96 II 87-39. UBBC II - Langenthal 82-32. Langenthal - Union NE II 32-59. Soleure - Rapid Bienne 61-83. Soleure - Langenthal 96-19. UBBC II - Rapid Bienne 44-64. Union NE II - Université NE III 20-0 F. UCLA 96 II - Université NE III 20-0 F. Université NE III - Soleure F 0-20.

Classement: 1. Rapid Bienne 4-8. 2. UBBC II 3-4. 3. Soleure 3-4. 4. Union NE II 3-4. 5. UCLA 96 II 3-2. 6. Langenthal 3-0. 7. Université NE III 3-6.

Juniors: Université NE - Rapid Bienne 53-79.

Classement: 1. Burgorf 5-10. 2. La Chaux-de-Fonds 5-8. 3. Berne 5-6. 4. Rapid Bienne 6-6. 5. Université NE 6-2. 6. Schlieren 5-0.

Cadets: Burgdorf - Rapid Bienne 58-59. Marin - Union

NE 65-62. Union NE - Soleure 48-60.

Classement: 1. Soleure 6-12. 2. Rapid Bienne 6-10. 3. Burgdorf 6-6. 4. Marin 4-4. 5. Berne 5-4. 6. La Chaux-de-Fonds 5-4. 7. Val-de-Ruz 4-2. 8. Union NE 6-0.

Benjamins: Berne - Université NE 95-41. Berne II - Berne 77-56. Union NE - Rapid Bienne 29-94. Berne II - UCLA 96 104-49.

Classement: 1. Rapid Bienne 5-8. 2. Berne II 4-6. 3. Fleurier 4-6. 4. UCLA 96 4-4. 5. Berne 4-4. 6. Union NE 3-2. 7. Université NE 4-2. 8. La Chaux-de-Fonds 4-0.

Dames

Deuxième ligue: Fémina Berne - SWB 66-41. Unibasket - Soleure 54-26. Soleure - SWB 21-44. Berne - Soleure 49-20. Val-de-Ruz - Burgdorf 37-41.

Classement: 1. Fémina Berne 4-8. 2. Burgdorf 5-8. 3. Berne 5-6. 4. SWB 4-4. 5. Unibasket 4-4. 6. Soleure 5-2. 7. Val-de-Ruz 5-0.

Juniors: La Chaux-de-Fonds - Rapid Bienne 73-37. City Fribourg - Rapid Bienne 48-41. Citky Fribourg - Berne 20-0 F. Fémina Berne - Bulle 80-57. Rapid Bienne - Bulle 96-56. Berne - La Chaux-de-Fonds 30-75.

Classement: 1. City Fribourg 5-8. 2. Fémina Berne 2-4. 3. Rapid Bienne 4-4. 4. Bulle 5-4. 5. La Chaux-de-Fonds 4-2. 6. Berne 4-2./réd.

FLÉCHETTES

Nomades - Gris Niou 3-3. La Tchaux - Rebelle 3-3. Toons - Bull-Dog's II 2-4. Peseux - La Béroche 3-3.

Classement: 1. Ole 10-19. 2. Peseux 11-17. 3. Nomades 11-16. 4. Gris Niou* 11-14. 5. La Béroche 11-14. 6. Bull-Dog's II 11-13. 7. Toons 11-11. 8. Rebelle 11-6. 9. Areuse II 10-5. 10. Areuse 10-5. 11. Nomades II 10-4. 12. La Tchaux 11-3.

* 1 point en moins, résultats envoyés en retard 2 fois./réd.

HANDBALL

TV LORRAINE-B'RAIN - HBC LA CHAUX-DE-FONDS 18-25 (8-13)

La première équipe masculine du HBC La Chaux-de-Fonds s'est imposée samedi dernier à Berne, bien qu'elle ait parfois joué de manière maladroite. Après deux week-ends sans match, il est toujours difficile de revenir à la compétition à son meilleur niveau. Néanmoins, les Chaux-de-Fonniers se sont préparés judicieusement pour cette semi-reprise en affrontant le HBC Neuchâtel en match amical, dans un derby qui a vu la victoire des gens du Haut face à une équipe de ligue supérieure. Mis en confiance par cette victoire, le HBC fit le déplacement à Berne avec la ferme intention de battre le TV Lorraine, face auquel les Chaux-de-Fonniers s'étaient inclinés en début de saison.

Dès le début de la rencontre, les Neuchâtelois ont pris le match en main et n'ont plus lâché prise. Même s'ils ont commis beaucoup de maladresses en échouant parfois seuls face au gardien et en commettant de nombreuses fautes de zone, les hommes du HBC peuvent être satisfaits des deux points empochés, et ainsi penser au prochain match contre Chiètres, actuel premier du championnat de 4e ligue.

La Chaux-de-Fonds: Oppliger; Baggiano, Berisha, Blaser, Dudan, Duvanel, Eichenberger, Furka, Guy, Tendeiro, Vildeuil.

FBL

NATATION

Le meeting de St-Nicolas à Plan-les-Ouates fut le dernier de 1998 pour les nageurs du RFN. Ce concours comporte la particularité de faire nager des combinés à ses participants. Les combinés s'effectuent sur deux distances différentes mais de nage identique (par exemple 200 m dos et 100 m dos). En additionnant les temps de ces deux courses, on établit alors un classement provisoire à partir duquel les cinq meilleurs nageurs sont sélectionnés pour disputer une finale qui détermine le classement définitif.

Les médailles: Sébastien Carnal (84): 1er combiné dos et 3e combiné libre. Mikko Erni (84): 1er combiné 4 nages. Vincent Fahrny (83): 3e combiné dos. Lanval Gagnebin (74): 1er combiné dauphin et 1er combiné libre. David Herzig (86): 2e combiné 4 nages. Olivier Stauffer (82): 2e combiné brasse et 3e combiné dauphin. Britt Erni (86): 1re combiné brasse et 2e combiné 4 nages. Christelle Fahrny (85): 2e combiné 4 nages et 3e combiné brasse. Emilie Germanier (83): 1re combiné libre et 1re combiné 4 nages. Sylvie Krahenbühl (81): 1re combiné libre et 2e combiné dos. Lise Tissot (84): 1re combiné 4 nages./réd.

LUTTE

C'est devant un nombreux public de parents et d'amis que s'est déroulé dimanche dernier le traditionnel championnat du Club des lutteurs de La Chaux-de-Fonds à la halle des Forges.

Classements

Catégorie seniors: 1. David Schwab 68.50. 2. Christophe Zurbrugg 68.25. 3. Patrick Vuillequez 56.25. 4. Nicolas Zurbrugg 54.75. 5. Sylvain Jakob 53.00. 6. Toni Bruhlmann 52.75. 7. Jean-Baptiste Poyet 51.50. 8. Philippe Schafer (accidenté).

Catégorie garçons lutteurs: 1. Thierry Vuillequez 59.25. 2. Pierre-André Linder 56.75. 3. Ali Sulejmann 47.00. 4. Sylvain Greco 45.50. 5. Sylvain Vuillequez 43.75. 6. Dali Sulejmann 42.50.

JFL



A VENDRE

À CORTAILLOD

Situation exceptionnelle, vue, calme

VILLA-TERRASSE de 4 1/2 pièces

séjour avec cheminée cuisine agencée, 3 chambres, 2 salles d'eau, W.-C. séparés, cave et buanderie indépendantes, garage.

Nécessaire pour traiter: **Fr. 75.000.-**

Coût mensuel: **Fr. 1670.- + charges y compris amortissement**

À SAVAGNIER VILLA

(EN BRIQUES) INDIVIDUELLE, SUR PLAN, 5 PIÈCES GARAGE

405.000.-

INCLUS: 800 M² DE TERRAIN ET FRAIS ANNEXES.

032/724 35 85. BOSC S. à r.l. 178168-122

DEM. À LOUER

Les GBEU, Groupes Bibliques des Ecoles et Universités cherche

1-2 pièce(s)

maximum Fr. 700.-, entre Gare de Neuchâtel et grandes écoles.

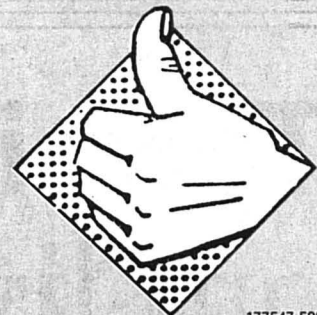
Tél./Fax 022/328 53 44, mercredi-jeudi. 532412-125

LE MEILLEUR DES MOINS CHERS!

Location TV dès Fr. 29.- par mois et vidéo dès Fr. 19.- par mois

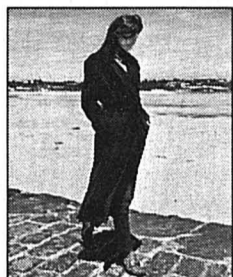
TELESTOCK

Seyon 21a (vis-à-vis du parking du Seyon) - Neuchâtel - Tél. 724 22 80



177547-599

No! BOUTIQUE



Seyon 21 2000 NEUCHÂTEL Tél. 032/721 10 11

Choix de manteaux (longs 3/4)

Parkas - Pulls

Profitez de nos fins de collection jusqu'à 60%

177554-599

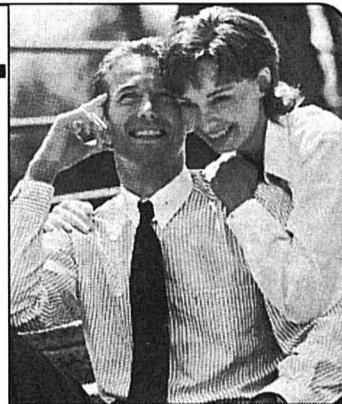
SANGIORGIO

La boutique du tailleur

Chemises + Blouses - Repassage superflu - Nombreux coloris

eterna - EXCELLENT -

PRÊT-À-PORTER MESSIEURS - DAMES Fausses-Braves 15, 2000 Neuchâtel Tél. (032) 725 69 20



Ouverture jusqu'à 22 h jeudi 17 décembre 1998 et mardi 22 décembre 1998

177466-599

Donnez du sang... sauvez des vies



38968-122

À VENDRE à Neuchâtel

IMMEUBLE MIXTE AVEC GARAGES ET PLACES DE PARC

L'immeuble est composé de 4 niveaux de locaux commerciaux et 7 niveaux d'appartements. Les voies d'accès sont excellentes. Bon rendement.

Pour tous renseignements et notice, sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds 032 / 913 78 33, Fax 913 77 42

MEMBRE UNPI

EN EXCLUSIVITÉ

179417-122

Maison villageoise PROVENCE / VAUD

Situation calme, au centre du village. Surface habitable 130 m². Tout confort. Cheminée de salon. Prix: au plus offrant. (Fonds propres: Fr. 70.000.-). Visite sur rendez-vous.

Pour offre: Fax 032/835 28 32. Renseignements: 032/835 24 12.

OFFRE UNIQUE DE NOËL

A vendre de privé à 5 minutes de MONTANA-CRANS superbe appartement neuf dernier étage, vue, soleil maximum, 3 chambres, salon, 2 sanitaires + balcon, env. 105 m² + garage. Prix de construction: Fr. 450000.-. A saisir pour Fr. 345000.-. Ch. Perren, tél. 027 3231335; natel 079 2501022. 36-504133/4x4

A VENDRE

177944-122

À NEUCHÂTEL La Coudre

situation exceptionnelle calme, vue



Villa locative

2 appartements de 4 pièces 1 appartement de 3 pièces

Nécessaire pour traiter: **Fr. 120.000.-**

CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

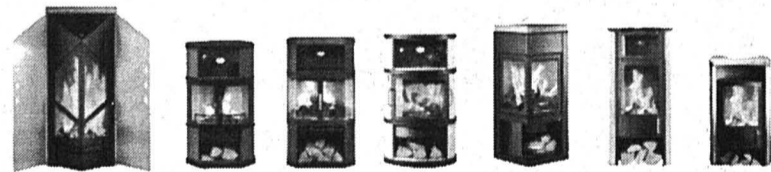


LIMES*... des lignes sobres et attirantes

NOUVEAU!!!
Poêle à accumulation 10 heures d'autonomie par charge de bois
Prix spécial de lancement!
Fr. 5000.- y.c. TVA

SAMBIAGIO STYLE S.A.

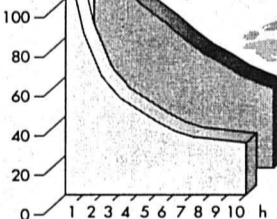
Voici l'assortiment de notre gamme de poêles HASE:



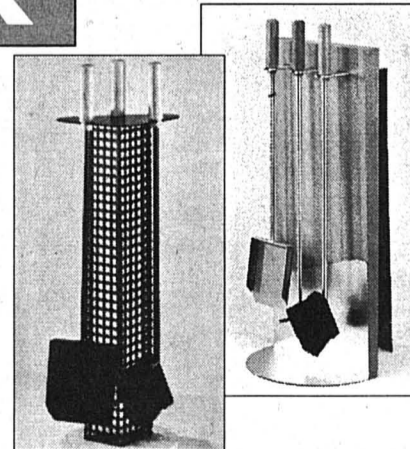
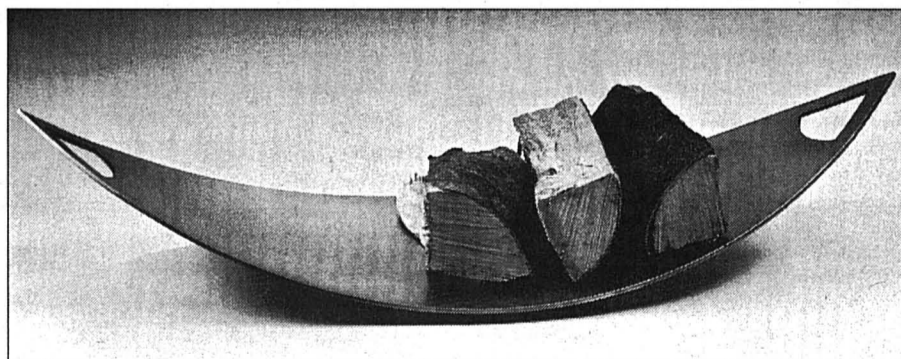
GALERIA* (ouvert) *design protégé

COURBE DE REFROIDISSEMENT

des poêles-cheminées HASE avec* et sans masse d'accumulation supplémentaire



IDÉES CADEAUX



Distributeur officiel: **SAMBIAGIO SYTLE S.A.**

- Cheminées de salon
- Poêles à bois
- Canaux inox et tubage

2523 Lignièrès
Tél. (032) 751 28 56 Fax (032) 751 28 26
OUVERT LE SAMEDI MATIN



HASE
IDÉES DE FEU

179002-599

- Venez visiter notre exposition et découvrir nos poêles HASE en action, ou demandez notre documentation gratuite et sans engagement

Nom: _____
Rue: _____
Localité: _____
Tél.: _____

Cosmonaute.

Nous ignorons quels étaient vos rêves d'enfant, mais ce que nous vous proposons correspond certainement mieux à vos rêves actuels.

Notre renommée, nos activités et la façon dont nous les menons – voilà qui est vraiment inhabituel! Nous sommes prêts à inventer l'avenir pour que le téléphone mobile devienne un plaisir quotidien, pratique et accessible à tous. Pour lancer son réseau de téléphonie mobile GSM 1800 au printemps 99, Orange Communications S.A. recherche pour son...



...Network Rollout à Lausanne :

SWITCH OPERATIONS TECHNICIANS

Vous êtes responsable des opérations quotidiennes et de la maintenance des équipements Nokia DX 200 (MSV/VLR, HLR), de la configuration du réseau (signalisation numérique SS7) et du traitement des alarmes.

Profil requis : formation technique en télécom, électricité ou électronique (CFC ou ET), expérience informatique (PC ou UNIX), allemand, anglais parlé et écrit.

FIELD OPERATIONS SUPPORT ENGINEERS

Vous participez à la maintenance des équipements techniques en apportant aide et soutien à nos équipes opérationnelles sur le terrain, établissez les plans et tableaux de maintenance, supervisez les contrats régionaux passés avec nos partenaires.

Profil requis : formation technique en télécom, électricité ou électronique, expérience du terrain, bon communicateur, organisé, allemand, anglais parlé et écrit, permis de conduire.

FIELD OPERATIONS TECHNICIANS

Vous assurez l'état opérationnel et la maintenance des éléments BSS (Base Station Subsystem) de notre réseau GSM 1800 ainsi que du réseau de transmission radio. Vous supervisez l'installation des éléments BSS Nokia DX 200 sur nos sites, y compris antennes et mâts.

Profil requis : formation technique en télécom, électricité ou électronique (CFC ou ET), quelques années d'expérience dans la maintenance et la réparation d'équipements (tél. mobile, un plus), allemand, anglais parlé et écrit, permis de conduire.

ANTENNA TECHNICIANS

Vous vérifiez et entretenez les antennes et équipements de transmission (ce travail en extérieur requiert une bonne condition physique et de ne pas être sujet au vertige). Vous êtes responsable de la bonne utilisation et de l'entretien du matériel et des outils mis à disposition (kits d'escalade, de secours, harnais, etc...). Vous respectez scrupuleusement les consignes de sécurité et participez obligatoirement au service de piquet. Allemand, anglais parlé et écrit, permis de conduire.

CELL PLANNERS

Dans une zone géographique définie, vous êtes responsable de la planification des cellules GSM Orange.

Vous dessinez les cellules et exécutez les couvertures radio prévues, les fréquences, le suivi des sites, les mesures RF, le tuning initial. Vous calculez la capacité/trafic requis, calibrez l'extension des modèles et du réseau, établissez les paramètres BSS. Ceci de manière continue et séquentielle, avant et durant l'implémentation, aussi bien qu'en phase opérationnelle. Vous êtes efficace et organisé, analytique et créatif, capable de travailler sous pression, seul aussi bien qu'en équipe. Vous avez une formation ETS ou EPF en ingénierie électrique (évent. Télécom), et maîtrisez l'anglais.

Vous aurez à traiter à tous les niveaux, d'où la nécessité de faire preuve d'excellentes capacités de communication orale et écrite. Langues requises : allemand, anglais, français.

RADIO PLANNERS & RADIO PLANNING TRAINEES

Vous êtes de formation universitaire, spécialisé en GSM avec de bonnes connaissances des outils, des procédés radio, définition et expansion de réseau. Nos spécialistes offrent également la possibilité de former de jeunes diplômés ETS/EPF en électricité et/ou électronique attirés par la téléphonie mobile. Conditions requises : volonté d'apprendre, esprit d'équipe, adaptabilité et résistance au stress, bonnes connaissances informatiques, bon niveau d'anglais-français ou allemand ou italien. Basé à Lausanne ou Zurich.

...département informatique à Lausanne :

ANALYSTES

Comprendre les besoins du business, analyser et spécifier les fonctionnalités des systèmes adéquats ainsi que les interfaces nécessaires à leur implémentation. Apporter des solutions lors des modifications et migrations de systèmes. Assurer la liaison entre le business et les fournisseurs software. Proposer des spécifications pour le développement 'in-house', s'il y a lieu. Nous recherchons des Analystes Senior spécialisés dans les champs d'activité suivants :

- Système de facturation et relation clients (Customer Care & Billing) : expérience pratique de ce système ou similaire, de préférence en domaine télécom
- POS (points de vente), Distribution, Logistics, Cash Management ou Gestion des Stocks : expérience pratique de ce système ou similaire, de préférence en domaine télécom
- Support fournisseurs : expérience pratique des systèmes destinés au calcul des commissions, gestion des relations fournisseurs. Entretenir des contacts soutenus dans le milieu téléphonie mobile
- Implémentation ACD/IVR (Automatic Call Distribution/Interactive Voice Recognition) : expérience d'implémentation des systèmes ACD et IVR, de préférence en domaine télécom
- Computer Telephony Integration (CTI) : expérience d'implémentation des systèmes CTI et ICR (Intelligent Call Routing), de préférence en domaine télécom
- GIS (système d'information géographique)/Coverage Management : expérience pratique du GIS avec utilisation des systèmes MapInfo, ArcView ou SmallWord, de préférence en domaine télécom

ANALYSTES AVEC EXPERIENCE EN DOMAINE TELECOM

Comprendre les besoins du business, analyser et spécifier les fonctionnalités des systèmes adéquats ainsi que les interfaces nécessaires à leur implémentation. Nous recherchons des Analystes spécialisés dans les champs d'activité suivants :

- Customer Care & Billing
- Provisioning
- Interconnect, Roaming & Pre-Pay
- Bill Print Vendor Management
- Trouble Ticketing
- Rating, SIM & Number Management
- Distribution Systems, POS & Dealer Support
- Payment Processing
- Call Centre Systems

IMPLEMENTATION MANAGER

L'Implementation Manager a pour tâche d'implémenter des solutions IT aux fins de satisfaire les besoins du business dans chacun des domaines suivants :

- Finance & Business Systems
- Customer Care & Billing Systems
- Sales, Distribution & Logistics Systems
- MIS & Reporting Systems
- Engineering Tools

Chaque poste comprend la gestion d'une équipe Orange, de consultants et de fournisseurs tiers et requiert la planification et la coordination des tâches entre les différents membres de l'équipe, des autres services IT et du business. Sont inclus aussi le contrôle, suivi et gestion des projets.

Si vous désirez vous investir dans une entreprise pour qui, communication s'applique aussi bien à ses collaborateurs qu'à sa clientèle, alors n'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature à **Christiane Debrabant, Human Resources Manager, Orange Communications S.A., Av. de Gratta-paille 2, Case postale 455, 1000 Lausanne 30 Grey** Nous en serons ravis.

orange™

The future's bright. The future's Orange.

179916-110

GRAND CHOIX DE 1000 PANTALONS DES FR. 89.- (longueur gratuite)




cliza

Manteaux • Pantalons
Tailleurs • Jupes
Tricots • Chemisiers
Miss

Très beaux blousons et parkas dès Fr. 158.-
Vestes • Costumes
Pantalons • Chemises
Homme

Du 36 au 52 **cliza** Du 36 au 64

Jean-Louis Scherrer, Paris
Guy Laroche, Paris

• Toujours le meilleur rapport qualité prix •

cliza
Rue de l'Hôpital 4 - Neuchâtel
Tél. 721 27 88

OSEZ...
l'épilation définitive au laser

LASER
L'épil

LASER épil.

premier réseau Suisse de centre laser d'épilation agréé, vous propose une méthode garantie sans aucun risque de brûlure ou de dépigmentation.

100% satisfait ou remboursé

Centre Pilote
«Les Océanides»
Nicole Nardin
Rue Saint-Maurice 7
2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 724 66 86



177598-599

La Gondola
Café-Restaurant
Pizzeria
Ecluse 32, Neuchâtel
Tél. 032 / 721 36 21



Cornélia, Carlo et leur personnel souhaitent à leur aimable clientèle ainsi qu'à leurs familles de joyeuses fêtes de fin d'année!

Fermé le 24 décembre dès 19 h,
le 25 décembre et le 1^{er} janvier toute la journée.

Ouvert les 26 décembre et 2 janvier dès 17 h 30,
ainsi que le 31 décembre toute la journée.

VOYANCE
par professionnelle honnête, sérieuse.
156 82 70
7j./7
Fr. 2.13/min.
527447-110

Noël

Dartboard
Bull Challenger
"Elektronik"
4 joueurs

199.-

219-174902/4x4

VAUCHER
SPORT SPECIALIST
Berne, Bienne, Schönühli,
Marché spécialisé Niederwangen,
Tél. 031 981 22 22

Boutique Liliane

Peseux Grand-Rue 15
Tél. 731 67 51
Fermé le lundi matin

DE TRÈS BONNES AFFAIRES

Guy Laroche Paris
Gérard Darel
CAROLINE ROHMER

HAUBER Spring Life
YVES SAINT LAURENT variation
MaxMara

Tailles du 36 au 48

177563-599

Grand choix d'idées cadeaux pour les fêtes!



VINS KELLER
VINS SUPER VAUMARCUS

Caveau de Belvoir SA
Vins et spiritueux

Route du Camp
2028 Vaumarcus
Tél. 032/835 26 73 - 835 19 92
Fax 032/835 23 15

2000 NEUCHÂTEL
Rues Promenade-Noire 6
ou Coq-d'Inde 1
Tél. 032/724 55 58

177409-599

Offrez-lui...

un bijou **SWAROVSKI** Jewelry de chez

Schinz S.A.

Temple-Neuf 4
2001 Neuchâtel

176339-599

BOUCHERIE
J.C. VUTHIER
NEUCHÂTEL

BOUCHERIE CHARCUTERIE ARTISANALE
Tél. 032/725 10 68
Rue du Bassin 2
Neuchâtel

Fêtes gourmandes

Les becs fins:
Foie gras de canard (Landes) cru et mi-cuit maison
Petits choux au foie gras
Terrine de canard truffée au foie gras
Demi homard en Bellevue
Saumon fumé maison extra
Pâtés en croûte et terrines

Les volailles:
Chapons fermiers des Landes
Cailles royales farcies au foie gras
Dindes et poulets fermiers du pays
Magrets frais et fumés (maison), confits de canards
Lapins fermiers du Val-de-Ruz
Pintades, canards de Barbarie

Les viandes:
Gigots et côtes d'agneau «SISTERON»
T-bones, filets et côtes de bœuf «CHAROLAIS»
Entrecôtes et filets «US BEEF»
Filets de bœuf «WELLINGTON»

177637-599

En promotion: notre fondue chinoise de bœuf 1^{er} choix

CE SOIR AUX NOCTURNES
BAR À HÙITRES DE MARENNES, MUSCADET, CHAMPAGNE
ET TOUJOURS NOS SYMPATHIQUES GRILLADES

Nouveau

Val 2000

Tenue de comptabilités, salaires, gestion, décomptes TVA, etc.
Travail soigné et exécution rapide à **prix modéré.**

Restaurateurs, petits entrepreneurs, artisans.
Appelez-nous!
Devis sans engagement.
Excellentes références.

Tél. 032/842 46 86
Natel 079/314 37 28

179918-110

«Ecologie» ou «Economie»?

Avec un click vous trouverez maintenant tous les suppléments thématiques publiés par les journaux suisses dans l'Internet:

www.supplements.ch

177304-599

VETEMENTS
CLIN D'OEIL
2017 BOUDRY

2 adresses à Boudry

Collège 2
Hommes - Juniors

O. Huguenin 7
Femmes - Enfants - Girls

Tél./Fax 032/841 40 01

10% durant tout le mois de décembre.
Nous souhaitons à notre fidèle clientèle une bonne et heureuse année 1999.



Lignes spéciales pour votre annonce
Rue St-Maurice 4 - 2001 Neuchâtel - Tél. 032 / 729 42 42 - Fax 032 / 729 42 43

PUBLICITAS

Le guide des suppléments - une offre online proposée par Publicitas et Publimedia.

www.supplements.ch - votre publicité dans le meilleur contexte.

PUBLICITAS

Publicitas SA
Rue St. Maurice 4, 2001 Neuchâtel
Téléphone 032 729 42 42

L'EXPRESS
UNION
Neuchâtel
BASKETBALL

reçoit **TEGE BLONAY BASKET**

Samedi 19 décembre, à 18 h
SALLE OMNISPORTS DE NEUCHÂTEL

L'EXPRESS adidas mp
AMSTEL BEER RTN⁹ LA RADIO NEUCHÂTELOISE cti gestion immobilière sa
UBS IONITEC KELLY SERVICES Emplois fixes et temporaires

Prix des places:
Adultes Fr. 15.-
Etudiants/AVS/AI Fr. 10.-
de 12-16 ans Fr. 5.-
Enfants jusqu'à 12 ans gratuit
Billets à l'entrée

Réduction de Fr. 5.- accordée sur présentation de la carte Club L'EXPRESS ou Generation UBS (non cumulables avec la carte AVS ou étudiants).

179515-126

A louer à Peseux, rue de Corcelles
LOCAUX COMMERCIAUX
40 m² à usage de bureau ou dépôt, rez-de-chaussée avec vitrine. Libre tout de suite.
Tél. 032/729 96 66. 179515-126

A louer **cti** 177052-126
gestion immobilière sa
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (032) 723 08 86
A Neuchâtel
Rue des Charmettes
pour le 1^{er} janvier 1999.
2 pièces
cuisine agencée, tout confort.
Fr. 790.- + charges.

Neuchâtel
RUE POURTALÈS
A louer dès le 1^{er} janvier 99 :
• **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**
110 m², cuisine, salle-de-bains/WC, WC séparés, cheminée de salon, balcon.
Loyer: Fr. 1240.- + charges.
RUE PRÉBARREAU 8
A louer de suite ou à convenir :
• **LOCAL COMMERCIAL**
lavabo-WC
Loyer: Fr. 770.- + charges.

Boudry
A louer de suite ou à convenir :
• **APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES**
dans un immeuble luxueux et moderne, cuisine agencée, salle de bains, WC, balcon, cheminée de salon, cave, place de parc dans garage souterrain.
Loyer inclus place de parc: dès Fr. 1620.- + charges.

Saint-Aubin
RUE DES CHARRIÈRES
A louer de suite ou à convenir :
• **STUDIOS**
cuisine agencée séparée de la pièce, salle-de-bains/WC.
Loyer: dès Fr. 450.- + charges.

Lignières
A louer dès le 1^{er} janvier 99 :
• **STUDIO**
dans ancienne ferme avec ascenseur, cour intérieure, cuisine agencée, salle de bains/WC, balcon :
Loyer: dès Fr. 600.- charges comprises

Hauterive
A louer de suite ou à convenir :
• **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**
dans petit immeuble moderne et luxueux avec accès direct au lac, cuisine agencée, salle-de-bains, WC, balcon, cave.
Loyer: Fr. 1600.- + charges

Le Landeron
A louer de suite ou à convenir :
• **STUDIOS**
cuisinette agencée, salle de bains/WC, balcon, cave.
Loyer: Fr. 390.- + charges

Couvet
RUE DES ILES 9
A louer de suite ou à convenir :
• **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**
cuisine agencée, salle de bains, WC séparés, balcon, cave.
Loyer: dès Fr. 750.- + charges.
Place de parc: Fr. 20.-

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements et visites.
RÉGIE IMMOBILIÈRE
MULLER & CHRISTE
Temple-Neuf 4 2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 724 42 40
MEMBRE UNPI

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière et commerciale SA
A louer
A Serrières, Isabelle-de-Charrière 18. A proximité des transports publics et des commerces
Studio 25 m²
Cuisine agencée, salle de bains/W.-C. Libre tout de suite ou à convenir.
Contact: M^{lle} Orsi.
Ligne directe: **032/729 00 62**

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL

OFFIDUS SA
Gérance 179298-126
A louer
À BOUDRY
APPARTEMENTS 2 1/2 PIÈCES
Dès Fr. 670.- + charges Fr. 50.- Libre tout de suite
APPARTEMENT 1 1/2 PIÈCE
Dès Fr. 544.- + charges Fr. 40.-
APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES
Cuisines agencées, entièrement rénovés
Fr. 975.- + charges Fr. 60.- Libre tout de suite

À NEUCHÂTEL
APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES
Cuisine agencée, coin à manger
Fr. 900.- + charges Fr. 83.- Libre dès le 01.01.99

À BOVERESSE
DUPLEX 5 1/2 PIÈCES 160 m²
APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES
Avec jardin
Libre tout de suite
En Segrin 1 - **2016 Cortailod**
Tél. 032 842 42 92

A louer **Appartements** 179957-126
A convenir
► **1 pièce**
MARIN*Chs-Perrier. Tout confort. Fr. 450.- + charges
► **2 pièces**
CORCELLES*Clo. Cuisine agencée. Tout confort. Dès 1.199. Fr. 753.- + charges
► **3 pièces**
BOLE*Sources. Cuisine non agencée, balcon. Dès 1.199. Fr. 918.- + charges. PP ext. Fr. 35.-
BOUDRY*Ph-Sudard. Cuis. agencée. Calme, cadre idéal pour famille. Fr. 870.- + charges
► **3,5 pièces**
NEUCHÂTEL*Chavannes. Tout confort, cheminée. Fr. 1359.- + charges. Dès 1.199
CORCELLES*Grand-Rue. Cuisine non agencée. Dès 1.199. Fr. 860.- + charges
► **GARAGES + PARCS**
NEUCHÂTEL*Alpes. Garage individuel Fr. 95.-
NEUCHÂTEL*Sablons. Gar. Collectif. Fr. 130.-
NEUCHÂTEL*Maladière. Gar. collectif. Fr. 100.-
PESEUX*Tires.-Garage coll. Fr. 111.-, ext. Fr. 28.-
CORCELLES*Gare. Garage coll. Fr. 100.-
MARIN*Chs-Perrier. Gar. collectif. Fr. 95.-
PESEUX*Tombelet. PP extérieure. Fr. 30.-
Pour plus d'informations: www.geco.ch

REGICO NEUCHÂTEL SA
Membre du Groupe GECO - 3, rue Saint-Honoré - 2001 Neuchâtel
► 032 / 724 34 88 UNPI

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière et commerciale SA
A louer
Pour le 1^{er} avril 1999.
Rue Pierre-à-Mazel à Neuchâtel
Appartement de 3 pièces
Cuisine habitable avec frigo, salle de bains / W.-C., ascenseur. Proximité des transports.
Contact: M^{lle} Ravezzani.
Ligne directe: **032 / 729 00 61**

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL

A louer à Hauterive magnifique situation avec vue sur le lac et les Alpes
APPARTEMENT-TERRASSE
de 4 1/2 pièces, cuisine agencée, 2 places de parc dans le garage collectif.
Loyer Fr. 2'200.- + 250.- de charges.
Tél. (032) 724 77 40

Immobilier
Parait chaque jour, du lundi au samedi Délai: l'avant veille de la parution à 12 h

A vendre à Peseux au milieu d'un magnifique parc arborisé,
GRAND APPARTEMENT
de 160 m² environ, dans maison de maître, 5 pièces, grand salon et salle à manger avec cheminée, véranda, 1 garage et 2 places de parc extérieures.
Tél. (032) 724 77 40 178022-122

A vendre à CORNAUX
Situation sud-ouest au calme
3 1/2 pièces
avec balcon et garage.
Prix de vente Fr. 238.000.-.
GBA-Services
Tél. 032/730 67 17. 178743-122

BERNARD LEBEAU
Résidence **PANORAMA**
Hauterive - La Vue - Le Lac
A VENDRE
Il ne reste que quelques appartements
3 1/2 pièces avec balcon ou terrasse
4 1/2 pièces, avec balcon
Profitez de nos conditions de fin d'année
Bernard Lebeau Immobilier SA
Tél. 032/753 12 52

A vendre à BOUDRY
3 1/2 pièces
avec balcon et place de parc extérieure. Magnifiquement rénové.
Prix de vente Fr. 248.000.-. 178740-122
GBA-Services, tél. 032/730 67 17.

A LOUER
En zone piétonne de Neuchâtel
BUREAU de 127 m²
Entièrement rénové.
Libre tout de suite ou pour date à convenir.
Renseignements et visite :
tél. (079) 417 67 50. 179959-126

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière et commerciale SA
A louer pour le 1^{er} avril 1999.
Fbg du Lac à Neuchâtel.
Studios
Avec cuisinette agencée. Proximité des transports et des écoles.
Contact: M^{lle} Ravezzani.
Ligne directe: **032/729 00 61**
Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL

SOGIROM
NEUCHÂTEL 666189-126
Parcs 129
1 pièce dès Fr. 430.- + charges.
2,5 pièces dès Fr. 750.- + charges.
3,5 pièces Cuisine agencée Fr. 950.- + charges
4,5 pièces Cuisine agencée dès Fr. 1100.- + charges
Pour visiter: 032 / 725 93 17.
Charmettes 38
2,5 pièces Fr. 800.- + charges.
3,5 pièces Fr. 1000.- + charges.
Pour visiter: 032 / 731 78 53.
St-Nicolas 26
2 pièces dès Fr. 800.- + charges.
4 pièces Fr. 1100.- + charges.
Pour visiter: 079 / 231 35 69.
Pour traiter: tél. 021/318 77 10
Maupas 2 SVB Lausanne

A vendre - Région neuchâteloise

Saint-Blaise au cœur du village Très belle maison ancienne 8 pièces (environ 250 m ² habitables) jardin et verger (environ 2.600 m ²)	Saint-Blaise Immeuble XIX ^e siècle app. + terrasse rez commercial	Saint-Blaise au cœur du village Villas jumelles pour fin 1999. Inscrivez-vous!	Bevaix Villa mitoyenne 5 1/2 pièces Environnement calme
Cressier Maison locative 3 logements de 3 pièces + petit atelier et garage	• Propriétaires, profitez de notre infrastructure et de nos moyens de diffusion pour la vente de votre appartement, de votre maison ou de votre immeuble. Contactez-nous!	Fontainemelon Maison familiale 6 pièces Partiellement rénovée	Cormondrèche Maison villageoise du XVIII ^e siècle 3 logements
Appartements: Hauterive, 3 1/2 pièces Neuchâtel, 4 1/2 pièces	Lignières Ancienne ferme rénovée 10 pièces Jardin d'hiver	Terrains pour villas: Saint-Blaise. Vaumarcus. Couvet.	Chaumont Chalet rénové 6 pièces Jardin soigné

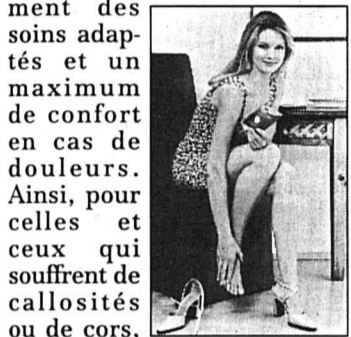
F. THORENS SA
ROUTE DE SOLEURE 12 • CH -2072 SAINT-BLAISE
TEL.+41 32 753 27 57 • FAX +41 32 753 70 34
<http://www.newglobe.com/thorens> • e-mail: thorens@newglobe.com 167146-122

À L'AISE

■ VÉGÉTARIENS. En Angleterre, ils sont près de quatre millions et ils ne cessent de gagner du terrain en France. Ils sont végétariens: mais qu'est-ce que cela signifie vraiment? Et pourquoi le devient-on? Titulaire d'un doctorat scientifique de 3e cycle, André Méry dresse un état des lieux du végétarisme, nourrissant son propos de témoignages qui émanent des spécialistes - sociologues, médecins, théologiens, psychanalystes. Le mouvement qui se dessine est bien vivant, et doté d'un discours porteur de sens sur une quantité de sujets touchant à notre vie quotidienne. / db

● «Les végétariens», André Méry, éd. La Plage, 1998.

■ CONFORT. Dépositaires du poids du corps chaque jour durant des heures, les pieds méritent non seulement d'être bien chaussés, mais également des soins adaptés et un maximum de confort en cas de douleurs. Ainsi, pour celles et ceux qui souffrent de callosités ou de cors, une véritable torture, une nouvelle génération de pansements est désormais sur le marché. Il s'agit de coussinets gel, réutilisables, mis au point par Scholl. / sog



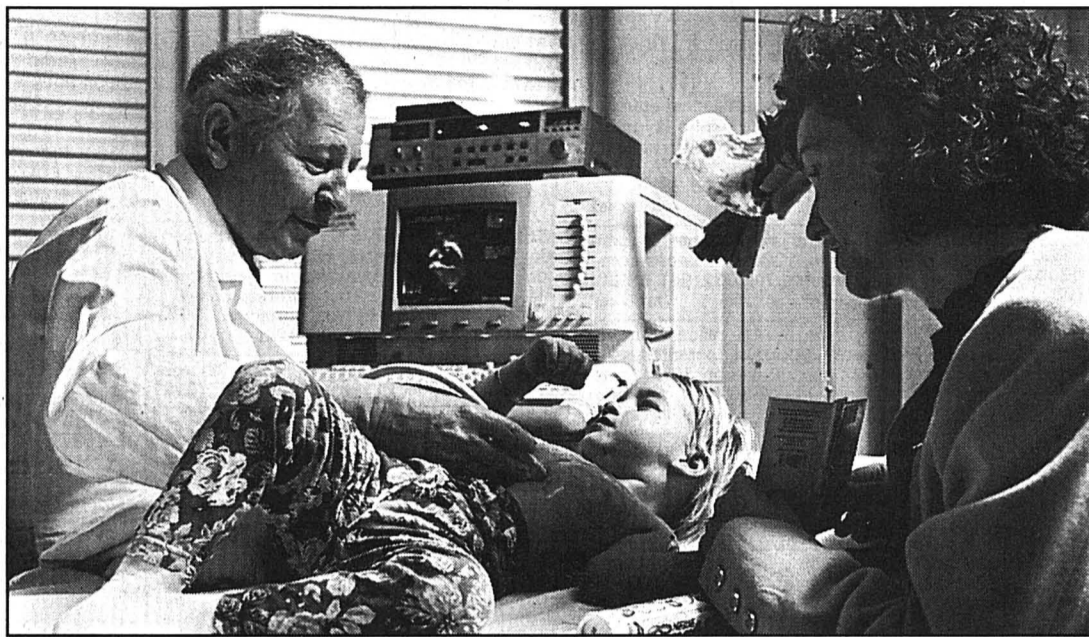
Cœur La vitamine E pour prévenir les maladies cardio-vasculaires

Les maladies cardio-vasculaires sont l'une des principales causes de décès en Suisse. Parmi les mesures de prévention, les antioxydants en général, la vitamine E en particulier, ont leur rôle à jouer.

Environ la moitié des décès enregistrés en Suisse et dans d'autres Etats industriels occidentaux sont dus à des maladies cardio-vasculaires. La responsabilité en incombe à des troubles artériels de l'irrigation, à l'origine desquels - dans la plupart des cas - figurent des altérations des parois vasculaires.

Ces altérations sont dues à des dépôts de lipides sanguins et de cristaux de cholestérol dans les parois vasculaires, dépôts sur lesquels des plaquettes (thrombocytes) peuvent ensuite adhérer. Originellement élastiques, les parois des artères malades durcissent et s'épaississent de plus en plus au fur et à mesure que progresse la maladie, jusqu'à ce que survienne l'occlusion du vaisseau concerné.

Les altérations vasculaires de type artérioscléreux s'observent chez presque tout un chacun, jeune ou vieux, à des degrés divers. Elles augmentent toutefois avec l'âge et sont favorisées par des facteurs de risque tels que l'hypertension, l'excès de lipides dans le sang (hyperlipidémie) ou des maladies métaboliques comme le diabète. Dans ces cas, il a été démontré qu'un traitement médicamenteux spécifique,



Les maladies cardio-vasculaires sont à l'origine d'environ la moitié des décès en Suisse. photo a

renforcé par une modification des habitudes alimentaires, pouvait protéger du risque d'infarctus du myocarde, d'angine de poitrine ou de mort subite. Mais la suppression de facteurs environnementaux négatifs - le tabagisme, l'excès de poids et le manque d'exercice, par exemple - abaisse aussi notablement le risque d'artériosclérose et de maladies coronariennes.

Le rôle des antioxydants

Cependant, à celui ou à celle qui préfère pratiquer une prévention précoce et faire ainsi davantage pour son cœur et ses vaisseaux, la médecine nutritionnelle offre toutes les chances de combattre active-

ment la progression du processus de dégénérescence vasculaire et ses redoutables conséquences. On considère en effet aujourd'hui comme avéré qu'un apport suffisant d'antioxydants, en particulier de vitamine E, non seulement améliore la fluidité du sang, mais peut aussi atténuer l'oxydation des particules lipidiques sanguines (LDL = low density lipoproteins) par les radicaux libres, et exercer de la sorte un effet positif. Les vaisseaux se trouvent ainsi protégés des dépôts de LDL - également qualifié de «mauvais cholestérol» - et les lésions artérioscléreuses sont stoppées dès le début. Des chercheurs ont observé que le taux d'infarctus

du myocarde pouvait effectivement être abaissé par la vitamine E chez des patients dont le cœur avait déjà subi des lésions.

L'effet protecteur des vitamines antioxydantes E et C a déjà été mis en évidence dans de nombreuses études. D'éminents cardiologues sont aujourd'hui convaincus que les antioxydants comme la vitamine E confèrent une protection adéquate au cœur et aux vaisseaux, ce qui les amène à recommander d'associer la vitamine E à de la vitamine C hydrosoluble, car cette dernière permet à la vitamine E absorbée d'être réutilisée par un mécanisme endogène de recyclage. / comm

BON DROIT

Maladie et accident

Chacun, en Suisse, a l'obligation de conclure une assurance minimale de soins couvrant les frais médicaux en cas de maladie, de maternité et d'accident, conformément à la LAMal. Par ailleurs, aux termes de la LAA, tous les travailleurs sont assurés contre les risques d'accident ou de maladies professionnelles. Si un tel risque se réalise, les prestations d'assurance peuvent être multiples. L'assuré ou ses survivants peuvent prétendre au remboursement du traitement hospitalier et de certains frais, à des indemnités journalières, à diverses rentes comme, cas échéant, une rente invalidité, une rente transitoire avant prise en charge de l'AI ou encore une rente de survivant, ainsi qu'à une indemnité en capital pour atteinte durable et grave à l'intégrité corporelle, éventuellement à une allocation pour impotent.

Les décisions des caisses maladie et accident doivent en principe être motivées et indiquer les voies de recours. Ainsi, lorsqu'un assuré s'est vu refuser des prestations auxquelles il estime avoir droit, il pourra exiger une décision écrite de l'assureur remplissant ces conditions.

A réception de la décision formelle, il disposera alors d'un délai de trente jours pour former opposition auprès de l'assureur ou de l'institution qui l'a notifiée. Cette procédure est gratuite. Si le refus de prestations est confirmé ou si l'assureur n'a pas rendu de décision, l'assuré peut former recours par devant le tribunal cantonal des assurances.

Renaud Gfeller, avocat



sur Internet, c'est:



- l'automobilisme au wakeboard, les adresses de tous les clubs sportifs régionaux
- calendriers, résultats et classements de LNA de football et de Formule 1
- hockey sur glace: les matches du championnat de Suisse comme si vous y étiez
- les plus grands sites sportifs américains (NBA, NFL, NHL, etc.)
- les classements de tous les championnats européens de football
- les épreuves régionales avec Sport Plus et Vector communication à Neuchâtel (Tour du canton, Trans-Neuchâteloise VTT), Les «4 Heures», Wheeler Swiss Cup, Trans-Frontalière VTT)
- Juventus, Real Madrid, Ajax Amsterdam: les sites de plus de 1000 clubs de foot
- cyclisme, tennis, golf, athlétisme, gymnastique, équitation: les adresses des meilleurs sites sur le Web
- Neuchâtel Xamax: le site officiel
- actualité sportive, les brèves, planète foot, le sport à la TV, etc...

http://www.lexpress.ch

Internet
ARCANTEL

ARCANTEL SA (Une société du groupe VTX)
rue Jaquet-Droz 1 2007 Neuchâtel
tél.032 720 55 05 fax 032 720 57 51
E-mail arcantel@vtx.ch www.arcantel.ch

- gestion de projets, conseil et formation pour les entreprises •
- création et hébergement de services www •
- connexion à Internet, sécurité •

Connexion à Internet dès fr. 16.60 par mois
Appel gratuit au n° 0800 803 806
Téléphonez moins cher



Votre pro de l'électronique de divertissement avec les meilleurs prix - GARANTI

Votre spécialiste en installations stéréo

www.fust.ch
Consultez notre site Internet

Philips Micro MC-115 RDS

Chaîne stéréo micro avec radio RDS.

- Amplificateur 2x30 W • Radio RDS/PLL, 30 présélections
- Lecteur CD, lecteur de cassettes • Bassbooster, minuterie, télécommande



399.-
299.-

PHILIPS

Aiwa XR-H 33 MD

Chaîne stéréo mini avec Mini Disc.

- Amplificateur 2x20 W, Bass Booster
- Egaliseur à 3 presets, sortie numérique
- Lecteur de cassette autoreverse, Full Logic
- Enregistrement Long Time pour Mini Disc Single
- Changeur 3 CD programmable, calendrier musical
- Télécommande

* Loc. par mois 28.-



798.-
598.-

JVC MX-D 432 T RDS

Chaîne stéréo mini avec Bassbooster!

- Amplificateur 2x70 W RMS
- Radio RDS, 45 présélections
- Triple égaliseur
- Changeur 3 CD
- Lecteur de cassettes autoreverse, Dolby G

* Loc. par mois 32.-



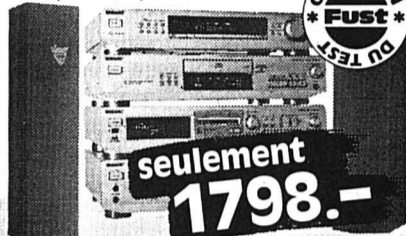
seulement 698.-

Sony Silverado MK II

Chaîne hi-fi 43 cm.

- Amplificateur 2x100 W (DIN)
- Changeur 5 CD • Mini Disc avec accès titre extrêmement rapide
- Syntoniseur RDS/EON, 30 présélections
- Haut-parleurs Sony inclus

* Loc. par mois 83.-



seulement 1798.-

Aiwa XR-M 25

Chaîne stéréo micro avec RDS.

- Amplificateur 2x20 W
- Radio RDS, 32 présélections
- Lecteur de cassettes avec logique de commande, autoreverse • Lecteur CD
- Egaliseur graphique, T Bass

498.-
398.-

Votre spécialiste en petits appareils audio et accessoires

Sharp MD-MS 702 H

Le nouvel enregistreur Mini Disc.

- Enregistreur Mini Disc portable
- Mémoire antichoc
- Télécommande avec affichage LCD
- Lecteur 5 heures, enregistrement 3,5 heures



479.-
399.-

Novatronic BB-88

Pour un plaisir musical maximal.

- Syntoniseur analogique FM
- Antenne télescopique FM
- Pignée rabattable
- Recherche automatique CD
- Témoin lumineux FM stéréo
- Coloris titane/bleu



119.-
89.-

Novatronic Nasaco FM-Set

Pour écouter de la musique en toute liberté!

- Transmission radiocontrôlée, sans câble, jusqu'à 100 m
- 20 W, Bass Reflex 2 voies • Transmission 20-20'000 Hz
- Fonctionnement possible sur accu (accessoire séparé)
- Inclus 3 unités d'alimentation, émetteur, câble de raccordement



248.-
198.-

Neuchâtel, rue des Terreaux 5 032 723 08 52
Neuchâtel, chez Globus (Armourins) 032 724 26 74 (PC)
Marin, Marin-Centre, Fleur-de-Lys 26 032 756 92 42 (PC)
Morat, Centre Murten-West, Freiburgstrasse 25 026 672 97 50 (PC)
Bienne, chez Coop-Centre (ex-Jelmoli) 032 328 70 60 (PC)
ouvert dimanche 20 décembre 1998
Bienne, EUROFust, route de Soleure 122 032 344 16 00 (PC)
ouvert dimanche 20 décembre 1998

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44 032 926 12 22 (PC)
(PC = proposent également des ordinateurs)
Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils 0800 559 111
Hot-Line pour ordinateurs et fax (Fr. 2.13/minute) 157 50 30
05-59875/44

FUST

Très grand choix d'appareils de marque livrables immédiatement du stock • Toujours les modèles les plus récents
• Conseil technique compétent • Paiement au comptant, par EC Direct, Postcard ou Shopping Bonus Card - Paiement sur facture en cas de livraison à domicile • Livraison et raccordement à domicile • Nous nous chargeons de l'élimination de votre ancien appareil • *Abonnement de service compris dans le prix de location • Garantie totale possible jusqu'à dix ans • Service de réparation - On vient chercher l'appareil chez vous • Garantie du prix le plus bas (remboursement si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, le même appareil à un prix officiel plus bas)
Modèles d'exposition spécialement avantageux, avec garantie totale!

Achetez aujourd'hui, voyagez demain.

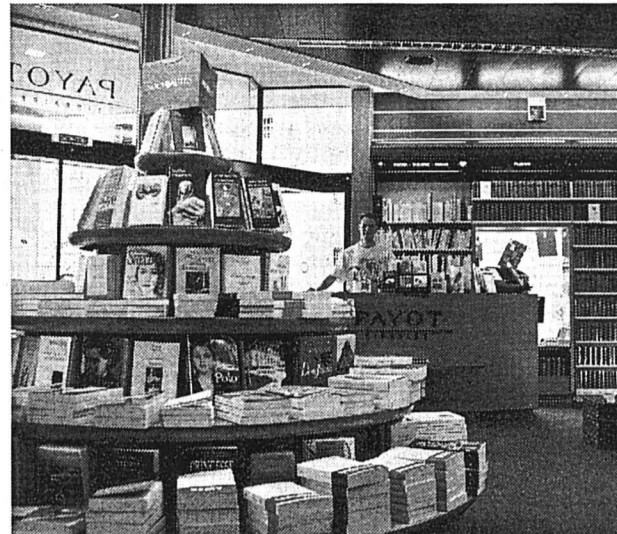
SHOPPING BONUS CARD

PAYOT
LIBRAIRE

177013-599

Neuchâtel
2, rue du Seyon

Des idées plein les yeux
pour vos cadeaux



Tél. 032/724 22 00

Fax 032/724 22 01

http://www.edicom.ch/culture/payot/index.html

CITY BIEL-BIENNE
Acheter dans la tête
les étoiles
Bus gratuits
les dimanches
de shopping:
les 6 et 20 déc.
de 9 à 18 h!

Ma, 22 et 29 déc.
jusqu'à 21.00 h
vente du soir



Biel
Bienne



Transports publics bernois
gagnez en mobilité

Bienne roule en bus!

220891-110

Je suis votre meilleur vendeur

Je sais flatter la coquetterie, parler de mode, proposer des rabais spéciaux et même créer l'inattendu.

L'annonce

Profitez du service complet de Publicitas: il vous conseille avec compétence, s'occupe de la création et de la réalisation et garantit que votre annonce touchera précisément vos futurs clients.

PUBLICITAS

Publicitas, St-Maurice 4, 2001 Neuchâtel, tél. 032 729 42 42, fax 032 729 42 43.

Peinture Pâtes riches et sujets modestes

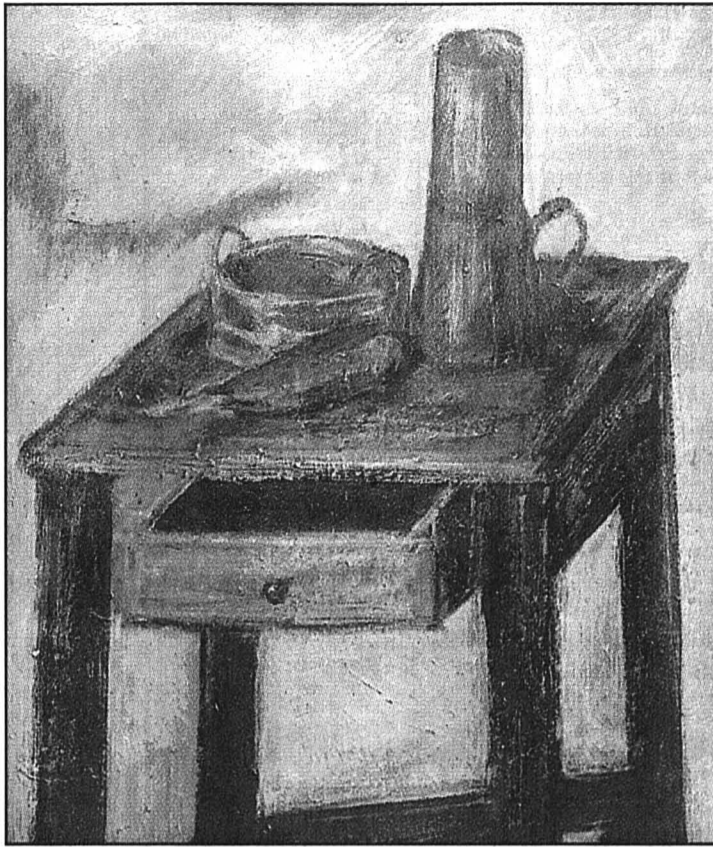
Fille et mère de peintre, Marie-Hélène Clément a sa place parmi les meilleurs artistes suisses de la seconde moitié du siècle. A Neuchâtel, François Ditesheim rend hommage à son œuvre méconnue, animée par une force rare chez une peintre qui, à 80 ans passés, telle une force tranquille, poursuit une démarche en sourdine. Avec conviction. Et c'est convaincant.

Une petite chaise en bois brun sur fond brun foncé; dessus, un poireau blanc et vert et un citron jaune. Une délicate harmonie en clair-obscur. A lui seul, ce modeste tableau constitue la signature de Marie-Hélène Clément. Idem, en version plus éclatante, véritable chef-d'œuvre chromatique: une petite table sombre, tiroir ouvert pour ménager des nuances, portant une cafetière, une corbeille et une aubergine, sur fond bleu. Mais quel bleu divin! Un bleu dont l'artiste lausannoise possède le secret comme d'autres

ont leurs secrets culinaires et qui ponctue sa production. Mis au point après de patients essais.

Coloriste avant tout et gourmande de pâtes onctueuses, vieille dame aujourd'hui octogénaire qui n'a pas posé ses pinceaux pour autant, que la révolte d'une enfance bouleversée a dotée d'un caractère bien trempé, rebelle dans une dynastie d'artistes, Marie-Hélène Clément n'a cessé, durant sa longue vie de peintre, de simplifier le sujet. Pour en exacerber les lignes et les tonalités. Quitte à pervertir une perspective, pour mieux servir ses desseins.

Lesquels culminent dans un autoportrait à la blouse rouge, qui ne tolère pas la moindre faiblesse. Figure massive et immobile se détachant sur fond noir, théâtrale et sans artifice, l'artiste se représente en majesté, dans une position qui ne l'avantage pas et en accentuant une allure de dictateur qu'elle n'est sans doute pas. Ou pas tout à fait, malgré un autre autoportrait «en dictatrice». Une



Marie-Hélène Clément, «Petite table et cafetière sur fond bleu», 1996. photo extraite de la monographie, éd. Benteli.

peinture qui induit une confrontation directe avec une personnalité sans concession, qui ne doit rien à personne, même si Charles Clément, le père adoré, lui a prodigué maints conseils, si René Auberjonois l'a encouragée, admirée et influencée dans un premier temps, ou si elle a certainement beaucoup regardé la peinture de Soutine et laissé résonner en elle les audaces du fauvisme.

Chez Marie-Hélène Clément, un rouge est un rouge, un vert est un vert, un brun est un subtil camaïeu annonciateur de monochromie vers laquelle elle n'ira jamais. Car elle aime trop orchestrer les couleurs, le sujet fût-il une humble cucurbitacée, où elle trouve prétexte à des tonalités sonores qui ressemblent aux embrasements du couchant. Quelques particules de cette matière picturale incandescente suffisent à enflammer un tableau aux tons sourds, et dans les entrailles de la terre — un sujet repris et développé par son fils Marc-Antoine Fehr —, les mineurs règnent sur leur domaine invisible.

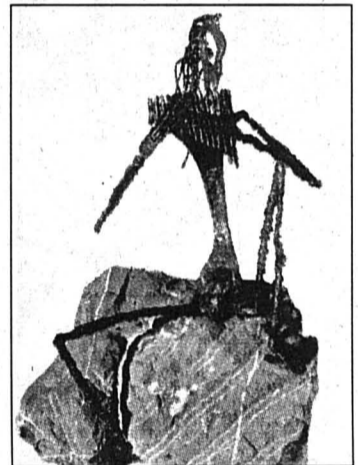
Dans ces compositions aux lignes puissantes, dominées par les obliques et dénuées de personnages pour la production tardive, si ce n'est d'inattendus angelots aériens et éthérés, «Désespoir» (1992) inscrit un ovale de chairs recroquevillées et polies comme un galet sur fond bitume. Une présence muette et pourtant si forte, atypique dans une œuvre sans aucune trace de mièvrerie, à découvrir. Enfin.

Née à Lausanne en 1918, Marie-Hélène Clément a montré depuis l'enfance de formidables dispositions pour l'expression picturale. Quelque peu en retrait de la scène artistique durant le quasi demi-siècle passé à Zurich, à peindre et éduquer ses fils, un retour tardif dans sa ville natale lui vaut de ne s'imposer que depuis peu en Suisse romande. Entre autres, grâce à une monographie abondamment illustrée due à Caroline Kesser, aux éditions Benteli, Berne, 1998.

SOG

● Neuchâtel, galerie Ditesheim, jusqu'au 16 janvier.

FLASH



Une sculpture de Robert Bernard. photo sp

■ **DUO.** Passionné avoué de son coin d'Italie tout au bout de la Botte où il est né, nourri de paysages d'un confin des terres où les maisons blanches se serrent les unes contre les autres sur le front de la mer bleue, Antonio Coi ne cesse de peindre un chant nostalgique à son pays. Qu'il expose actuellement dans sa galerie de Pesceux en compagnie de sculptures arachnéennes malgré un matériau lourd dues au talent de Robert Bernard. A voir jusqu'au 24 décembre.

■ **SALZBOURG.** Jusqu'au 7 février, le Rupertinum accueille un choix de travaux de 13 dessinateurs suisses du XXe siècle. Parmi eux, René Auberjonois, Paul Klee, Hans Erni, Markus Raetz, Alfred Hofkunst ou Martin Disler. / sog

Jean-Claude Gros-Gaudenier Le paradoxe du taureau mythique: une synthèse

Le taureau de Charles Humbert: une représentation de la puissance, de la majesté animales, de la force altière. Hiératique. Indestructible.

Une interprétation campagnarde d'un mythe: celui qui, des représentations du taureau

néolithique de l'une des vieilles villes de l'histoire de l'humanité, Catal Höyük, dans le croissant fertile anatolien, en passant par Apis, taureau sacré égyptien portant le soleil entre ses cornes quelques millénaires plus tard ou son cou-

sin le Veau d'or, ou encore le Minotaure crétois et autres divinités de la fécondité du berceau de la civilisation méditerranéenne, mène à la taumachie vénérée en Espagne et dans le Midi français. Un mythe qui, quelquefois, finit très prosaïquement dans une assiette. Quel paradoxe!

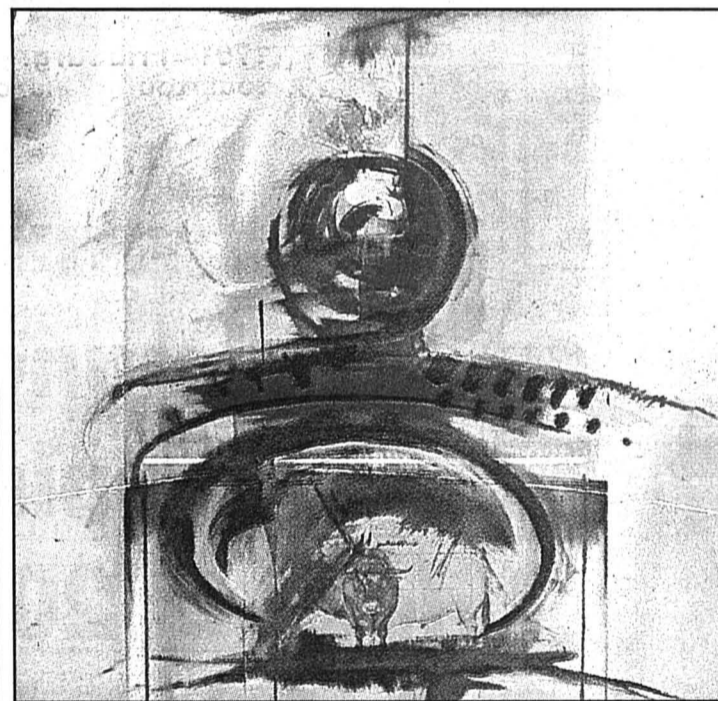
«L'homme manipule le taureau, dit Jean-Claude Gros-Gaudenier, pour aboutir à quoi aujourd'hui? On ne voit plus, ici, de taureaux dans les prés. Plus de crainte, plus de naturel. Et, comme pour se justifier, l'homme en fait une vedette dans l'arène. Il s'y mesure à l'animal mythique, mais avec respect». Fasciné par sa mise en scène, par l'habit de lumière, la noblesse du combat, Jean-Claude Gros-Gaudenier voit, en même temps, un désaccord dans la corrida, puisque tout se termine par la mise à mort, bouleversante, de la puissance à terre et ensanglantée.

«Pour moi, poursuit-il, Humbert a tout décelé de cette grandeur de la bête qui s'est, depuis, estompée avec le temps, jusqu'à l'absence». Ce qui n'est pas le cas dans l'Aubrac, région typique d'élevage bovin où le Chaux-de-Fonnier a admiré des trou-

peaux d'animaux impressionnants, paisiblement rassemblés et ponctuant le paysage de leurs masses aux tonalités pastel. Des visions reliant sentiment et esthétique, force et beauté, perfection de la création et, au bout de la chaîne, sa destruction par la main de l'homme. La fin du mythe. Même si, à Laguiole, un monument à la gloire du taureau trône en bonne et due place au milieu du village.

Cet ensemble de considérations a conduit Gros-Gaudenier à réaliser un tableau synthétique représentant l'ovale de l'arène, la courbe de la corne taurine, symbolisant le sang versé et le rouge passion, le combat hallucinant entre l'homme et la bête, montrée de face et de profil grâce à des morceaux arrachés à des affiches placardées dans l'Aubrac et collées sur sa toile. Une technique mixte, peinture-collage, qui lui est chère. Dans une mise en scène — Jean-Claude Gros-Gaudenier est également un amateur de théâtre avisé — et une mise en perspective sur fond bleu. Bleu nostalgie, bleu espoir. Comme si une fenêtre s'ouvrait sur le théâtre des événements.

Sonia Graf



Un face à face dramatique entre le taureau peint par Charles Humbert (à dr.) et le taureau de Jean-Claude Gros-Gaudenier. Huile, acryl, craie grasse, collage sur toile, 120x115 cm. photo Leuenberger



Bref parcours

Bijoutier formé à l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds, où il est né en 1944, Jean-Claude Gros-Gaudenier s'est perfectionné dans le haut de gamme horloger, en laissant son design chez Jaguar ou Bugatti notamment. Actuellement indépendant, il travaille surtout pour un cadranier local. Ce n'est que tardivement qu'un besoin de peinture est arrivé dans la vie de ce Méridional des Montagnes passionné de théâtre, qui a adhéré à la SPSAS en 1991. Dès lors, il a exposé ses techniques mixtes en Suisse romande et dans le sud de la France. / sog

Tout pour la salle de bains.

Afin que style et fonction s'accordent.

Le tout chez FUST

Avec les appareils sanitaires de votre choix, p. ex. Laufen, KWC, Duscholux, Düker.

Exposition bains + cuisines à ne pas manquer à:

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44	032 926 16 50	Bienne, Centre Fust, route de Soleure 122	032 344 16 04
Marin, Marin-Centre, Fleur-de-Lys 26	032 756 92 44	Yverdon, rue de la Plaine 9	024 424 24 64
			05-598733/4x4

Nous nous réjouissons de votre visite. Veuillez apporter le plan pour planification à l'ordinateur. Réservé pour vous: le nouveau catalogue cuisines Bosch, tél. 021 821 32 42

MANIFESTATIONS

2 ROYALES

Voyage à Paris, 2 pers. / 2j.

Natel Easy card

Valeur: 1'800.--

LOTO

Système électronique Help Tech

Valeur totale des lots: Fr. 8'000.--

Lot de viande, panier garni, carton de vin, montres, etc...

179339-156

COFFRANE

SALLE DE GYMNASIQUE

VENDREDI 18 DECEMBRE 1998

à 20.00 heures

Système fribourgeois: 30 tours

Abonnement Fr. 10.- la carte

Royales hors abonnement Fr. 2.- la carte

FC Coffrane

Musée d'art et d'histoire Neuchâtel

Maurice FREY

Exposition rétrospective

3 octobre 1998 - 17 janvier 1999

PORTALBAN Hôtel Saint-Louis et Bateau

Judi 17 décembre 1998, à 20 h 15

SUPER LOTO

22 séries pour Fr. 10.-

Contrôle par Lototronic

Valeur des lots Fr. 7200.-

Quine: Fr. 50.- / Double quine: Fr. 70.- / Carton: Fr. 150.-

MONACO: Fr. 300.- / 400.- / 500.- TOUT EN BONS D'ACHAT

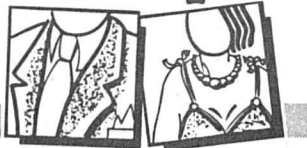
Invitation cordiale: F.-C. Portalban/Gletterens

359886-156

Donnez de votre sang Sauvez des vies

Marché de l'emploi

Paraît chaque jour, du lundi au vendredi
Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h



L'Etablissement cantonal d'assurance immobilière (ECAI)

est à la recherche d'une

téléphoniste- réceptionniste

Profil souhaité:

- Bilingue français/allemand
- Quelques années d'expérience
- Pratique de l'environnement informatique PC - Windows
- Age idéal 25 à 35 ans

Nous offrons:

- Conditions de travail agréables et modernes, au sein d'une équipe dynamique
- Formation complémentaire si nécessaire
- Horaire fixe

Entrée en fonctions: 1^{er} février 1999 ou à convenir

Les candidates intéressées sont priées d'adresser leurs offres manuscrites, avec photo et documents usuels, à la Direction de l'ECAI, à l'adresse ci-dessous.

Etablissement cantonal
d'assurance immobilière
Place Pury 3
2001 Neuchâtel
Tél. 032 724 56 24



179914-236



VILLE DE NEUCHÂTEL

La direction des Services sociaux cherche, pour son Office du travail

Un préposé / une préposée au Service des bourses

chargé-e de traiter les demandes de bourses et prêts d'études, en collaboration avec les instances cantonales, de participer à diverses tâches administratives de l'Office.

Ce poste conviendrait à une personnalité à l'aise dans les contacts humains, possédant une bonne maîtrise des techniques d'entretien, disponible et autonome.

Si vous êtes au bénéfice d'une formation commerciale complète (CFC, diplôme d'une école supérieure de commerce ou équivalent), avec pratique réussie, si vous avez un intérêt prononcé pour les chiffres, de l'expérience dans le domaine de la bureautique (environnement Microsoft), cette offre vous concerne et nous attendons votre dossier de postulation (lettre de motivation, curriculum vitae, copie des diplômes et certificats) à l'adresse suivante:

Administration communale
Office du travail
Case postale 38
2003 Neuchâtel

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Sylvain Ghirardi, Office du travail, tél. 032/717 74 53.
Délai de postulation: fin 1998.

180039-236

STONEHAGE / CHESTERFIELD

We are a well established financial services company which is part of a large, international banking group. Due to the recent merger between Stonehage S.A. & Chesterfield S.A. and to meet the continuing growth in our business, the enlarged group is seeking to employ in our office in Neuchâtel

1 ASSISTANT FUND MANAGER 2 ASSISTANT ACCOUNTANTS

The ideal candidates will have:

- a commercial Diploma or other relevant qualification, and including, for the position of assistant accountants, 2 years experience of financial accounting and preparation of accounts,
- good written and oral communication skills in English,
- solid organisational and computer skills.

The salaries for these positions will be commensurate with the status of the appointments and the experience of the successful candidates.

Interested candidates are requested to respond in writing to: Mrs Quach, Stonehage S.A., rue du Puits-Godet 12, Case postale 126, 2005 Neuchâtel.

All applications should be accompanied by a Curriculum vitae and copies of diplomas or certificates and will be treated in strictest confidence.

179613-236

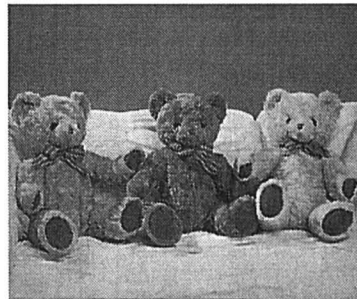
Papeterie

Les produits CARAN D'ACHE
Venez découvrir un grand choix
d'articles et de couleurs, gravure gratuite.
Participez au concours.

Parfumerie

Vous trouverez de superbes coffrets d'Estée Lauder,
Christian Dior, Yves Saint-Laurent,
Clarins, Clinique, J-P Gaultier et bien d'autres
qui vous surprendront à des prix attractifs.

Noël avec Globus



Jouets

Lego, Duplo cherchent mains habiles,
poupées attendent petites mamans.
Venez visiter notre paradis des jouets..

Marché de Noël

Une visite pour découvrir les
décorations de Noël, pour votre
sapin et votre intérieur, et ceci
dans un cadre féerique.

GLOBUS

Nous sommes leader dans le développement, la fabrication et la diffusion de systèmes de connexion sans vis pour les applications électrotechniques et électroniques.

Pour compléter notre team logistique, nous cherchons un ou une:

AGENT(E) DE MÉTHODE

- Votre profil:
- CFC dans le domaine électrotechnique ou mécanique,
 - formation d'agent d'exploitation ou agent de méthode,
 - langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand ou inversement,
 - minimum 2 ans d'expérience dans le domaine de la planification,
 - personne dynamique,

- Nous offrons:
- travail indépendant et varié,
 - outil informatique performant,
 - formation interne,
 - bonne ambiance dans un groupe dynamique.

Ce poste vous intéresse? Envoyez vos offres écrites avec curriculum vitae à



WAGO CONTACT S.A., zone industrielle C, 1564 Dommidier.

360062-236

Produktmanager/ Produktmanagerin Philatelie

Geschäftsbereich Briefmarken und Philatelie

Wir gestalten und produzieren Briefmarken und Philatelie-Artikel, kleine Kunstwerke zum Sammeln.

Ihr Verantwortungsbereich: Sie betreuen Standardprodukte, entwickeln aber auch neue Philatelie-Artikel und stellen deren Markteinführung sicher. Dabei unterstützen Sie den Verkauf und erstellen Preiskalkulationen sowie Produkte-Informationen. Sie erstellen Marketingkonzepte und setzen diese um.

Ihr Profil: Sie verfügen über eine kaufmännische oder gleichwertige Ausbildung mit Weiterbildung in Marketing (z.B. Marketingplaner) oder Betriebswirtschaft (HWV, HSG, Uni). Kenntnisse der Sammlermärkte - insbesondere Philatelie - wären von Vorteil, sind jedoch nicht zwingend erforderlich. Sie sind innovativ, kreativ, haben ein ausgeprägtes gestalterisches Flair und sprechen Deutsch, Französisch oder Italienisch und Englisch.

Ihr nächster Schritt: Haben wir Ihr Interesse geweckt? Dann erwarten wir gerne Ihre Bewerbung an untenstehende Adresse. Weitere Auskünfte zu dieser interessanten Stelle erteilt Ihnen Frau Jacqueline Scaffidi Fonti, Leiterin Produkte Marketing Philatelie, Telefon 031 / 338 92 10.

Die Schweizerische Post
Personal (P 31)
Ref-Nr. 51.13
Viktoriastrasse 21
3030 Bern



Internet: <http://www.post.ch>

597831-236

Moniteur de snowboard

Ecole Suisse de ski
du Valais central
engage moniteur
de snowboard à la
saison.
Connaissances de la
langue allemande
exigée, anglais
éventuellement.
Ecrire sous
chiffres
L 036-504294, à
Publicitas S.A.,
case postale 1118,
1951 Sion.
504294-236

Immobilier

Paraît chaque jour, du lundi au samedi Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h

NEUCHÂTEL

Spacieux appartements de

3 1/2 pièces

avec balcon, quartier calme.
Libres tout de suite ou à convenir.
Loyer: Fr. 890.- + charges.
Possibilité de louer parking intérieur
pour moto et voiture.

Pour tout renseignement:
GÉRALD ROSSET S.A.
Tél. 021/329 19 00

667877-126

FIDIMMOBIL

Agence Immobilière
et commerciale SA

A louer

Pour le 1^{er} avril 1999.
Rue Pierre-à-Mazel à Neuchâtel.

Chambre

Proximité des transports
et des écoles.
Contact: M^{lle} Ravezzani.
Ligne directe: 032/729 00 61

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL

DHR

GÉRANCE IMMOBILIÈRE

NEUCHÂTEL

Rue Gouttes d'Or 70

Appartement de 1 pièce,
dernier étage, vue sur le lac,
coin cuisine agencée,
Fr. 690.- + Fr. 75.- de charges

Renseignements et visites:

Av. Général-Guisan 44 - 1009 Pully/Lausanne

021 721 01 01

669722-236



Réservé
à votre annonce
2001 Neuchâtel
Tél.
032/729 42 42



PUBLICITAS

Aujourd'hui Du soleil sur la tartine

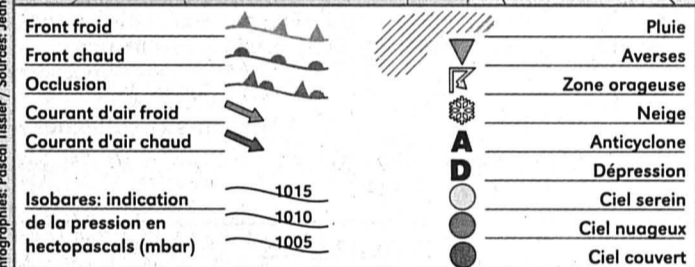
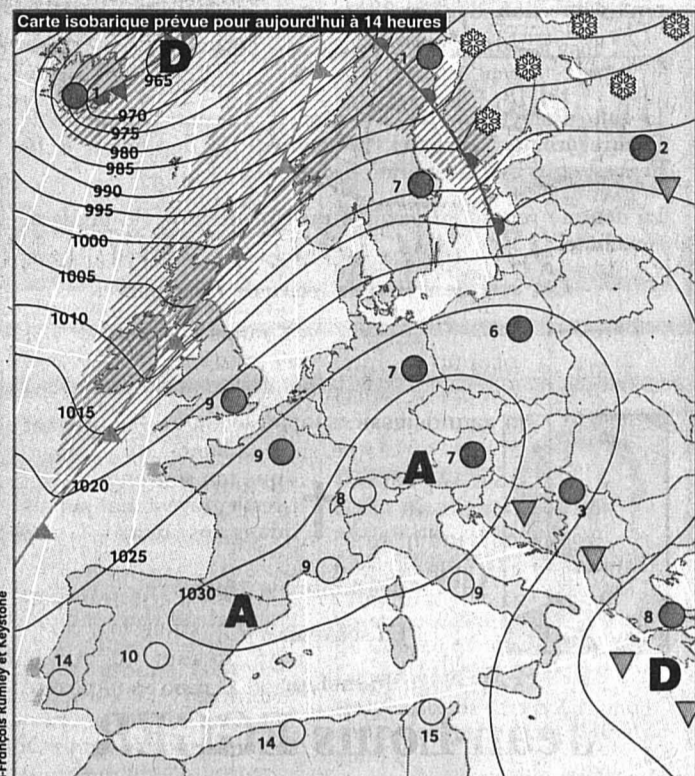
Situation générale: l'anticyclone bien dodu qui recouvre une large part du continent et de la Méditerranée est centré près de notre région, offrant des conditions de rêve au-dessus de 700 ou 800 mètres. Mais la dégradation guette et pour le temps de notre week-end, il faut se tourner vers les côtes de la Manche où une perturbation montre déjà le bout de son nez.

Prévisions pour la journée: une tartine de stratus pénétrants et tenaces emprisonne le plateau, avec un mercure bloqué à 4 degrés. Dès que l'on s'élève sur le massif, c'est la libération et le soleil y brille avec éclat, malgré quelques nuages élevés. Les thermomètres profitent d'un petit vent de sud-ouest pour grimper vers 6 à 10 degrés, le plus doux se trouvant sur les sommets.

Demain: même type de temps. Les nuages arrivent en fin d'après-midi.

Le week-end: souvent couvert avec des précipitations. La neige s'abaisse rapidement de 1200 mètres jusqu'en plaine.

Jean-François Rumley



Fête à souhaiter

Températures Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 4°
- Boudry: 4°
- Cernier: 6°
- Fleurier: 6°
- La Chaux-de-Fonds: 7°
- Le Locle: 7°
- La Vue-des-Alpes: 9°
- Saignelégier: 7°
- St-Imier: 6°

Hier à 14 heures

- En Suisse...**
- Bâle: beau, 8°
 - Berne: très nuageux, 7°
 - Genève: brouillard, 3°
 - Locarno: beau, 17°
 - Sion: beau, 3°
 - Zurich: très nuageux, 6°

... en Europe

- Athènes: très nuageux, 11°
- Berlin: très nuageux, 7°
- Istanbul: nuageux, 10°
- Lisbonne: beau, 12°
- Londres: très nuageux, 11°
- Moscou: très nuageux, -1°
- Palma: beau, 14°
- Paris: brouillard, 7°
- Rome: beau, 14°

... et dans le monde

- Bangkok: nuageux, 25°
- Le Caire: pluvieux, 16°
- Johannesburg: nuageux, 29°
- Miami: beau, 21°
- New Delhi: beau, 22°
- New York: nuageux, 11°
- Pékin: beau, 9°
- Rio de Janeiro: nuageux, 35°
- San Francisco: beau, 17°
- Sydney: beau, 5°
- Tokyo: nuageux, 13°

Soleil

Lever: 8h12
Coucher: 16h44

Lune (décroissante)

Lever: 6h23
Coucher: 16h10

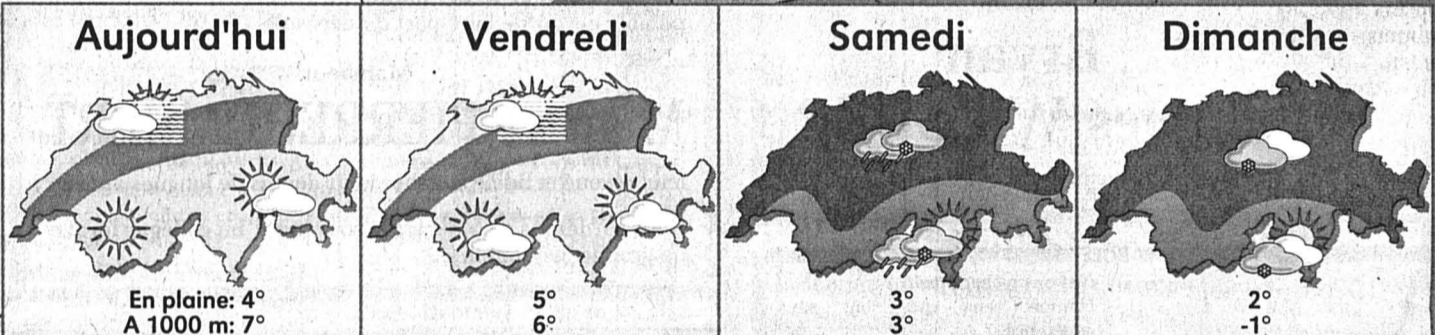
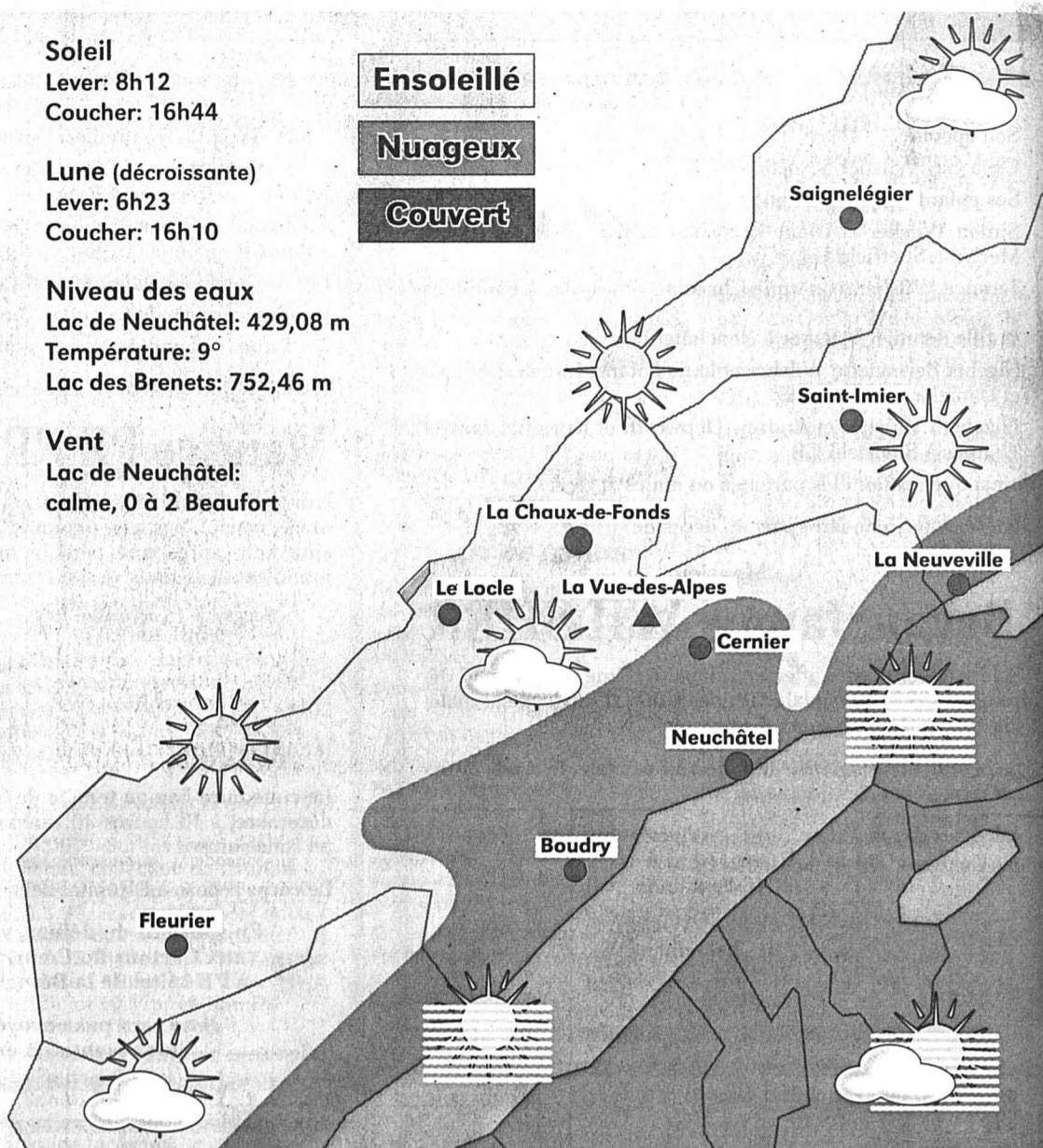
Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,08 m
Température: 9°
Lac des Brenets: 752,46 m

Vent

Lac de Neuchâtel: calme, 0 à 2 Beaufort

- Ensoleillé
- Nuageux
- Couvert



Cuisine

La recette du jour

Entrée: concombres à la crème.

Plat principal: CUISSES DE LAPIN SAUTÉES.

Dessert: feuilletés aux framboises.

Ingrédients pour 4 personnes: 4 cuisses de lapin, thym, laurier, 10 c. à soupe d'huile d'olive, 2 oignons, 3 tomates pelées.

Préparation: préparer une marinade avec l'huile, les oignons émincés, le thym et le laurier. Faire mariner les cuisses de lapin pendant 24h, au réfrigérateur.

Dans une sauteuse, faire revenir les morceaux de lapin dans la marinade.

Ajouter les tomates pelées, assaisonner et laisser cuire 35mn à feu doux.

Servir avec une purée de pommes de terre et la marinade en saucière.

MOTS CROISÉS No 472

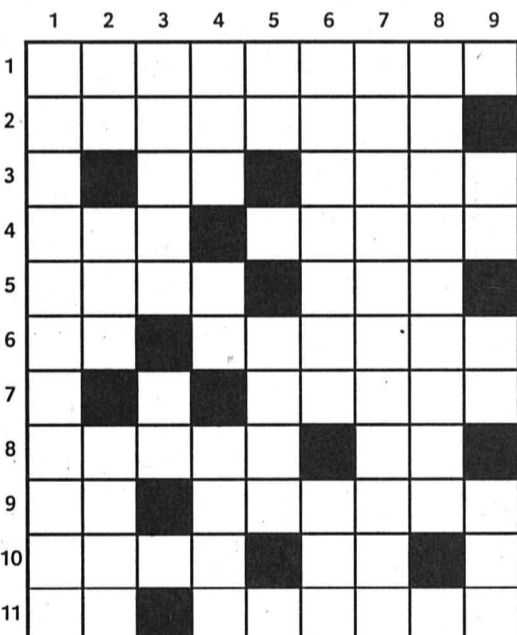
Horizontalement: 1. Pour passer commande, il suffit de le regarder de près. 2. Un cours qui ne demande qu'à enfler. 3. Abréviation religieuse - Bourru. 4. Activité de petite équipe - Personnage de conte. 5. On la boude de plus en plus - Mit en mouvement. 6. A l'entrée du cinéma - Adorés. 7. La charge qu'il porte est négative. 8. Mets de choix - Indication de matière. 9. On les voit au meilleur comme au pire - Certains la gagnent sur le fil. 10. Plus il est petit, plus il est discret - Sigle romand. 11. Chef d'escale - La peau sur les os.

Verticalement: 1. On lui demande une grande fidélité au texte. 2. Possédé - Territoire alpin - Un amour. 3. Prénom féminin - Milligramme. 4. Soleil levant - Mises au sec - Une éruption qui n'a rien de volcanique. 5. Un qui adore une belle coupe - Auréole céleste. 6. Bouchon d'oreille - Lié. 7. Qui concernent la haute mer. 8. On les fait dans le plus grand silence. 9. Préposition - Aux limites de la saison - Partie de l'année.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 471

Horizontalement: 1. Libellule. 2. Aveu - Am. 3. Pataude. 4. Ove - Riche. 5. Seau - Oû. 6. On - CD. 7. Ça - Or - Aie. 8. Czardas. 9. Eprises. 10. Os - le - Ire. 11. Nonnettes. **Verticalement:** 1. Liposuccion. 2. Ave - AZ - SO. 3. Bateau - Ae. 4. Eva - Orpin. 5. Leur - Ordree. 6. Ludion - Ai. 7. Ecu - Assit. 8. La - Ci - Ere. 9. Emmerdeuses. ROC 1346



Insolite Manteaux en fourrure de chiens retirés de la vente

Un détaillant américain a retiré de la vente des centaines de parkas d'hiver après avoir découvert qu'ils étaient confectionnés avec de la fourrure de chiens dépecés en Chine.

Burlington coat factory, une entreprise qui gère plus de 250 magasins aux Etats-Unis, affirme avoir été abusé par un vendeur asiatique assurant que la fourrure était prélevée sur des coyotes.

Le porte-parole de la société, Ric Bramble, a déclaré que 480 manteaux avaient été retirés des magasins le 8 décembre, quand ils ont été informés de la supercherie par la Société humaine des Etats-Unis. Cette association de protection des animaux a fait cette révélation au terme d'une enquête de 18 mois en Chine.

Selon l'association, la fourrure de millions de chats et de chiens, tués par des moyens particulièrement cruels en Asie et dans d'autres pays, sert à la fabrication de produits vendus aux Etats-Unis. /ap



Hier à Valangin

photo Leuenberger